Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16148 – 7 F | JEUDI 26 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La France réaffirme qu'elle ne cédera pas au chantage des terroristes islamistes

Le GIA exige de M. Chirac l'arrêt de tout soutien au régime algérien

DANS UNE LETTRE de deux pages rédigée en arabe, le Groupe islamique armé (GIA) algérien a proféré de nouvelles menaces contre la France. Ce texte, qui a été authentifié de manière *« quasi certaine »* par les services spécialisés, annonce que le GIA est *« dans la voie des tueries et des massacres ». « Nous faisons ce que nous disons,* poursuit le texte. *Les événements de ces derniers jours le prouvent. »*

Le GIA exige que la France arrête *« tout soutien »* au pouvoir en place à Alger et verse *« un tribut imposé pour épargner vos vies »*, faisant référence aux Français vivant toujours en Algérie. Il demande en outre la libération d'Abu Adlan Abdelhaq Layada, chef du GIA d'octobre 1992 à juin 1993, détenu en Algérie, ainsi que d'un *« groupe de frères »* dont les noms doivent être communiqués ultérieurement. Le texte du GIA ne contient aucune allusion directe à l'attentat, le 3 décembre, de la station Port-Royal du RER (4 morts, 91 blessés). Mais, pour les enquêteurs, la formulation de la lettre a valeur de *« revendication implicite »*.



Le ministère de l'intérieur a rappelé, mardi 24 décembre, que *« toutes les mesures possibles de surveillance et de sécurité* [avaient] *été rétablies et renforcées »* depuis le 3 décembre. Le gouvernement renouvelle *« sa volonté de ne pas céder au chantage, à la peur et à la violence »*.

La lettre du GIA est parvenue à la fin de la semaine dernière à l'Elysée, mais son existence et le caractère hautement sensible de son contenu n'ont été signalés au plus haut niveau de l'Etat que dans la soirée du lundi 23 décembre. Un fonctionnement routinier avait d'abord conduit le service du courrier de l'Elysée à transmettre le texte, pour traduction, au ministère des affaires étrangères.

Lire page 5
et notre éditorial page 9

Belgrade désavoue Slobodan Milosevic

58 blessés lors des manifestations

SLOBODAN MILOSEVIC, le président serbe, a été mis en « minorité », mardi 24 décembre, dans les rues de Belgrade. Appelés à se mobiliser, avec tout l'appui logistique du Parti socialiste, pour défiler dans la capitale, ses sympathisants ont été débordés par ceux de la coalition d'opposition, dite Ensemble. D'un côté, 50 à 70 000 manifestants, essentiellement des ouvriers et des agriculteurs venus de province, âgés et passablement désorientés dans les rues de Belgrade ; de l'autre, plus de 200 000 Belgradois, pour beaucoup des jeunes, des cadres, tous ceux qui, jour après jour, défient depuis un mois le président serbe.

M. Milosevic entendait montrer qu'il pouvait rivaliser en popularité avec l'opposition que le régime a privé de sa victoire aux élections municipales du 17 novembre. Le président serbe a, au contraire, donné à la coalition Ensemble l'occasion de prouver que ses militants étaient toujours aussi nombreux et déterminés. La rencontre des deux cortèges a donné lieu à des violences, de part et d'autre. Un militant du parti de M. Milosevic a ouvert le feu sur un manifestant de l'opposition, le blessant grièvement. En fin de journée, on dénombrait quelque 58 blessés, dont une demi-douzaine étaient dans un état jugé grave. Dans la soirée, policiers et militants d'Ensemble se sont brièvement mais durement affrontés.

Faisant une courte apparition devant ses sympathisants, M. Milosevic a qualifié l'opposition de *« parti de l'étranger »*, *« 5e colonne »* accusée de vouloir *« déstabiliser »* le pays. Il a, cependant, laissé ouverte la possibilité que son gouvernement revienne sur l'annulation du scrutin municipal remporté par l'opposition. Les Etats-Unis ont accusé M. Milosevic d'avoir voulu faire monter la tension en provoquant des violences.

Lire page 2

■ Accord en vue sur Hébron

L'accord israélo-palestinien sur Hébron devrait intervenir en janvier, estiment les Américains après la rencontre entre M. Nétanyahou et M. Arafat. p. 3

■ Pressions sur le Zaïre après l'accident de Menton

Le gouvernement français accentue sa pression sur le Zaïre pour la levée de l'immunité de son ambassadeur en France qui avait provoqué la mort de deux jeunes garçons à Menton. p. 18

■ La politique des Tupac Amaru

Les guérilleros Tupac Amaru gèrent de manière très politique les libérations d'otages à Lima. p. 4

■ Vies de moines

La vie monastique, en Savoie, de deux « soixante-huitards », l'un bouddhiste, l'autre trappiste. p. 8

■ La fortune du PMU

Le chiffre d'affaires du PMU (près de 34 milliards de francs) a fortement progressé en 1996. p. 10

■ Chère vieille météorite

Une météorite de six milliards de tonnes s'est écrasée sur le Limousin il y a 200 millions d'années. p. 11

■ Chez Le Clézio

Visite à « Eurêka », la maison créole des Le Clézio à l'île Maurice. p. 12

Deuil loufoque à Rio pour un grand singe mort

RIO DE JANEIRO
correspondance

« En vertu de ses attributions légales » et *« ayant pris acte de la tristesse et du deuil »* de ses administrés, le maire de Rio, Cesar Maia, a décrété, lundi 23 décembre, la mise en berne jusqu'à la fin de l'année des drapeaux qui ornent le fronton du jardin zoologique de la ville. Objet d'un hommage posthume exceptionnel – *O Globo*, le principal quotidien de Rio, a consacré à l'*« événement »* la moitié de la « une » de son édition de mardi –, Tiao (le *« grand oncle »*) est mort, dans sa trente-troisième année, des suites d'une crise aiguë de diabète. Coqueluche des visiteurs, ce chimpanzé, né en captivité, était devenu nationalement célèbre à l'occasion des élections municipales de 1988 : promu *« candidat alternatif »* à l'initiative du journal satirique *Casseta e Planeta*, il avait recueilli plus de 400 000 suffrages, un score qui lui avait valu une fort honorable troisième place...

Le vainqueur de ce scrutin mémorable, Marcello Alencar, actuel gouverneur de l'Etat de Rio, a, lui aussi, solennellement exprimé ses *« regrets »* occasionnés par la perte d'un *« être chéri qui faisait partie du folklore de la ville »* et incarnait *« la bonne humeur caractéristique du Carioca »*. Les images d'archives diffusées lundi par la télévision brésilienne incitent cependant à penser que tout n'allait pas pour le mieux entre les deux anciens *« adversaires »*.

Peu après son élection à la tête de la mairie, M. Alencar, accompagné d'une imposante délégation, avait tenu à rendre visite au fameux singe. Mal lui en prit : Tiao, soudainement saisi par l'un de ses accès de colère coutumiers, aspergea l'édile de jets de salive à faire pâlir d'envie un authentique lama. Quelques mois auparavant, le secrétaire municipal aux travaux publics, Luis Edmundo Costa Leite, avait connu une mésaventure du même ordre en se faisant bombarder de tranches de pastèque.

Féru de *« factoïdes »* (un néologisme qu'il a mis à la mode pour désigner n'importe quel prétexte exclusivement destiné à faire parler de lui), M. Maia, dont le mandat expire le 31 décembre, a justifié son décret en déclarant : *« Je ne vois pas pourquoi la ville ne reconnaîtrait pas l'identité et l'importance de ses grandes personnalités. »* Il est vrai que le maire sortant, qui a su se rendre populaire grâce à un ambitieux projet d'urbanisation, collectionne les démarches prêtant à controverse. Les Cariocas se souviennent notamment de son refus d'adopter, en 1993, l'heure d'été entrée en vigueur dans le pays. Pendant les vingt-quatre heures que dura la fronde, une pagaille surréaliste régna à Rio en raison du décalage horaire entre les organes municipaux et ceux dépendant des gouvernements régional et fédéral. Sûr d'être *« un peu fêlé* (maluco) *mais pas vraiment fou* (doido) », M. Maia a signé son probable dernier acte officiel en conformité avec un art du marketing politique qui fait la part belle à la loufoquerie.

Pied de nez posthume : le jour de la mort de Tiao, le tirage de la loterie (théoriquement) clandestine, dite du *« jeu de la bête »* (car les chiffres sont symbolisés par des animaux), a porté chance à ceux qui ont parié sur le 7, autrement dit sur le singe...

Jean-Jacques Sévilla

Mariages de raison

LA DÉSAFFECTION pour le mariage est-elle enrayée ? 254 000 unions ont été célébrées en 1994, et ce chiffre pourrait être à la hausse en 1996. Quelques solides raisons matérielles semblent en effet inciter certains couples à franchir le pas. Les nouvelles dispositions fiscales, en vigueur depuis janvier 1995, sont moins favorables aux concubins. Des avantages demeurent attachés au mariage : dans l'éducation nationale, par exemple, où une mutation peut être plus rapidement obtenue. Le mariage simplifie également bon nombre de démarches administratives. Ainsi paraît s'amorcer une lente mutation de cette « institution ».

Lire page 6

La Chine, atout ou danger

LA CHINE *intrigue, fascine, irrite et, parfois, fait peur. Elle sera la grande affaire du prochain siècle et* l'on ne compte plus déjà les ouvrages, colloques, conférences, à travers le monde, où experts et praticiens auscultent le moindre toussotement de ce géant en devenir. La Chine pose un problème évident à l'Occident, qui ne sait s'il faut la traiter en atout ou en danger, s'il faut l'*« engager »* ou la *« contenir »*. Partenaire ou adversaire ? Coopération ou conflit ?

Les Occidentaux manquent aujourd'hui d'une image nette de la Chine, d'une représentation sûre qu'ils puissent caser dans les rayons de leur imaginaire. Autant l'émergence de la Russie communiste avait produit le cliché du bolchevik armé d'un couteau entre les dents, autant l'avènement de la Chine néocapitaliste, cet autre grand basculement géopolitique du siècle, n'accouche d'aucun stéréotype indiscuté. L'avenir chinois aura-t-il le visage du bourgeois spéculateur de Shanghaï ou de l'officier de l'armée populaire de libération (APL) réglant ses missiles du détroit de Formose ?

A moins qu'il n'offre ces deux visages à la fois, car le bourgeois peut fort bien rêver de « Grande Chine » tout comme l'officier jouer en Bourse. La conférence qui s'est tenue à la mi-décembre près de Londres, à Wilton Park, vénérable institution britannique liée au Foreign Office, sur le thème *« Chine, friction ou coopération »*, aura été éminemment instructive sur cette confusion des esprits. La réflexion prospective sur la Chine avoue aujourd'hui une immense circonspection, aveu d'humilité dont on ne se plaindra d'ailleurs pas en songeant aux gloses insensées d'il y a encore vingt ans.

Les Chinois s'agacent souvent de ce regard occidental perplexe et inquiet qu'ils attribuent à l'hostilité non-dite d'un monde détrôné dans sa suprématie. A en croire la parole officielle, point n'est besoin de s'alarmer. La Chine, ont martelé les officiels chinois invités à Wilton Park, est résolument engagée sur la voie de la *« modernisation »*, cette vieille ambition contrariée d'un empire qui s'était naguère anémié à s'être trop pensé *« au milieu »* du monde. L'entreprise prendra des *« décennies »* et le pays, précise-t-on, ne pourra prétendre au statut de puissance avant la moitié du siècle prochain. Surtout, il n'y aura pas lieu de le redouter car Pékin n'a pas de tradition expansionniste et sa stratégie militaire est purement *« défensive »*.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 9

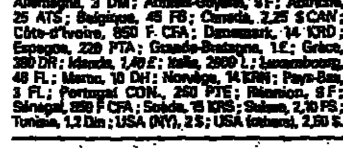
Un cri contre l'exclusion

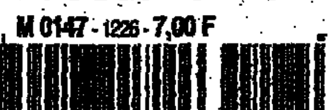


SHAJI KARUN

CONSIDÉRÉ comme le plus prometteur des jeunes cinéastes indiens grâce à *Piravi* (1988), Shaji Karun confirme son talent avec *Destinée*, très belle évocation de la détresse d'une veuve et de sa famille dans la société villageoise. Ce film est également un cri contre toutes les formes d'exclusion. Lire également en pages Cinéma la critique de tous les nouveaux films, et le récit de la « bataille de Montpellier » pour ou contre les salles multiplexes.

Lire pages 14 et 15


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 1226 - 7,00 F

SERBIE Le président serbe Slobodan Milosevic a essuyé un échec relatif mardi 24 décembre à Belgrade où ses partisans, appelés à venir lui témoigner dans la rue leur soutien, ont été beaucoup moins nombreux que les manifestants de l'opposition. Deux personnes ont été blessées lors d'échauffourées entre les deux groupes. Toutefois, malgré l'absence de tout service d'ordre officiel, les violences ont été limitées. Les leaders de l'opposition avaient appelé leurs sympathisants à éviter l'affrontement en se détournant de leur parcours habituel. ● SLOBODAN MILOSEVIC a conspué l'« étranger » et sa « cinquième colonne ». Il a toutefois répété que « la vérité » devait être établie à propos des élections municipales du 17 novembre. ● A WASHINGTON, le département d'Etat a mis en garde M. Milosevic contre le recours à la violence et à la répression.

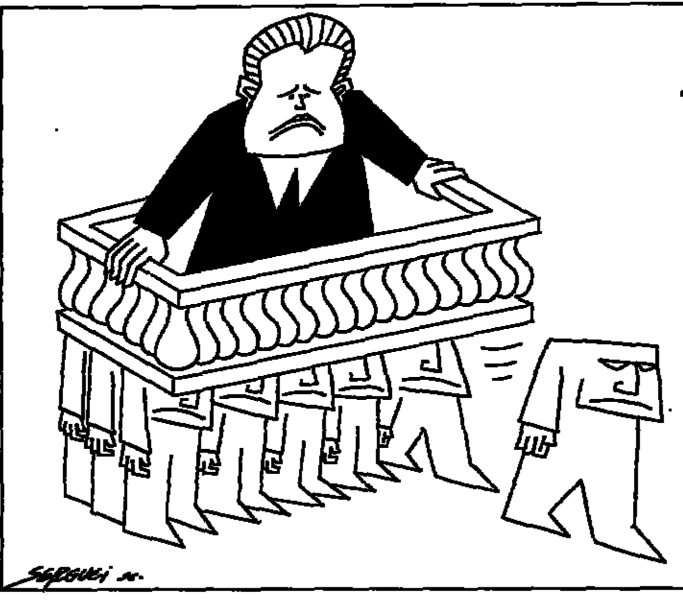
Slobodan Milosevic est mis en minorité dans les rues de Belgrade

Les partisans du président de Serbie étaient deux fois moins nombreux que ceux de l'opposition lors des manifestations simultanées de mardi. L'opposition a pris soin d'éviter les violences, qui ont été limitées à quelques échauffourées

BELGRADE
Correspondance

Arrivés à Belgrade en train et en autobus, arborant effigies de Slobodan Milosevic et drapeaux serbes et yougoslaves, les soixante-dix mille manifestants venus de province apporter leur soutien au président de Serbie ont débarqué dans une ville plutôt hostile, dont certains disaient même qu'elle leur faisait l'effet d'une ville *« étrangère »*. Convergeant à pied, depuis la gare et les divers parkings prévus, vers la place affectée au meeting du Parti socialiste, organisateur de leur manifestation, ils durent subir les quolibets, auxquels se mêlaient quelques invitations à la raison, lancés par la foule belgradoise, massivement sortie à l'appel de l'opposition. La grande majorité de ces provinciaux, pour la plupart des ouvriers et paysans plutôt âgés, se contentaient de défiler en silence, certains d'entre eux appréciant à l'occasion les marques de sympathie qui leur étaient prodiguées par des Belgradois. Un de ces groupes s'étant égaré et ayant abouti parmi les manifestants de l'opposition réunis sur une place voisine, n'eut d'autre solution, sur les conseils de passants bienveillants, que d'abandonner pancartes et banderoles pour disparaître dans la foule.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'encadrement laissait à désirer. Plus grave, l'absence de tout cordon de police entre les deux places, que ne séparait qu'une petite rue, aurait pu avoir des conséquences extrêmement sérieuses. Très rapidement, dès onze heures du matin, les manifestants les plus belliqueux des deux camps avaient commencé à se bombarder d'œufs, de pommes de terre, de marrons chauds, mais aussi de pétards, de pierres et de piquets en bois. Le service d'ordre de la coalition de l'opposition Zajedno (Ensemble) fut à plusieurs reprises débordé et ne put empêcher de dangereuses échauffourées. Face à cette situation, les leaders de l'opposition réitéraient, du siège tout proche du Parti démocrate, les appels enjoignant à leurs sympathisants de s'éloigner. L'un d'entre eux, Zoran Djindjic, déclarait à la radio B 92 : *« la manifestation de la coalition Zajedno ne commençant qu'à 15 heures, la responsabilité de ce qui pouvait se passer d'ici là en ville incombait entièrement au président Milosevic »*.



Ce n'est que vers 14 heures 30, après qu'un membre du parti d'opposition Renouveau, Ivica Lazic, eut été grièvement blessé par un tir venu d'un groupe de manifestants pro-socialistes, que d'importantes forces de police (au total trois brigades) firent leur apparition et s'interposèrent entre les manifestants. Repoussés par quelques tirs de grenades lacrymogènes, les quelque deux cent cinquante mille sympathisants de la coalition Zajedno entreprirent leur promenade quotidienne dans Belgrade en évitant tout contact avec le meeting des socialistes, comme les y appelaient leurs leaders.

A partir de là, les événements ont pris un tour moins tendu. Les manifestants pro-Milosevic ont écouté – du moins ceux qui se trouvaient dans les premiers rangs, car la sonorisation était faible et des sifflets s'élevaient de la foule massée dans les rues environnantes – divers intervenants qui défendaient *« la Serbie »*, *« la paix »*, *« la démocratie »*, *« l'ordre et le droit au travail »*, tout en dénonçant *« les traîtres de l'intérieur »*.

LA « CINQUIÈME COLONNE »

Finalement, Slobodan Milosevic, dont la venue n'avait pas été officiellement annoncée, fit son apparition. *« Nous ne permettrons pas que notre pays soit affaibli et déstabilisé par des forces étrangères qui ne veulent pas d'une Serbie forte et qui, dans ce but, agissent de concert avec la cinquième colonne »*, lança-t-il, tout en signalant qu'il n'incluait pas dans cette cinquième colonne *« les jeunes étudiants venus me demander de remédier aux irrégularités survenues lors des élections municipales »*. *« J'ai promis que l'on rétablirait toute la vérité*, a-t-il déclaré, en rejetant toute solution imposée de l'extérieur ; *tous les problèmes doivent être réglés dans le cadre des institutions démocratiques de notre pays, qui ne sont pas plus mauvaises que celles des autres. »* A la fin de ce discours, ses auditeurs s'en retournèrent comme un seul homme vers les autobus et les trains spéciaux qui attendaient à la gare, laissant derrière eux une centaine de pancartes, dont plusieurs photos de Slobodan Milosevic jonchant l'asphalte mouillé.

Sur la place voisine commençait alors le meeting de l'opposition qui vit de nombreux intellectuels et artistes apporter leur soutien aux Belgradois présents. Vuk Draskovic accusa Slobodan Milosevic d'avoir voulu *« aujourd'hui transformer Belgrade en Vukovar »* ; Vesna Pesic estima que le régime avait *« signé son acte de condamnation »*, tandis que Zoran Djindjic remarquait qu'après plus de trente jours de manifestations pacifiques, le sang avait coulé le jour où *« les souris rouges sont montées à Belgrade »*.

La ville appartenait de nouveau aux Belgradois. Ou presque : la police tint encore une heure durant, sans raison apparente, la petite rue reliant les deux places, ce qui occasionna une série d'affrontements avec les sympathisants les plus virulents de l'opposition.

Pierre Benvenuto

Washington hausse le ton

Les Etats-Unis tiennent le *« gouvernement serbe et son président, Slobodan Milosevic »* pour responsables des violences qui se sont produites mardi à Belgrade, a déclaré le numéro deux du département d'Etat, Strobe Talbott. *« Le gouvernement américain condamne les violences perpétrées par les manifestants favorables à Milosevic à Belgrade (...). Plutôt que de faire un effort de bonne volonté pour résoudre la crise politique (...), les autorités serbes ont choisi, de façon flagrante et provocante, de faire monter la tension en amenant à Belgrade des milliers de personnes pour affronter les manifestations pacifiques de l'opposition »*, ajoute la déclaration. Des violences à l'encontre de l'opposition auraient de *« sérieuses conséquences »* et ne feraient qu'augmenter l'*« isolement »* du pays sur la scène internationale, conclut Strobe Talbott.

Cinq semaines de contestation

NOVEMBRE

● 17 : à l'issue du second tour des élections municipales, il apparaît que l'opposition obtient la majorité dans quinze grandes villes de Serbies, dont Belgrade.

● 19 : la commission électorale, contrôlée par le pouvoir, confirme la victoire de l'opposition à Belgrade face au Parti socialiste (SPS, au pouvoir) de Milosevic, mais annule de nombreux résultats.

● 21-24 : manifestations anti-Milosevic à Belgrade et à Nis, deuxième ville de Serbie. Annulation des résultats de Belgrade. Dès lors, dans la capitale, auront lieu tous les jours des manifestations auxquelles prennent part certains jours jusqu'à deux cent mille personnes

● 27 : le troisième tour électoral organisé par le pouvoir est boycotté par l'opposition. Les manifestants réclament la démission de Milosevic.

DÉCEMBRE

● 3 : deux radios indépendantes sont fermées par les autorités.

● 4 : la justice, contrôlée par le pouvoir, confirme l'annulation du scrutin municipal dans la capitale. Les dirigeants du Monténégro, traditionnellement alliés de M. Milosevic au sein de la République fédérale de Yougoslavie, expriment leur soutien à l'opposition serbe. Mile Ilic, un proche de Milosevic et chef du SPS de Nis, que l'opposition accusait de fraude électorale, démissionne.

● 6 : démission du ministre de l'information Aleksandar Tijanic.

● 10 : Bill Clinton appelle M. Milosevic à reconnaître le résultat des municipales, dont l'annulation est confirmée par la Cour fédérale à Belgrade.

● 12 : la Nouvelle Démocratie (membre de la coalition au pouvoir) menace de quitter le gouvernement si celui-ci n'engage pas les réformes.

● 13 : M. Milosevic invite l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à venir établir *« la vérité »* et accepte d'ouvrir un dialogue avec l'opposition sur les élections et le rôle des médias.

● 15 : le tribunal local annule la victoire du pouvoir à Nis. L'émissaire américain pour l'ex-Yougoslavie, John Kornblum, rencontre Vuk Draskovic à Genève.

● 16 : un tribunal annule la victoire du SPS à Smederevska Palanka (Centre).

● 17 : La Cour suprême reconnaît la victoire de l'opposition dans une des mairies de Belgrade (Savski Venac). Le SPS annonce qu'il fait appel. L'affaire des municipales doit être *« tirée au clair »*, déclare M. Milosevic au cours d'un entretien avec des étudiants contestataires.

● 19 : le ministre yougoslave des affaires étrangères, Milan Milutinovic, évoque la possibilité d'un nouveau scrutin.

● 20 : Felipe Gonzalez rencontre M. Milosevic et l'opposition serbe à Belgrade. Sa mission, qui a constaté une *« machination légale »* contre l'opposition, annonce qu'elle publiera son rapport avant la fin décembre.

● 24 : le SPS organise une grande manifestation de soutien à Slobodan Milosevic dans le centre de Belgrade.

COMMENTAIRE

CONTRAINT AU COMPROMIS

Slobodan Milosevic aime jouer avec le feu ; mais le feu, cette fois, ne prend pas. Le rassemblement qu'il avait convoqué mardi pour faire pièce aux manifestations de l'opposition aurait pu tourner au pugilat et à l'hécatombe. Ce ne fut pas le cas : les violences sont restées très limitées et les manifestants de l'opposition se sont soigneusement gardés de fournir au pouvoir tout prétexte à la répression. Surtout, malgré la mobilisation de tous les moyens du parti socialiste, le rassemblement de soutien au président faisait piètre figure – en nombre et en ardeur – face à celui de l'opposition. Slobodan Milosevic n'est plus le héros du peuple serbe et son apparition en public de mardi, la première depuis plusieurs années, ne suffira pas à redorer son étoile.

Sa harangue de mardi contre *« l'étranger et sa cinquième colonne »* qui cherchent à *« déstabiliser la Serbie »* ne peut plus convaincre que ses irréductibles partisans, déjà convaincus et, apparemment, de moins en moins nombreux. D'autant qu'elle s'est accompagnée, dans le même discours, de quelques *« ouvertures »* sur le projet d'*« intégrer la Serbie à l'Europe et au monde »* et sur la nécessité d'*« établir la vérité »* à propos des élections municipales, qui montrent que le président serbe ne maintiendra pas un refus obstiné face à toutes les revendications de l'opposition. Slobodan Milosevic est coutumier du double langage et de la duplicité politique ce qui rend ses intentions difficiles à déchiffrer. Mais les incohérences de son discours de mardi, comme le comportement de ses partisans et de la police, paraissent bien indiquer que son option est prise et qu'elle sera celle du compromis. Il n'a d'ailleurs plus guère le choix car il n'est plus en mesure de résister de front aux pressions de l'étranger et à celles de la rue.

Claire Tréan

Un an après Dayton, expulsions et ségrégation ethnique se poursuivent en Bosnie

MOSTAR
de notre envoyé spécial

Puisque les séparatistes serbes et croates conservent leurs objectifs de ségrégation ethnique, la situation des droits de l'homme ne s'améliore guère en Bosnie-Herzégovine. La liberté de mouvement n'existe pas, pas plus que le droit au retour des réfugiés dans leur foyer et régulièrement ont lieu de nouvelles expulsions, de nouvelles destructions d'habitations. Depuis la signature de l'accord de Dayton, 150 000 personnes ont encore perdu leurs maisons ; parallèlement, les rares Bosniaques revenant de l'étranger ont été forcés de s'installer dans leur territoire « ethnique » et non là où ils vivaient avant-guerre.

A Mostar, ville bombardée par l'armée serbe (1992), puis divisée par le conflit croato-bosniaque (1993-1994), les nationalistes croates poursuivent leur entreprise de nettoyage ethnique des quartiers ouest de la ville, d'où soixante-treize Musulmans et Serbes ont été expulsés cette année. *« Les expulsions ont généralement lieu à la tombée de la nuit*, raconte Ariane Quentier, porte-parole du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). *Il y a une implication récente et très claire d'unités du HVO* [les forces croates de Bosnie], *qui enfoncent les portes et expulsent les gens violemment. Ce processus est incessant depuis la mi-octobre.»*

Sadeta Repac, soixante-quatre ans, vit aujourd'hui chez sa sœur, à Mostar-est, dans un appartement qui vient juste d'être rénové par l'Union européenne. Durant la guerre, Sadeta, musulmane, est restée dans le quartier ouest de la ville, parce qu'elle y avait un appartement et parce qu'elle est infirme des jambes depuis sa jeunesse. En outre, Sadeta, dont la famille est mostarienne depuis plusieurs générations, ne semble pas avoir assimilé la nécessité de la division ethnique.

« Le 25 novembre, à 21 heures, des soldats croates ont commencé à frapper à la porte, raconte-t-elle. *J'étais assise dans le salon et ne pouvais pas me déplacer. Ils ont cassé les serrures et sont entrés. Il y avait trois hommes en tenue de camouflage portant des casquettes du HVO. Ils m'ont dit que cet appartement n'était pas le mien, alors que j'y vivais depuis vingt ans. Ils ont dit que leur priorité était d'y loger des Croates. Ils m'ont saisie par les épaules et m'ont traînée dans l'escalier. Un soldat m'a frappée dans le dos. »* Sadeta étouffe des sanglots. Elle tire des bouffées de sa cigarette, dont elle répand maladroitement les cendres sur la moquette, sous le regard amusé de sa sœur.

« Une fois dans la rue, ils m'ont jetée dans une voiture et m'ont amenée au Boulevard [la ligne de démarcation entre Croates et Musulmans]. *Ils m'ont déposée dans le square ; je me tenais sur mes cannes, puisqu'ils ne m'avaient pas autorisée à emporter mes vraies béquilles. J'avais juste pu prendre des photos et une veste de survêtement, mais ni vêtements chauds, ni manteau ... Puis un homme s'est arrêté par hasard, m'a dit qu'il travaillait pour une organisation humanitaire et m'a emmenée chez ma sœur. »* Ce Croate, qui a franchi la ligne de front pour mettre Sadeta en sécurité, a tenu à rester anonyme, par peur des représailles.

> Le cas de Mostar montre qu'on ne combat pas l'ultra-nationalisme à coups de dollars. La reconstruction de logements et d'entreprises n'a pas entamé les revendications croates d'un Etat sécessionniste et « ethniquement pur »

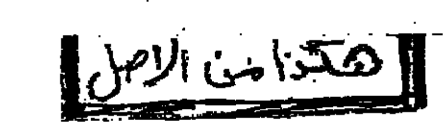
Une réelle atmosphère d'insécurité règne à Mostar, deux ans et demi après le cessez-le-feu et l'arrivée de l'Union européenne. L'administrateur européen de la ville, Sir Martin Garrod, bien que dénonçant sans relâche la mafia et les bandes de voyous croates, continue d'exprimer son *« optimisme »*, sa *« confiance en l'avenir »*. A l'heure du départ pour les Européens dont le mandat s'achève ce mois-ci, il est pourtant clair que la mission de réunification de la ville a échoué, malgré les centaines de millions de francs investis. Expulsions, tirs d'intimidation, jets de pierres rythment la « paix » mostarienne. Récemment, sur le trajet herzégovinien d'un bus « multi-ethnique » mis en service par les organisations internationales, les Croates ont brûlé trente-cinq maisons musulmanes. L'autobus a été remisé dans un hangar. Face aux agissements des extrémistes, la communauté internationale est désarmée. Les soldats de l'OTAN refusent d'être entraînés dans des opérations de police et les policiers de l'ONU ne portent pas d'armes.

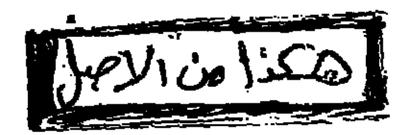
« Les membres des minorités vivant à Mostar-ouest, qu'ils soient serbes ou musulmans, sont considérés comme des citoyens de seconde zone », déplore le HCR. Le constat est identique pour les rares Croates ou Musulmans vivant encore en République serbe, interdits de travailler, battus, expulsés. Et à Sarajevo, la ville de la cohabitation pacifique, la situation se dégrade rapidement. Les Serbes qui sont restés dans le camp bosniaque durant la guerre ne sont pas inquiétés, mais les Musulmans s'en prennent en revanche aux Serbes qui, ayant vécu en République serbe, ont choisi de rester à Sarajevo lors de sa réunification en mars dernier.

« Le nettoyage ethnique continue », dénonce le Comité Helsinki bosniaque. *« Nous menons en Bosnie-Herzégovine la plus grande opération du monde sur les droits de l'homme*, explique un expert de l'ONU. *Mais il n'existe aucune volonté politique de combattre cette situation explosive, ni chez les ex-belligérants ni dans les capitales occidentales. »* Le cas de Mostar illustre parfaitement l'impossibilité de combattre l'ultra-nationalisme à coups de dollars. La reconstruction de logements et d'entreprises n'a pas entamé les revendications croates d'un Etat sécessionniste et « ethniquement pur ». Il n'y a aucune raison pour que l'aide économique internationale qui sera prochainement versée à la République serbe contribue à améliorer la situation. Pale poursuit toujours une politique d'apartheid et de totalitarisme, influencée par les « criminels de guerre », recherchés ou non par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye.

« Pour arrêter la purification ethnique, il ne faut pas distribuer de l'aide humanitaire ; il faut faire la guerre à la guerre, analyse Christophe Girod, le responsable des Balkans à la Croix-Rouge internationale. *Ce n'est plus de l'humanitaire, c'est de la politique. Dayton a fonctionné parce que les armées faisaient du militaire, les Etats de la politique et nous de l'humanitaire. Aujourd'hui, on mélange tout, encore une fois, comme durant le conflit. Les diplomates se préoccupent à nouveau de questions humanitaires. Ils oublient que l'ingérence humanitaire doit être une ingérence politique... La Bosnie-Herzégovine va très mal. »*

Rémy Ourdan





La rencontre entre M. Arafat et M. Nétanyahou aurait permis de « réels progrès » sur Hébron

Un accord sur le redéploiement de Tsahal dans la ville palestinienne pourrait être proche

Le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross, a fait état, mardi 24 décembre, de « *réels progrès* » après la rencontre d'Erez entre le premier ministre israélien et le chef de l'Autorité palestinienne. Pour autant, les deux hommes n'ont pas réussi à conclure un accord sur le redéploiement de l'armée israélienne à Hébron. M. Ross a décidé de rester dans la région pour épauler les négociateurs.

JÉRUSALEM
correspondance

« *Ils ont fait de réels progrès (...). Ils ont donné instruction à leurs négociateurs d'assurer le suivi de ces progrès et de travailler assidûment (...). Ils ont aussi décidé de se revoir prochainement. J'ajouterai que cette rencontre a été bonne non seulement parce qu'elle a été très approfondie et a abordé les questions de fond, mais aussi parce que le ton était extrêmement bon.* » A en croire le compte rendu enthousiaste que le médiateur américain, Dennis Ross, a fait de l'entretien qu'ont eu, mardi 24 décembre, au poste-frontière d'Erez, Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat, une page serait tournée dans les difficiles rapports entre le premier ministre israélien et le chef de l'Autorité palestinienne. Un accord sur le redéploiement de Tsahal à Hébron et sur la poursuite du processus de paix israélo-palestinien serait attendu d'ici au début de janvier, a dit M. Ross. Les équipes de négociation devaient reprendre leurs pourparlers mercredi.

Il s'agissait de la première rencontre entre les deux hommes depuis le sommet de Washington, convoqué par le président américain après les troubles déclenchés, à la fin du mois de septembre, par l'ouverture d'un tunnel dans la vieille ville de Jérusalem. Cette initiative avait été à l'origine d'incidents qui ont fait 75 morts (60 Palestiniens et 15 Israéliens).

Selon des participants à la réunion d'Erez, M. Arafat n'a pas retenu sa colère, menaçant de quitter la pièce au moment où la discussion portait sur le caractère conjoint ou non des patrouilles au caveau d'Abraham, à Hébron, vénéré à la fois par les juifs et par les musulmans. Mais le négociateur palestinien, Saëb Erakat, a qualifié la réunion de « *très productive* » et M. Arafat arborait un large sourire en quittant la réunion. Ce dégel diplomatique s'est accompagné de gestes israéliens : la fin du couvre-feu, imposé à la fin de la semaine dernière, sur la zone du marché d'Hébron, l'annonce que l'université islamique d'Hébron, fermée depuis deux ans, pourrait rouvrir ses portes dès jeudi et, à Gaza, le droit pour les Palestiniens d'utiliser une route située près de l'implantation de Netzarim et qui était fermée depuis deux ans. Revenu à Jérusalem, M. Néta- nyahou a promis à ses ministres qu'ils seraient consultés avant qu'il n'appose sa signature sur l'accord. Celui-ci sera vraisemblablement accompagné d'une annexe américaine reprenant des engagements respectifs des deux parties pour la suite du processus.

RETOUR DE L'ÉGYPTE

Avant-goût des déchirements prévisibles au sein du gouvernement, un accrochage verbal a eu lieu entre Ariel Sharon, ministre des infrastructures nationales et champion des colons d'Hébron, et le ministre de la défense, Ytzhak Mordehaï. Le premier s'est demandé comment le second avait pu soutenir un accord « *mauvais au plan militaire* ». M. Mordehaï a répliqué qu'il n'était « *ni la recrue ni le subordonné* » de M. Sharon et il a mis en garde son collègue contre une campagne d'attaques contre le gouvernement.

La rencontre d'Erez et son apparente réussite marquent une revitalisation du processus de paix donné pour agonisant ces derniers mois. Cette revitalisation passe par un retour de l'Egypte sur le devant de la scène diplomatique. Au moment de la réunion d'Erez, M. Mordehaï rencontrait sur les bords de la mer Rouge le président Hosni Moubarak et plusieurs de ses ministres. Il s'agissait de la première visite de M. Mordehaï en Egypte, où M. Ross avait pris la peine, lundi, au plus fort des négociations, de faire un rapide aller-retour. M. Moubarak a été profondément vexé, récemment, par l'attitude de M. Nétanyahou qui, après avoir promis que le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, pourrait participer aux efforts de médiation entre Israël et l'Autorité palestinienne, avait, peu après, écarté cette possibilité. La pression exercée par M. Moubarak pour imposer une présence active de l'Egypte dans le processus de paix commence à porter ses fruits : « *L'Egypte et le président Moubarak ont un rôle très important dans la négociation* », a déclaré mardi soir M. Nétanyahou, en rendant compte d'une conversation téléphonique avec le président égyptien. – *(Intérim.)*

Noël à Bethléem avec moins de faste et de foules

BETHLÉEM, ville de la naissance du Christ, a célébré Noël, mardi 24 et mercredi 25 décembre, sans le faste ni les foules qui avaient marqué, il y a un an, l'entrée de la ville sous le régime de l'Autonomie palestinienne. Si les soldats israéliens n'étaient plus présents à Bethléem même, ils étaient déployés tout autour de la ville. Seule une dizaine de milliers de pèlerins se pressaient mardi soir sur la place devant l'église de la Nativité. La messe de minuit a été célébrée en présence du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Dans son sermon, le patriarche latin, Mgr Michel Sabbah, a fait une nouvelle allusion à la situation politique (*Le Monde* daté 23-24 décembre), en déclarant : « *Notre paix ne sera pas établie par des opérations militaires, par des mesures de sécurité, par la restriction de nos libertés, par la démolition de nos maisons ou la confiscation de nos terres pour y établir des colonies* ».

A Rome, c'est mercredi à midi que le pape devait prononcer son traditionnel message *urbi et orbi* retransmis en une cinquantaine de langues. Il n'a pourtant pas célébré la messe du matin de Noël, pour la première fois de son pontificat, dans la basilique Saint-Pierre. Cette décision avait été annoncée il y a quelques jours. Les médecins ont en effet insisté pour que le pape se ménage après l'opération qu'il a dû subir au mois d'octobre. L'an dernier, le 25 décembre, il avait dû subitement interrompre sa bénédiction de Noël en raison d'un malaise qui s'était révélé, selon les communiqués officiels du Vatican, le premier symptôme de l'appendicite dont il a été opéré.

LIBAN : LE RÉQUISITOIRE DE Mgr SFEIR

Jean Paul II a toutefois célébré la messe dans la basilique, mardi soir 24 décembre, diffusée en direct par une cinquantaine de télévisions dans le monde (dont TF 1 en France). Devant 6 000 pèlerins, des centaines de cardinaux et évêques de la Curie romaine et les 130 délégations diplomatiques accréditées près le Saint-Siège, le pape a adressé un « *message de paix et d'espoir aux croyants et aux non-croyants, aux chrétiens et aux non-chrétiens* ». Il a prié pour que « *cette source de joie, jaillie dans l'histoire de l'homme par la naissance du Fils de Dieu, soit abondante pour tous, de sorte que chacun y puise et s'y désaltère* ».

En plusieurs langues (arabe, portugais, français, polonais, philippin et allemand), il a prié pour « *les enfants violés dans leur dignité humaine* », pour les pauvres et les persécutés, pour les responsables des nations et pour les diplomates, « *afin qu'ils soient des hommes et des femmes de paix* », pour les artistes et les intellectuels. De sa fenêtre, il a ensuite béni une grande crèche du XVIIIe siècle installée sur la place Saint-Pierre, à côté d'un sapin de 30 mètres offert par les autorités de la Slovénie. La voix assurée, Jean Paul II est apparu plutôt en bonne forme. Il se rendra à sa résidence de Castelgandolfo, au sud de Rome, du 26 au 31 décembre.

Au Liban, le patriarche maronite Sfeir a publié, mardi 24 décembre, un message de Noël en forme de réquisitoire contre le pouvoir. « *Notre société vit divisée avec un vainqueur et un vaincu, un oppresseur et un opprimé* », a t-il affirmé. « *Ceux qui font acte d'allégeance au pouvoir peuvent enfreindre la loi sans être inquiétés, alors que ceux qui sont dans l'opposition perdent leur droit sans autre forme de procès et sont emprisonnés pour une durée indéterminée* ». « *Où est donc la justice ? Comment la paix peut-elle régner et comment osons-nous dire que la situation est normale ?* », s'est interrogé le patriarche.

En Irlande, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) n'avait pas décrété mardi 24 de « *trêve de Noël* » en Ulster. Elle a, au contraire, revendiqué une opération, mais avortée, contre un gardien de la prison de haute sécurité du Maze, près de Belfast. La prison, qui abrite des centaines de détenus paramilitaires républicains et loyalistes, vient d'être le théâtre de conflits au sujet du nombre de visites pour Noël.

Le premier ministre zaïrois, Léon Kengo wa Dondo, est confirmé à la tête d'un gouvernement profondément remanié

LE PRÉSIDENT Mobutu Sese Seko a signé, mardi 24 décembre, le décret nommant le premier ministre sortant, Léon Kengo wa Dondo, à la tête d'un gouvernement largement remanié dont le premier objectif est de reconquérir l'est du pays que contrôlent les rebelles, pour la plupart des Banyamulengues de souche tutsie.

En dépit des accusations de faiblesse et des manifestations dénonçant ses origines partiellement tutsies, M. Kengo wa Dondo a été maintenu à son poste. La composition de ce « gouvernement de crise » témoigne de l'ampleur du remaniement. La plupart des 47 ministres du gouvernement sortant sont remplacés, tandis que des dirigeants de l'opposition radicale font leur entrée.

Personnalité modérée, M. Kamanda wa Kamanda passe de l'intérieur aux affaires étrangères et le ministère de la défense, jusque-là dirigé par l'amiral Mavua Madima, est confié à un proche du président Mobutu, ancien chef de la sécurité : le général Likulia Bolongo. Trois dirigeants de l'opposition sont nommés : Lambert Mende Omalanga aux transports et communications ; Tshihwabwa Ashila Pasi à la justice. Banza Mukalay Nsungu prend le portefeuille des mines, un ministère clef. En revanche, le chef de file de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et Frédéric Kibassa Maliba, qui dirige une dissidence de cette formation, ne figurent pas dans la nouvelle équipe.

Rentré au Zaïre le 17 décembre, après plus de quatre mois d'absence, le maréchal Mobutu a promis de mettre un terme à la rébellion déclenchée en octobre dans l'est du pays. Au lendemain de son retour, il avait remanié la hiérarchie militaire en nommant le général Mahele Bokungo Lieko au commandement de l'état-major des Forces armées zaïroises, puis il s'était attelé à la question de la formation d'un « *gouvernement de crise* ».

La classe politique zaïroise, mise en demeure par le maréchal-président de s'entendre rapidement sur la constitution d'une coalition gouvernementale, était finalement parvenue à se mettre d'accord, lundi, après de longues et âpres discussions et après, aussi, deux ultimatums du chef de l'Etat.

TENSION À GOMA

Mais, loin de créer un semblant d'unité nationale, la composition du nouveau gouvernement a été critiquée par des représentants de l'opposition radicale et certains de l'alliance favorable au président Mobutu. « *Le désir du peuple était de voir partir Kengo et son gouvernement. Les attentes du peuple n'ont pas été respectées* », a déclaré M. Kyungu wa Kumwanza, président d'un parti fédéraliste et personnalité de la riche province du Shaba.

Le plus proche collaborateur de M. Tshisekedi a noté, pour sa part, que le maintien de M. Kengo wa Dondo « *trahissait* » la volonté du peuple. « *Ces gens défient le désir de la majorité ; ils ne veulent à l'évidence pas de la réconciliation nationale,* a dit M. Mukendi wa Mulumba. *Nous ne pouvons pas reconstruire le pays avec la haine, il nous faut au contraire imposer une réconciliation nationale* ».

M. Mobutu a quitté Kinshasa mardi matin pour passer les fêtes de Noël dans son village de Gdabolite, dans le nord du pays.

La rébellion a repoussé la contre-offensive de l'armée zaïroise dans la région de Bunia et se trouve aux portes de cette ville, près de la frontière ougandaise, a affirmé, mardi soir à Goma, le chef des rebelles, Laurent Kabila. Cependant la rébellion semble désormais sur la défensive.

La tension est vive dans la région de Goma, tombée sous le contrôle des rebelles le 1er novembre. De nombreux habitants sont tentés de quitter la ville. « *Nous avons échappé aux premiers combats mais est-ce qu'on survivra à de nouvelles violences ? Plusieurs de mes collègues sont déjà partis* », explique un responsable d'une organisation humanitaire zaïroise. « *Les gens qui fuient vont d'abord à Kigali* (Rwanda), *puis prennent le bus jusqu'à Nairobi* (Kenya). *Certains restent là, mais les plus fortunés prennent l'avion pour Kinshasa* », ajoute-t-il. – *(AFP, Reuter.)*

Quatre vice-premiers ministres

Voici la liste des principaux membres du gouvernement de Léon Kengo wa Dondo, profondément remanié mardi :

● Vice-premiers ministres :
- Kamanda wa Kamanda, ministre des affaires étrangères ;
- Général Likulia Bolongo, ministre de la défense nationale et des anciens combattants ;
- Mende Omalanga, ministre des transports et communications ;
- Banza Mukalay Nsungu, ministre des mines.

● Ministres :
- Mwando Nsimba, intérieur et décentralisation ;
- Tshibwabwa Ashila Pashi, justice, réformes institutionnelles et garde des sceaux ;
- Mme N'Landu Kavidi, coopération internationale ;
- Kloni Longo Abwaisasa, information et presse ;
- Tabiana Ngasia, plan ;
- Banguli N'Sambwe, finances ;
- Bolenge Mokesomo, Budget ;
- Mambu ma Khenzu Makuala, économie nationale, industries, petites et moyennes entreprises ;
- Kitenge Yezu, commerce extérieur.

Attentat-suicide à la bombe dans une église de Francfort

FRANCFORT. Un attentat à la bombe a fait trois morts et au moins treize blessés dans une église protestante de Francfort, lors d'un service religieux au cours de la nuit de Noël. La police allemande a annoncé mercredi 25 décembre que l'explosion était un attentat-suicide. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'explosion se serait produite dans le fond de l'établissement religieux, peu après qu'une femme s'y fut installée. Selon la police, celle-ci a actionné deux grenades, qu'elle portait attachées sur son ventre. Le cadavre de la femme n'a pas pu être identifié. – *(AFP, Reuter.)*

Trois morts dans deux attentats en Afrique du Sud

LE CAP. Trois personnes ont été tuées et 54 autres blessées, mardi 24 décembre, dans l'explosion de deux bombes artisanales dans un supermarché bondé de Worcester, une ville dans la région du Cap. Un homme et une enfant de neuf ans ont été tués sur le coup. Les deux engins, qui ont explosé à cinq minutes d'intervalle, avaient été placés dans des poubelles. La police a indiqué, mardi soir, qu'elle ignorait tout des motifs de ces attentats, qui n'ont pas été revendiqués. L'Afrique du Sud, qui avait été secouée par une vague d'attentats meurtriers en 1994, au moment des premières élections démocratiques, n'avait plus guère connu, depuis, de telle forme de violences. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : l'armée russe a enlevé à Moscou des jeunes gens** n'ayant pas répondu à l'appel sous les drapeaux, pour les obliger à accomplir leur service militaire, qui dure deux ans en Russie, a affirmé, mardi 24 décembre, la chaine de télévision NTV. Une unité militaire du nord de Moscou a eu recours, ces dernières semaines, à des patrouilles conjointes de l'armée et de la police pour enlever des jeunes qui n'avaient pas répondu à leur convocation, a indiqué la chaîne russe. Arrêtés, les jeunes auraient été conduits dans un centre d'incorporation et envoyés dans différentes régions de Russie, sans que leurs familles ne soient prévenues. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le premier réacteur de la centrale nucléaire de Ioujno-Oukraïna** (sud de l'Ukraine) a été arrêté, mardi 24 décembre, à la suite d'un incident jugé sans gravité par le Comité d'Etat ukrainien à la sûreté nucléaire. La veille, un incident similaire, « *dû à une erreur humaine* », s'était produit à la centrale de Zaporojie. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président tchèque, Vaclav Havel,** a passé Noël à l'hôpital, où il se remet depuis près d'un mois d'une opération du poumon M. Havel, âgé de soixante ans, a subi le 2 décembre l'ablation d'une tumeur au poumon droit, et souffre par ailleurs d'une pneumonie. Jusqu'au 21 décembre, il était placé sous assistance respiratoire. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : la police israélienne a évacué,** mercredi 25 décembre, des colons qui avaient occupé au cours de la nuit deux maisons palestiniennes dans la vieille ville de hébron, pour protester contre un prochain redéploiement militaire israélien. Des heurts ont opposé policiers et colons, dont dix ont été interpellés. Deux députés d'extrême droite, dont un vice-ministre, se sont rendus sur place pour exprimer leur solidarité avec les manifestants. – *(AFP.)*

■ **IRAK : la Turquie et les pays occidentaux** assurant la surveillance du nord de l'Irak se sont mis d'accord sur la création d'une nouvelle force destinée à remplacer l'opération *Provide comfort* de protection des Kurdes, mise en place en 1991. Basée en Turquie, cette nouvelle force sera exclusivement aérienne, ont indiqué mardi 24 décembre des sources diplomatiques. Le parlement turc devait voter mercredi un texte en ce sens. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **MAROC : la Cour suprême a confirmé,** mardi 24 décembre à Rabat, les condamnations prononcées à l'encontre de six militants islamiques, dont deux ressortissants français, reconnus coupables de l'attaque contre un hôtel de Marrakech en 1994, au cours de laquelle deux touristes espagnols avaient été tués. Hamel Marzouk et Stéphane Aït Idir, tous deux Français, et Redouane Hammadi, avaient été condamnés à mort par la cour d'appel de Fez en janvier 1995. Les trois autres, Kamel Benakcha, Abdessalam Garouaz et Abderrahmane Boujedli, avaient été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Les pluies torrentielles qui se sont abattues** sur le Maroc ces derniers jours ont causé la mort de sept personnes, a annoncé, mardi 24 décembre, le ministère marocain de l'intérieur. Les précipitations ont submergé plusieurs quartiers et bidonvilles de Casablanca, la capitale économique, inondé des dizaines de milliers d'hectares, et détérioré une partie du réseau routier. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE : un policier a été** tué, mardi 24 décembre à Dili, la capitale du Timor-Oriental, et cinq autres blessés, lorsqu'une foule venue acclamer à son retour d'Europe l'évêque Filipe Ximenes Belo, co-Prix Nobel de la Paix 1996, s'en est prise aux forces de l'ordre indonésiennes devant la cathédrale de Dili. Selon des témoins, les nombreux Est-Timorais venus accueillir le prélat craignaient que M. Belo ne soit victime d'une tentative d'assassinat. – *(AFP.)*

■ **INDE : un appareil de l'armée de l'air indienne** s'est écrasé, mardi 24 décembre, dans l'Etat de Andhra Pradesh (sud), provoquant la mort des vingt-deux personnes à bord. « La tragédie a eu lieu après une panne sur *l'un des moteurs* », a indiqué un responsable indien. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE : deux adolescents de Sydney ont été brûlés** aux premier et deuxième degrés à la suite de l'explosion d'une bombe qu'ils confectionnaient à partir d'un mode d'emploi fourni sur Internet, a indiqué la police autralienne. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS UNIS : le secrétaire américain à l'éducation,** Richard Riley, s'est opposé mardi 24 décembre à la décision du conseil d'administration des écoles publiques du district d'Oakland, en Californie, d'introduire l'enseignement de l'« *ebonics* », l'argot des quartiers noirs, dans les cours. « *Elever l'anglais noir au rang de langue n'est pas la meilleure manière d'élever les niveaux de réussite dans nos écoles et ceux de nos étudiants* », a estimé M. Riley. – *(AFP.)*

Protestations contre des arrestations « arbitraires » au Liban

PARIS. La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) « *proteste avec la plus grande vigueur contre l'arrestation* » au Liban de Wa'il Kheir, président de la *Foundation for human and humanitarian rights*, « *membre correspondant de la FIDH* ». Dans un communiqué publié mardi 24 décembre à Paris, la FIDH estime que cette arrestation, « *manifestement arbitraire* », s'est faite « *en raison même de l'engagement* » de M. Kheir, et indique qu'elle « *tiendra les autorités libanaises pour responsables de sa sûreté et de son intégrité physique et morale* ».

De son côté, l'organisation *Reporters sans frontières* pour la défense de la liberté de la presse, a protesté auprès du premier ministre libanais, Rafic Hariri, contre l'interpellation d'un journaliste du quotidien indépendant *el Nahar*, Pierre Attallah. MM. Attallah et Kheir ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête menée après des attentats anti-syriens perpétrés ces deux dernières semaines au Liban.

L'Uruguay obtient la libération de son ambassadeur au Pérou en relâchant deux militants du MRTA

Le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru garde 105 otages dans l'ambassade du Japon à Lima

En obtenant la libération de deux des siens détenus en Uruguay, contre l'élargissement d'un diplomate retenu en otage, le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) a remporté un premier succès qui, espère-t-il, fera boule de neige. Mais le gouvernement de M. Fujimori semble rester ferme dans son refus de traiter, soutenu, à quelques exceptions près, par la classe politique péruvienne.

LIMA
de nos envoyés spéciaux

En libérant, mardi 24 décembre, en début de soirée, Tabaré Bocalandro, ambassadeur d'Uruguay à Lima, et en obtenant en échange l'élargissement de deux de ses militants détenus depuis un an à Montevideo, en Uruguay, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) a remporté son premier succès dans l'épreuve de force qui l'oppose au gouvernement d'Alberto Fujimori. Selon le Comité international de la Croix rouge (CICR), il reste désormais 105 otages à l'intérieur de la résidence de l'ambassadeur nippon à Lima.

Les autorités de Montevideo ont laconiquement indiqué que la décision de libérer les deux prisonniers du MRTA avait été prise *« par le pouvoir judiciaire »*. *« C'est une expérience dure, mais intéressante »* a, de son côté, commenté l'ambassadeur Bocalandra, ajoutant qu'il ne savait rien ni de l'échange, ni de sa raison.

Quant aux deux militants du MRTA, Luis Alberto Samaniego, dit « El Negro », et Silvia Gora, dite « Nancy », ils n'ont fait à Montevideo que de brèves remarques, largement diffusées sur les chaînes de la télévision péruvienne. *« Je suis surpris parce que depuis quatre mois nous n'avions aucune nouvelle »*, s'est prudemment contenté de dire Luis Alberto Samaniego.

GESTION DU « STOCK »

Selon la police de La Paz, ce dernier serait le chef politique de la cellule du MRTA qui, en 1995, avait enlevé en Bolivie le chef d'entreprise Samuel Doria Medina. Arrêté en Uruguay avec un faux passeport bolivien, il avait fait l'objet d'une demande – refusée – d'extradition de la part de La Paz. La Bolivie détenant toujours quatre autres militants du MRTA, le commando de Lima garde sous son contrôle un diplomate bolivien.

La libération de l'ambassadeur d'Uruguay éclaire la « gestion » toute politique que le MRTA fait de son « stock » d'otages qui, après les libérations de ces derniers jours, compterait désormais quatre ambassadeurs latino-américains (Bolivie, Guatémala, Honduras et République Dominicaine) ainsi que le consul d'Argentine.

La décision de Montevideo ne manquera pas de conforter le commando dans son exigence de voir libérer ses quelque cinq cents militants emprisonnés au Pérou. Cette demande est jugée *« inacceptable »* par l'ensemble de la classe politique péruvienne qui multiplie les manifestations de soutien au président Alberto Fujimori. Dans un entretien accordé mardi au *Monde*, Javier Perez de Cuellar, adversaire malheureux du président Fujimori lors de l'élection présidentielle de 1995, a confirmé qu'il appuyait *« la fermeté du gouvernement auquel nous ne devons pas créer de difficultés »*. *« Je suis d'accord avec n'importe quelle solution qui ne soit pas militaire*, a-t-il ajouté, *mais je pense qu'elle sera difficile car les libérations de dimanche n'ont pas résolu le problème. Le MRTA n'a libéré que ceux qui n'étaient pas des cartes maîtresses. »*

Seul un parlementaire de l'opposition de gauche, Javier Diez Canseco, s'est fait l'avocat déterminé d'un dialogue. Ancin otage lui-même, le dirigeant de la Gauche Unie (IU) rappelle qu'en 1993, le gouvernement de M. Fujimori avait autorisé la réunion en prison du comité central du Sentier Lumineux pour favoriser un accord de paix. Rien ne s'opposerait donc à ce que le chef du commando rencontre les dirigeants du MRTA emprisonnés.

Cette thèse était déjà celle du ministre des affaires étrangères péruvien, Francisco Tudela, toujours détenu dans l'ambassade nippone. Elle provoque pourtant un virulent débat dans la classe politique et valent au parlementaire qui l'a reprise les vives critiques de la presse, comme si le pays était à nouveau menacé par la lutte armée.

Alain Abellard et Nicole Bonnet

L'opposition de Hongkong dénonce l'ordre pékinois

Le gouvernement chinois prépare l'habillage législatif et juridique de sa mainmise sur l'ex-colonie britannique

PÉKIN
de notre correspondant

La machine chinoise de « libération » de Hongkong est en marche. Le gouvernement de Pékin prend soin de définir, jusque dans son fonctionnement interne, la hiérarchie des responsabilités dans sa mainmise sur l'ex-colonie britannique. Immédiatement après le « coup de Shenzhen », qui, le week-end dernier, a vu la constitution pour le territoire d'un *« Parlement provisoire »* parallèle appelé à remodeler le système législatif britannique, le régime de Pékin s'est attaqué, mardi 24 décembre, à l'habillage juridique de la plus visible manifestation du retour de la colonie sous souveraineté chinoise : la future installation d'une garnison de l'armée continentale.

Le bras légiférant de Pékin, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, a *« examiné »* un projet de loi permettant à *« l'Armée populaire de libération »* de saisir les tribunaux de la future *« Région administrative spéciale »* (RAS) en cas de contentieux avec *« des résidents de Hongkong ou d'autres éléments extérieurs à ses rangs »*.

Le projet crée, pour le personnel militaire continental en poste à Hongkong, une immunité de fait vis-à-vis des tribunaux locaux qui s'étend jusqu'à ses armes et autres matériels militaires. Il précise toutefois, dans sa plus récente version, que cette immunité ne s'applique qu'aux unités effectivement en mission, laissant ainsi la porte ouverte à des poursuites en justice en cas de violation, par des militaires continentaux, des codes civil ou pénal du territoire.

Cette concession au public hongkongais, dont Pékin admet qu'elle était souhaitable afin de calmer ses craintes, est de pure forme. L'absence totale de transparence dans la hiérarchie militaire continentale empêche toute vérification sur les ordres de mission.

Le même organe légiférant – qui a procédé à la récente nomination du nouveau chef du territoire, Tung Chee-hwa – a également décidé de porter de vingt-neuf à trente-six le nombre de « députés » de Hongkong au sein de l'Assemblée nationale populaire à compter de la prochaine législature, s'ouvrant en mars 1998, pour tenir compte du *« statut spécial »* de la RAS. Les députés à l'échelle nationale ne seront pas choisis autrement que les autres représentants du pays : le nombre de candidats ne pourra excéder une fois et demie celui des sièges à pourvoir.

VERROUILLAGE

Le mini-Parlement local pro-Pékin, qui double le Conseil législatif normalement élu du territoire, est pour sa part appelé à commencer dès à présent à travailler sur la remise en cause du système britannique dans les domaines autres que la défense et les affaires étrangères (relevant directement de Pékin au terme des accords sino-britanniques de rétrocession). L'une de ses priorités sera de définir les *« actes de subversion »* pouvant mener à la condamnation en justice d'opposants. Ce n'est pas un hasard si Pékin a, au même moment, commencé à réviser son propre système légal pour y remplacer le terme de *« contre-révolutionnaire »*, désignant les actes de nature politique, par celui, moins marqué mais équivalent, d'*« atteinte à la sécurité de l'Etat »*. Ce compromis avec la réalité postrévolutionnaire ne change en rien la nature du pouvoir mais lui permet de verrouiller au maximum l'échiquier politique tant sur le continent proprement dit qu'à Hongkong.

Dans un commentaire publié le 23 décembre par l'*International Herald Tribune*, le chef de file de l'opposition libérale de Hongkong, Martin Lee, a estimé que le monde assistait ces jours-ci, moins de sept mois avant la rétrocession du territoire, à *« un transfert de facto de souveraineté »* au profit des *« marionnettes de Pékin »*. Londres s'est pour le moment abstenu de qualifier les dernières actions chinoises de violations des accords passés entre les deux pays.

Francis Deron

L'étrange déprime suicidaire des producteurs de tabac du Brésil

RIO DE JANEIRO
correspondance

Au Brésil, les ravages du tabac ne concernent plus seulement les fumeurs, invétérés ou « passifs ». Une étrange épidémie de suicides sévit dans les plantations du Rio Grande do Sul, dans l'extrême sud du pays. L'an dernier, 21 agriculteurs se sont donné la mort, presque tous par pendaison, à Venancio Aires, paisible bourgade de 56 000 habitants vouée à la monoculture du tabac. Le taux de suicide y est dix fois supérieur à la moyenne nationale. L'origine de la profonde dépression, qui précède toujours le passage à l'acte, ne fait pas l'unanimité chez les chercheurs.

Dans un reportage récent, la *Folha de Sao Paulo* privilégie la piste de l'altération du comportement par intoxication aux pesticides. De fait, la commission des droits de l'homme de l'Assemblée législative du Rio Grande do Sul vient de recevoir un *« rapport bleu »* qui abonde en ce sens. Selon l'un de ses auteurs, le professeur universitaire Joao Wernek Flak, l'inhalation de certains produits chimiques phosphorés, localement employés à haute dose dans la culture du tabac, peut avoir des effets *« dégénératifs sur le système nerveux central »*.

Son diagnostic se fonde sur *« diverses études toxicologiques »* ayant mis en lumière l'arrêt, provoqué par l'empoisonnement aux vapeurs nocives, de la production d'une enzyme nécessaire au bon fonctionnement des neurotransmetteurs. En résumé, manipulés le plus souvent sans aucune protection, les *« agrotoxicos »* (désignation brésilienne des pesticides) mériteraient plus que jamais leur appellation imagée.

UNE THÈSE CONTESTÉE

Habituée à confesser les rescapés des suicides manqués, la psychologue Karla Rosana Wietze ne partage pas cet avis. Elle préfère mettre en exergue une autre particularité commune aux victimes : descendants d'immigrants allemands luthériens installés dans le Sud brésilien à la fin du siècle dernier, les planteurs de tabac du Rio Grande do Sul seraient spécialement portés, laisse-t-elle entendre dans son témoignage, sur les manifestations extrêmes de désespoir. L'anthropologue Everton Nobre reprend d'ailleurs à son compte l'argumentaire de l'héritage culturel, en soulignant que les suicides étaient déjà fréquents à Venancio Aires dès le début des années 60. Avant le « boom » du tabac.

Cette thèse, dite de la *« germanité »*, vole cependant en éclats quand on l'applique à la population d'Arapiraca, la « capitale du tabac » du Nordeste si aride. Dans cette municipalité agricole de 120 000 âmes, les candidats au suicide, dont le nombre est de même anormalement élevé, sont en grande majorité des saisonniers embauchés dans les fermes. Mais leur appartenance ethnique ne renvoie à aucun syndrome connu : les suicidés d'Arapiraca sont tous des *caboclos*, des métis issus du brassage entre colonisateurs portugais, esclaves noirs et peuplades amérindiennes.

Début novembre, précise la *Folha de Sao Paulo*, la firme Bayer a décidé, *« bien que rien ne soit encore scientifiquement prouvé »*, aux dires de l'un de ses représentants, de suspendre la commercialisation, dans cette région, d'un pesticide dénommé Tamaron...

Jean-Jacques Sevilla

La « troisième Corée » saisie par la fièvre des affaires

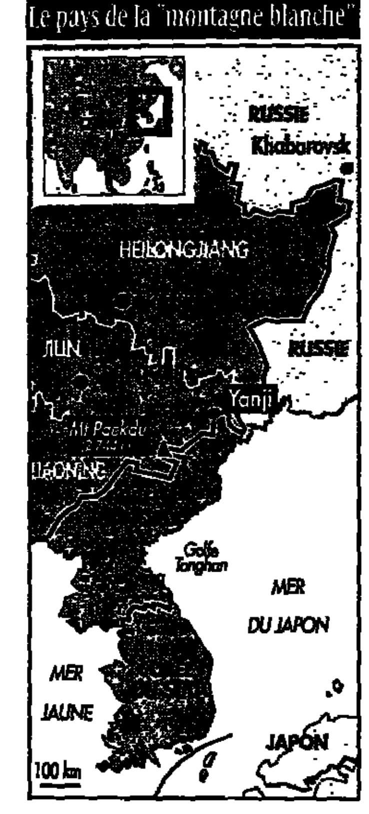
La région de Yanbian, dans le nord-est de la Chine, est une zone en plein essor économique où se côtoient Coréens du Nord, du Sud et de la diaspora

YANJI
de notre envoyé spécial

Au bord du lac, dans son grandiose cirque de montagnes hérissées de pics, le bonze, un chapelet enroulé autour de ses mains jointes, s'est agenouillé le front au sol en direction de la Corée. Sa robe flottant dans le vent glacial des sommets, il a répété ses génuflexions pendant de longues minutes, posant son crâne rasé sur les cailloux à quelques centimètres des vaguelettes du « Lac Céleste ». Originaire de Corée du Sud, il est venu rendre hommage au mont Paekdu (en chinois, Changbai shan : la « Longue montagne blanche »), ce volcan de 2 700 mètres d'altitude au cratère devenu un lac de treize kilomètres de pourtour par lequel passe la frontière entre la Chine et la Corée du Nord.

Montagne sacrée censée être le berceau du peuple coréen où, il y a quatre millénaires une femme-ourse aurait enfanté Tangun, le mythique fondateur de la nation, le mont Paekdu est aussi le symbole de sa division : les Coréens du Sud ne peuvent le voir que du côté chinois. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre Pékin et Séoul en 1992, des milliers de touristes sud-coréens font le pèlerinage au mont Paekdu, gravissant péniblement à pied les derniers six cents mètres pour atteindre le « Lac céleste » en admirant au passage la « Cascade blanche » de 68 mètres qui, dans un paysage volcanique d'une sauvage beauté, est un thème poétique inépuisable.

A l'entrée de la route conduisant au Paekdu, d'énormes publicités des *chaebol* (conglomérats sud-coréens) et de *Korean Air* accueillent les visiteurs. Les Coréens du Sud ne sont pas que des pèlerins au budget modeste qui font le voyage au mont sacré, ils sont aussi en train d'accaparer par leurs investissements la région frontalière entre la Chine et la Corée du Nord, non sans susciter l'agacement de Pyongyang. La région « autonome » de Yanbian, dans la province chinoise de Jilin, tend à devenir une sorte de « troisième Corée » où se côtoient Coréens du Sud, du Nord et de la diaspora. *« Ici, on ne fait pas de distinctions entre Coréens »*, affirme le directeur du journal local, Lim Chang-chun, qui présente une carte de visite avec son nom coréen. Cette région, aux délimitations frontalières longtemps imprécises, est peuplée depuis des siècles par des Coréens. Le plus grand afflux de population eut lieu lorsque le Japon fit main basse sur la péninsule de 1910 à 1945. Aujourd'hui, 40 % de la population de Yanbian est coréenne (plus d'un million de personnes) et au total, il y a deux millions de Coréens dans les provinces du nord-est de la Chine (Jilin, Liaoning et Heilongjiang). A Yanji, chef lieu de Yanbian, les Coréens forment la majorité de la population.



Le pays de la "montagne blanche"

« OK POUR LE BUSINESS »

On est certes en Chine, à Yanji, mais les enseignes des magasins, les noms des rues ou des administrations, les menus des restaurants sont écrits en idéogrammes et en alphabet coréen (*hangul*). Les deux langues sont employées parallèlement mais, dans les villages proches de la frontière, on ne parle pratiquement que coréen. Les moeurs sont largement coréennes, comme la nourriture : les restaurants de viande de chien, discrets en Corée du Sud pour ne pas choquer la sensibilité occidentale, pullulent ici. A Yangi, la communauté coréenne a une église catholique et un imposant temple protestant. Introduit par des prêtres coréens formés en Chine, le christianisme s'est implanté dans la péninsule coréenne il y a un siècle et sa partie sud reste le pays le plus évangélisé d'Asie orientale.

L'Histoire a contribué à renforcer une forte conscience d'identité coréenne : Yanbian fut agitée en mars 1919 par le mouvement d'indépendance coréen mené par des réfugiés politiques contre les Japonais. C'est en outre la région où vécurent Park Chung-hee (général-président du Sud de 1961 à 1979) et la mère de Kim Il-sung. Selon l'hagiographie de celui-ci, le « Grand leader » lui-même y combattit les Japonais à la tête de ses partisans. *« Je suis né ici et je suis Chinois par la nationalité, mais mon sang et mon cœur sont coréens »*, est un leitmotiv de nos interlocuteurs.

Si la coexistence et la coopération prévalent entres les Chinois et les Coréens, ces derniers se plaignent d'être parfois regardés de haut par les Chinois qui, de leur côté, se méfient de cette communauté trop soudée. Mais les antagonismes ancestraux se sont estompés dans la fièvre de l'expansion et de profit sauvage qui a saisi la région. Yanji, ville poussiéreuse et à la circulation anarchique, se hérisse de nouveaux bâtiments. Au centre de la ville s'élève un gigantesque pouce levé en pierre. Reproduction de l'œuvre du sculpteur français César, cet obélisque inattendu est symptomatique de l'air du temps : *« Il signifie : "Ok pour le business" »*, explique un chauffeur de taxi. Aux productions traditionnelles (bière et cigarettes) s'ajoute aujourd'hui le « boom » des hôtels et des grands magasins. Si les Taïwanais et les Hongkongais sont présents, ce sont surtout les Coréens du Sud qui constituent le moteur de l'expansion. Ils se sentent ici en terrain familier : Yanji leur rappelle leur pays au début de l'expansion des années 60. Daewoo vient de construire un hôtel de luxe de 270 chambres : *« Nous avons d'abord besoin d'une base pour rayonner »*, dit son directeur, Kwon Hyouk-jung. Pour obtenir la « coopération » du parti communiste, Daewoo a offert des actions à ses dirigeants. Lucky Gold Star investit dans le plastique, Ssanbangwol dans la confection et Sansung dans la production de sucre.

Cet afflux d'argent bouleverse la vie d'une ville dont la population –180 000 habitants – s'est grossie de 50 000 campagnards en situation illégale. L'inflation est galopante, la corruption endémique et la pègre prolifère : contrôlant la prostitution, les voyous règnent surtout sur un vaste marché du vol et de l'escroquerie et se livrent à des règlements de comptes meurtriers. Les nuits de Yanji sont rudes, empreintes de violence : agressivité des ivrognes, arnaque des étrangers dans les bars et les cabarets. Dans certains établissements, les filles ne parlent pratiquement pas chinois : elles viennent de Corée du Nord pour pratiquer le plus vieux métier du monde.

UN FERMENT D'UNITÉ

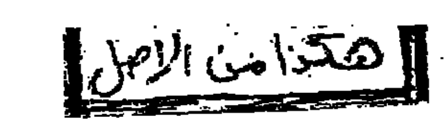
A une quarantaine de kilomètres de la frontière nord-coréenne, Yanji est le lieu où les réfugiés cherchent à se perdre dans la foule. Les autorités nient l'existence de ces transfuges qui sont, semble-t-il moins nombreux qu'avant, mais ils continuent à passer le fleuve Tumen, poussés autant par la crise alimentaire qui sévit dans leur pays qu'attirés par l'effervescence de Yanji.

Les Coréens locaux trouvent parfois leurs congénères du Sud arrogants. Mais ces derniers ont les poches pleines et le sens profond d'identité nationale a raison des antagonismes. La « troisième Corée » est en elle-même un ferment d'unité pancoréenne : la reconstitution de cette « Grande Corée » d'il y a deux mille ans, qui s'étendrait jusqu'à la rivière Songhua (Soungari) et la ville de Harbin, au cœur de la Mandchourie : un litige territorial en perspective le jour où la péninsule coréenne sera réunifiée.

Philippe Pons

Le mont Paekdu, une « Mecque » coréenne

« Mecque » coréenne, le mont Paekdu a été accaparé par le roman familial du « Grand Leader » Kim Il-sung qui tient lieu d'histoire nationale à la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Le mont Paekdu est d'ailleurs nommé, dans la propagande nordiste, « Pic du Maréchal » (Changgunbong) : c'est sur ses flancs que Kim Jong-il, fils et héritier du « Grand Leader » décédé, serait né en février 1942 dans un camp de partisans. Lorsque l'on fait remarquer aux Nord-Coréens qu'existe à Khabarovsk une maison natale de Kim Jong-il (son père était à l'époque officier dans l'armée soviétique), la réponse fuse : *« C'est un mensonge russe »*. Du bout des lèvres, ils concèdent que Kim Jong-il fut peut-être conçu à Khabarovsk, mais qu'il est né sur le mont Paekdu.



TERRORISME *Dans une lettre* de deux pages adressée au président de la République, Jacques Chirac, le Groupe islamique armé (GIA) a proféré de nouvelles menaces contre la France. Le GIA est *« dans la voie des tueries et des massacres »*, écrit dans ce document Antar Zaouabri, l'actuel « émir » qui dirige le groupe. *« Nous faisons ce que nous disons »*, ajoute-t-il. ● **LE GIA DEMANDE** à la France d'arrêter tout soutien au régime algérien et de verser *« un tribut imposé pour épargner vos vies »* ainsi que la libération de l'un de ses anciens chefs, Abdelhaq Layada, condamné à mort et incarcéré en Algérie depuis 1993. ● **DEPUIS DEUX ANS**, grâce à l'augmentation du prix du pétrole et au rééchelonnement de sa dette, l'Algérie a retrouvé une certaine aisance économique. Le soutien financier de la France apparaît désormais moins nécessaire. *(Lire aussi notre éditorial p. 8.)*

Les menaces du GIA sont prises au sérieux par le gouvernement

La lettre annonçant de nouveaux actes terroristes, parvenue à l'Elysée à la fin de la semaine dernière, a été authentifiée de manière « quasi certaine » par les services spécialisés. Le Groupe islamique armé exige la libération de l'un de ses anciens chefs, détenu en Algérie

DANS UNE LETTRE de deux pages, rédigée en arabe, qui est parvenue à l'Elysée, le Groupe islamique armé (GIA) algérien a fait état de nouvelles menaces contre la France. L'authentification de ce document est désormais « *quasi certaine* », selon les services spécialisés : il porte le cachet habituel du GIA, et sa phraséologie ainsi que son contenu sont conformes à ceux de plusieurs textes qui avaient été authentifiés dans le passé.

Signé par Antar Zouabri, l'actuel « *émir* » à la tête du GIA, le courrier a été reçu en fin de semaine dernière, selon nos informations, à la présidence de la République. Son existence et le caractère hautement sensible de son contenu n'ont été signalés que dans la soirée du lundi 23 décembre au plus haut niveau de l'Etat.

Un fonctionnement routinier avait en effet d'abord conduit le service du courrier de l'Elysée à transmettre le texte, pour traduction, au ministère des affaires étrangères. Retardée par le week-end, la traduction du document n'a été portée à la connaissance de la présidence de la République qu'en fin de journée, lundi. C'est alors, seulement, qu'ont été avisés le ministère de l'intérieur, puis l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) et les services spécialisés.

Le texte du GIA ne porte aucune date, et il ne contient aucune allusion directe à l'attentat du 3 décembre, perpétré contre une rame du RER parisien à la station Port-Royal (quatre morts, quatre-vingt-onze blessés), ni *a fortiori* aucune revendication. Il y est cependant écrit, sous la signature d'Antar Zaouabri, que le GIA « *est dans la voie des tueries et des massacres* ». « *Nous faisons ce que nous disons,* poursuit le texte. *Les événements de ces derniers jours le prouvent.* » Il s'agit, aux yeux des enquêteurs, d'une « *revendication implicite* », indiquait-on mercredi matin au *Monde* de source policière. La lettre du GIA soumet l'ouverture de négociations avec Paris à trois conditions, que le président de la République est sommé de satisfaire, sous la menace de nouvelles actions terroristes contre des ressortissants et des intérêts français (*lire nos dernières éditions du 25 décembre*). L'« *émir* » du GIA recommande ainsi à la France d'arrêter « *tout soutien* » au pouvoir en place à Alger et de verser « *un tribut imposé pour épargner vos vies* », faisant référence aux Français vivant toujours en Algérie.

Antar Zouabri exige en outre la libération d'Abu Adlan Abdelhaq Layada – *chef du GIA d'octobre* 1992 à juin 1993, date de son arrestation –, détenu en Algérie, ainsi que d'un « *groupe de frères* » dont les noms doivent être communiqués ultérieurement.

MONNAIE D'ÉCHANGE

La libération d'Abdelhaq Layada est une revendication régulièrement adressée à la France par le GIA, depuis l'interpellation au Maroc, en juin 1993, de ce leader islamiste, et son extradition vers l'Algérie, où il a été condamné à mort en juillet 1994. Son élargissement avait déjà été réclamé par les *preneurs d'otages de l'Airbus* d'Air France, le 24 décembre 1994 à Alger, qui devaient être tués, deux jours plus tard, au cours de l'assaut donné par le GIGN, sur l'aéroport de Marseille. Le même Abdelhaq Layada était encore désigné comme monnaie d'échange par les islamistes ayant enlevé les sept moines trappistes du monastère de Tibéhirine, au sud d'Alger, au mois d'avril 1996.

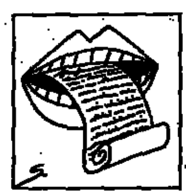
Après ces menaces, la France avait été secouée, entre le 25 juillet et le 17 octobre 1995, par une campagne d'attentats, revendiquée le 23 septembre par le GIA. Le 7 octobre, un message du groupe, qui demandait à la France de « *reconsidérer ses positions* » vis-à-vis du gouvernement algérien, avait été transmis à l'ambassade de France à Alger par l'intermédiaire du frère du chef des preneurs d'otages de l'Airbus. La vague d'attentats avait finalement été interrompue, au début du mois de novembre, quand la police française avait démantelé le réseau terroriste, dirigé par un étudiant algérien de vingt-huit ans, Boualem Bensaïd, au moment où un dixième attentat était en préparation, à *Lille* (*Le Monde* du 3 novembre 1995).

L'Elysée n'a pas émis de réaction officielle au message du GIA. Le ministère de l'intérieur a rappelé, mardi 24 décembre, que le plan Vigipirate avait été réactivé aussitôt après l'attentat de Port-Royal, attribué aux islamistes, et que, depuis le 3 décembre, « *toutes les mesures possibles de surveillance et de sécurité* [avaient] *été rétablies et renforcées* ». Cette mobilisation « *sera évidemment maintenue* », poursuivait le communiqué de la place Beauvau, soulignant que le gouvernement renouvelle « *sa volonté de ne pas céder au chantage à la peur et à la violence* ».

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

« Vous demeurez les plus dangereux ennemis des musulmans »

VOICI les principaux extraits du « *Message au président de la France, Jacques Chirac* », *signé par l'*« *Emir du GIA* », Antar Zouari, cités mardi 24 décembre par l'Agence France-Presse :



VERBATIM

« *Nous savons que vous demeurez, vous autres Français, parmi tous les impies, les plus dangereux ennemis des musulmans, malgré les actions entreprises par mes frères avant moi, que Dieu ait leur âme, Seifullah Jaafar, Abu-Addallah Ahmad et enfin Abu-Abderrahman Amine* [Djamel Zitouni] *qui a semé la terreur chez vous, lors du détournement d'avion et des attentats qui ont coûté la vie à plusieurs de vos compatriotes – grâce à Dieu – sans parler des assassinats et des égorgements qui vous ont frappés collectivement et individuellement.* »

« *Nous sommes capables, avec l'aide de Dieu, de faire bien plus que cela, car nous croyons que lorsque nous coupons vos têtes, déchiquetons vos corps et vous dispersons, nous faisons œuvre de dévotion qui nous rapproche de Dieu (...). Nous sommes, si Dieu le permet, dans la même voie que celle empruntée par nos frères, que Dieu ait leur âme, la voie des tueries et des massacres jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de discorde et que toute la religion soit à Dieu, aussi longtemps que cela puisse durer. Vous savez que nous faisons ce que nous disons. Les événements de ces derniers jours le prouvent. Vous en aurez sûrement des nouvelles dans quelque temps.* »

« *Sachez, Jacques Chirac et vous tous qui êtes avec lui, que durant le combat que nous menons contre vous, nous vous avons contactés à plusieurs reprises. (...) Mon frère Abu-Abdallah, que Dieu ait son âme, s'est adressé à vous, mais vous vous êtes entêté. Abu-Abdurrahman vous a invité à vous convertir à l'islam, mais vous avez choisi l'impiété. A vous donc le feu. De même, lors de l'affaire des sept moines, vous avez refusé de négocier. Sachez que les sept moines ont été tués le jour du ratissage et des bombardements perpétrés par le tyran. Nous avons mis leurs têtes afin que vous sachiez la vérité.* »

« *Voilà ce que nous avons à dire. A vous de choisir. (...) Si vous refusez, nous sommes prêts avec l'aide de Dieu à vous combattre et à détruire votre pays quoi qu'il nous en coûte. Dieu est avec nous et accompagnera nos actions.* »

Abdelhaq Layada, un ancien « émir » toujours incarcéré

ABDELHAQ LAYADA est le plus *important dirigeant connu du GIA* actuellement détenu dans les prisons algériennes. Agé d'une quarantaine d'années, cet homme, qui se fait appeler Abou Adlane, a été l'« émir » (le chef militaire) du GIA entre octobre 1992 et juin 1993. Ancien carrossier à Baraki, un fief islamiste au sud d'Alger – où six personnes ont encore été tuées dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 décembre –, il s'était proclamé « *commandant des Groupes armés islamiques* » en septembre 1992, lorsque son « parrain », Mohammed Allal, plus connu sous le nom de Moh Leveilley, dont il était le chauffeur, avait été tué par les forces de sécurité.



PORTRAIT

Le jeune émir était, de ce fait, devenu le principal rival d'Abdelkader Chebouti, autre chef de maquis bénéficiant, lui, du soutien de l'imam Ali Belhadj, numéro deux du Front islamique du salut (FIS), à l'époque détenu à *Blida*. Une sanglante guerre des chefs avait suivi.

PRESSIONS ISLAMISTES

Présenté comme le commanditaire de l'assassinat de Tahar Djaout – le premier journaliste tué par les islamistes –, l'émir du GIA a été arrêté le 10 juin 1993 dans la région d'Oujda, au Maroc, où il s'était rendu clandestinement. Extradé deux mois plus tard vers l'Algérie, il a été condamné à mort par la cour spéciale algérienne chargée des affaires de terrorisme. Les exécutions étant suspendues en Algérie, Abdelhaq Layada est toujours incarcéré à la prison de haute sécurité de Serkadji (ex-Barberousse), sur les hauteurs de la capitale.

Inspirateur pour les uns, médiateur pour les autres, son rôle lors de la mutinerie dans la prison de Serkadji, en mars 1995, qui s'est soldée par la mort de plus d'une centaine de prisonniers, dont une majorité d'islamistes, reste obscur.

Depuis, le GIA n'a eu de cesse d'obtenir par tous les moyens sa libération, ainsi que celle d'autres dirigeants islamistes. La première tentative a eu lieu en juillet 1993, lors de l'enlèvement de deux ambassadeurs arabes. La deuxième s'est produite lors du détournement sanglant de l'Airbus d'Air France en décembre 1994. Dernier épisode, l'enlèvement des sept moines français du monastère de Tibéhirine, dans la nuit du 26 au 27 mars 1996 : dirigé par Djamel Zitouni (éliminé depuis), le GIA avait exigé une nouvelle fois la libération d'Abdelhaq Layada. En vain. Fin mai, les restes des corps des sept moines avaient été retrouvés.

Aujourd'hui, Abdelhaq Layada est toujours incarcéré. Antar Zouabri, *alias* Abou Talha, est le nouvel émir du GIA depuis juillet 1996. Dépeint comme « *un rustre* », il est originaire de Boufarik, dans la région d'Alger. On ne sait pas grand-chose de lui, sinon que l'un de ses frères, responsable du bureau local de l'ex-FIS, a été tué. Mais que valent les informations distillées par le pouvoir algérien ? Il y a un peu moins de deux ans, la presse, étroitement contrôlée, avait annoncé la mort de l'actuel chef du GIA...

J.-P. T.

La longue liste des « messages » adressés à la France par le GIA

LA LETTRE ADRESSÉE au président de la République par le Groupe islamique armé (GIA) algérien est loin d'être la première menace formulée par les islamistes à l'encontre des autorités françaises. En revanche, le mode de transmission utilisé, dont tous les détails n'étaient pas connus mercredi matin 25 décembre, semble constituer une première, le GIA ayant jusqu'ici privilégié la voie du communiqué, soit en diffusant depuis l'étranger des textes numérotés à des publications proches de sa mouvance, soit en faisant déposer des messages à l'ambassade de France à Alger.

Le 7 octobre 1995, quelques jours avant une rencontre officielle prévue entre le président français, Jacques Chirac, et son homologue algérien, Liamine Zeroual, le bureau de l'agence de presse Reuter du Caire, en Egypte, avait été le destinataire d'un texte portant revendication des attentats commis en France. Daté du 23 septembre, rédigé en arabe et signé par l'ancien « émir » Djamel Zitouni – assassiné au mois de juillet par des islamistes rivaux –, le GIA se déclarait prêt à poursuivre les « *frappes militaires, cette fois-ci au cœur même de la France et de ses grandes villes* ». Ce communiqué reprenait les termes d'une précédente lettre, adressée directement par le GIA à Jacques Chirac, lui demandant de se convertir à l'islam et de « *reconsidérer ses positions* » vis-à-vis du gouvernement algérien.

Daté du 19 août 1995, ce message, qui avait été tenu secret par les autorités françaises, avait été transmis une deuxième fois, le 23 août, par les islamistes à l'ambassade de France à Alger, par l'intermédiaire du frère du chef des preneurs d'otages de l'Airbus d'Air France, tués le 26 décembre 1994 sur l'aéroport de Marseille. « *Embrassez l'islam,* disait-il, *et vous aurez la paix.* »

Le 13 octobre 1995, le bulletin *Al Ansar*, organe de propagande du GIA, avait à son tour publié des menaces explicites contre la France, prévenant que l'engagement du gouvernement français « *dans les sables mouvants algériens* » constituerait « *un suicide* ». Un dessin illustrait le texte, représentant une tour Eiffel soufflée par une explosion. Quatre jours après ce communiqué, un nouvel attentat était commis à Paris, à la station de RER Musée-d'Orsay.

Au printemps 1996, la menace du GIA contre la France avait ressurgi en Algérie même, avec l'enlèvement des sept moines trappistes du monastère de Tibéhirine, au sud d'Alger. Le 26 avril, le quotidien saoudien *El Hayat* publiait un texte signé par Djamel Zitouni adressé « *à la France et à son président, Jacques Chirac* », dans lequel l'« émir » proposait d'échanger les religieux enlevés contre des « *militants du GIA* » détenus en France et en Algérie, parmi lesquels figurait, déjà, Abdelhaq Layada.

REGAIN D'ANIMOSITÉ

Le 30 avril, un messager non identifié se présentait à l'ambassade de France à Alger, porteur d'une cassette audio contenant un enregistrement de la voix des moines, ainsi que d'une lettre rappelant les exigences du GIA. Ces messages ayant à nouveau été tenus secrets, c'est par la voie d'une *télécopie*, adressée le 23 mai à la radio franco-marocaine *Médi 1*, que le GIA revendiquait finalement l'assassinat des sept moines.

Après une accalmie de plusieurs mois, sans doute due aux conflits internes au sein du GIA qui ont suivi l'assassinat de Djamel Zitouni, l'animosité anti-française s'est trouvée réaffirmée, en septembre, dans le nouveau bulletin clandestin proche du GIA, *El Djamaa*, qui a pris le relais d'*Al Ansar*, supprimé trois mois plus tôt. Dans ce qui était présenté comme une « interview » du nouvel « émir », Antar Zouabri, on pouvait lire cet engagement : « *Notre position à l'égard de la France et de ses semblables est une position légitime et n'est pas dictée par la raison et les intérêts (...). La France réunit toutes les raisons qui justifient qu'on la combatte, qu'il s'agisse de la chasse* [qu'elle livre] *aux musulmans ou de l'appui qu'elle apporte aux apostats* [le pouvoir algérien]. *Les choses n'ont pas changé. En conséquence, notre attitude à l'égard de la France est la même que celle des frères qui nous ont précédés.* »

Cette déclaration n'a été suivie d'aucun communiqué officiel du GIA, ni d'aucune autre forme de revendication jugée crédible de l'attentat du 3 décembre à la station du RER Port-Royal, attribué aux islamistes. Le message adressé ces derniers jours à l'Elysée constitue, peut-être, la confirmation qu'attendaient les services spécialisés.

H. G. et E. In.

Le régime algérien a de moins en moins besoin du soutien financier français

A EN CROIRE le GIA, seule l'aide financière de la France permettrait au pouvoir algérien de se maintenir en place. Dans leurs écrits, les islamistes affirment que, sans le soutien de Paris, « *le régime oppressif et anti-islamique* » qui dirige l'Algérie aurait disparu. Or « *quiconque aide le régime oppresseur* » doit être considéré « *comme un ennemi de Dieu et de son prophète, donc comme une cible militaire dans le cadre du jihad en cours* ».

De fait, la France et l'Algérie entretiennent traditionnellement des relations économiques étroites. Premier partenaire commercial d'Alger, la France est à la fois l'un des principaux acheteurs de gaz algérien et le fournisseur privilégié du pays, qu'il s'agisse des biens d'équipement ou des produits de consommation. Le 12 décembre, sur TF 1, Jacques Chirac a rappelé que Paris n'entendait pas modifier sa politique économique. « *Si l'Algérie est isolée, notamment économiquement, alors le pire est à craindre* » a-t-il souligné, ajoutant que la France conserverait « *une relation notamment économique avec l'Algérie* ». Paris ne souhaite cependant pas accroître la part du gaz algérien dans ses approvisionnements.

En 1994, le soutien de Paris au pouvoir algérien a été manifeste lorsque l'Algérie, étranglée par le poids d'une dette extérieure qu'elle ne pouvait plus rembourser, a obtenu de l'argent frais – plusieurs milliards de dollars – de la communauté internationale et négocié dans de bonnes conditions un rééchelonnement de ses échéances. Les pouvoirs publics français n'avaient pas hésité à mettre en avant leur « *lobbying* » intense en faveur d'Alger, tant auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale que des créanciers publics et privés de l'Algérie. Sans l'appui de Paris, ont répété à maintes reprises des hauts fonctionnaires français, Alger aurait été moins bien traitée par ses bailleurs de fonds.

AMÉLIORATION ÉCONOMIQUE

Depuis, la situation a changé du tout au tout. L'Algérie, qui était dans l'incapacité de faire face à ses échéances il y a deux ans, a aujourd'hui retrouvé une aisance financière qui la met – au moins provisoirement – à l'abri des pressions d'un pays tiers. Le rééchelonnement de la dette extérieure, l'octroi de crédits importants par la communauté internationale – 900 millions de francs ont encore été prêtés en décembre par Bruxelles –, la baisse considérable des importations, notamment celles de produits agricoles et, surtout, l'envolée des cours du pétrole ainsi que celle du dollar lui ont offert, à la fin de 1996, des réserves de changes comme jamais elle n'a eues depuis l'indépendance en 1962. Leur montant est proche de 20 milliards de francs.

Nantie d'un tel matelas, l'Algérie n'est plus prise à la gorge. Et sa marge de manoeuvre face aux autres capitales, Paris en particulier, est d'autant plus grande que les Etats-Unis, l'Allemagne, le Canada, l'Espagne et, prochainement, l'Italie – voire le Japon –, ont *décidé, ces derniers mois,* de réouvrir des lignes de crédit, surtout dans le secteur des hydrocarbures.

Dans ces conditions, la France n'apparaît plus comme l'ultime et unique soutien d'Alger, contrairement aux affirmations du GIA. La meilleure preuve en est que Paris et Alger n'ont toujours pas renouvelé le protocole financier qui les lie. D'un montant de 6 milliards de francs, le dernier a été signé à la mi-1994, alors qu'Edmond Alphandéry était ministre des finances.

Aujourd'hui, son enveloppe – mélange de crédits très divers – est épuisée, mais les discusssions pour son renouvellement n'ont toujours pas commencé, contrairement à ce qu'avait promis Hervé de Charette, le ministre des affaires étrangères, lors de sa visite à Alger, à l'été 1996. Le remaniement ministériel intervenu en Algérie cet automne et les bouleversements dans l'administration expliquent en partie le retard et l'on évoque désormais une possible signature au printemps. Il n'empêche : l'Algérie a moins besoin d'une aide que Paris entend de revoir à la baisse. Comme le faisait observer récemment en privé un responsable français : « *On peut même se demander s'il est nécessaire de signer un nouveau protocole avec l'Algérie* ».

Jean-Pierre Tuquoi

MODES DE VIE Le mariage reprendrait-il des couleurs ? 254 000 unions ont été célébrées en 1995 et ce chiffre pourrait être à la hausse en 1996. Les nouvelles dispositions fiscales, en vigueur depuis janvier 1995, et la complexité de certaines démarches administratives semblent inciter des couples à se résigner à cette *« formalité nécessaire »*. ● OUTRE LE RÉGIME FISCAL, certains avantages demeurent attachés au mariage. Dans l'enseignement, par exemple, il permet de gagner quelques « points » qui permettront de décrocher la mutation souhaitée. Pour certains couples, le choix du « mariage d'intérêt » l'emporte ainsi. ● DE MÊME, LE TRADITIONNEL CÉRÉMONIAL du mariage paraît évoluer. L'emprise familiale semble moindre sur l'organisation de fêtes de plus en plus fréquemment conçues comme de véritables spectacles.

Un nouveau type de « mariage d'intérêt » exerce sa séduction sur les couples

L'alignement du régime fiscal des concubins sur celui des unions déclarées a conduit certains à reconsidérer leur statut. Le calcul des impôts ou la simplification des démarches administratives peuvent aujourd'hui apparaître comme de véritables incitations

« POUR NOUS, le mariage a été une formalité nécessaire », laisse tomber Adélaïde. La formule est abrupte. Après quatorze ans de vie commune, Adélaïde et Jean, la cinquantaine, ont fini par passer devant le maire. Leur motivation : l'envie d'adopter un enfant. Les concubins ont certes le droit d'adopter un enfant, mais un seul des membres du couple est alors reconnu comme parent. *« Cela pouvait représenter un risque psychologique ou affectif pour lui. Nous ne voulions pas qu'il dise : "Pourquoi Jean est mon vrai papa, alors que tu n'es pas ma vraie maman". ou inversement*, explique Adélaïde. *L'intérêt de l'enfant, si l'un de nous venait à disparaître, nous a paru plus important que notre idéologie. »*

Le mariage relèverait-il aujourd'hui davantage de quelques considérations matérialistes plutôt que d'un souci d'officialiser un amour que l'on espère inaltérable ? Le calcul des impôts ou la simplification des démarches administratives peut apparaître comme une véritable incitation. Dans ce cas, se marier simplifie parfois l'existence.

Les enquêtes d'opinion montrent que la désaffection pour l'institution matrimoniale n'est pas aussi dramatique que ce que l'on imaginait il y a dix ans encore. En janvier, lorsque les statistiques sur les mariages célébrés en France en 1996 seront rendues publiques, il n'est pas à exclure que l'on observe un frémissement à la hausse. En effet, les nouvelles dispositions fiscales concernant les concubins, moins favorables puisqu'elles accordent désormais le même nombre de parts fiscales aux parents non mariés et aux mariés, auront peut-être eu des répercussions sur le nombre de célébrations. En 1994, 254 000 unions ont été célébrées en France, soit un millier de moins qu'en 1993. Une étude menée en 1992 par le secrétariat de la pastorale familiale de l'épiscopat indiquait que l'Eglise avait béni 137 567 mariages, soit un mariage sur deux.

« En Suède et en Autriche, la hausse a été spectaculaire dans les premières années [suivant la réforme fiscale], *puis l'on a constaté un creux »*, affirme Jean-Claude Kaufmann, chercheur au CNRS. Dans ces deux pays, le mariage était devenu fiscalement plus avantageux que le concubinage. En France, le souci a été de rétablir une certaine égalité, aux dépens des concubins, jusqu'alors favorisés. Alors que les deux membres du couple non marié pouvaient déclarer chacun leur enfant, et donc intégrer deux fois une demi-part supplémentaire dans le calcul de leur impôt, les époux ne déclaraient qu'une demi-part. Depuis janvier 1995, époux et concubins se voient appliquer les mêmes quotients familiaux. *« Ces changements peuvent avoir une influence sur la fraction des personnes qui hésitaient à sauter le pas »*, assure Jean-Claude Kaufmann.

Avec le changement du régime fiscal, les parents non mariés reconsidèrent leur statut, et trouvent parfois, selon le niveau de leurs revenus, des avantages financiers à une union officielle. Anne et Didier, trente-neuf ans, ont ainsi pris leur décision après près de quinze années de vie commune. *« Jusqu'ici, nous avions intérêt à rester concubins, puisque nous avons un fils âgé de quatorze ans*, raconte Anne. *Mais comme j'ai connu une période de chômage en 1995 et 1996, je n'allais plus payer d'impôt, alors que Didier, qui est cadre, continue à être imposable. Nous nous sommes mariés en août 1996 pour faire une déclaration commune et alléger le total, voire ne plus payer d'impôt du tout. Et si je dois connaître à nouveau le chômage, nous en profiterons encore tous les deux. »*

Le choix du mois d'août, fait par Anne et Didier, ne doit rien au hasard non plus. Si 60 % des mariages ont lieu entre juin et septembre, l'espoir de bénéficier d'une chaude journée ensoleillée n'est pas le seul souci des amoureux : tous les futurs mariés savent qu'ils ont davantage intérêt à officialiser leur union à la moitié de l'année. S'ils se marient à cette époque, les deux compagnons établissent d'abord chacun une déclaration de revenus séparée, puis, pour les six derniers mois, une déclaration commune. Comme chacune des sommes obtenues correspond à six mois de salaire et que l'impôt est calculé sur la base d'une année, le total à payer au fisc devient souvent quantité négligeable. *« Cela permet en outre à certaines couples de ne pas passer dans les tranches supérieures d'imposition*, précise Sylviane Plantelin, notaire à Neuilly. *Quand les deux revenus sont fortement disproportionnés, ou lorsque l'un des deux membres du couple est au chômage, le mariage est fiscalement plus intéressant. »*

Par ailleurs, les concubins restent encore fortement pénalisés en cas de décès de l'un des membres du couple. Passé l'âge de la cessation d'activité professionnelle, le veuf non officiel ne bénéficie pas de la réversion de retraite de son compagnon décédé, à la différence du veuf officiel. Lorsqu'il s'agit d'héritage de biens immobiliers, même si un testament établit que le compagnon est bien le destinataire du legs, l'Etat impose plus lourdement le concubin que la personne mariée. *« Pour un appartement de 1 million par exemple*, reprend Sylviane Plantelin, *le fisc lui demande 594 000 francs, alors qu'il ne réclame que 116 500 francs de droits au veuf. »*

Ces considérations touchant à la fin de la vie ne semblent pas représenter une motivation essentielle pour les jeunes couples, pour lesquels l'échéance paraît lointaine. Souvent, ce sont des intérêts à plus courte portée qui précipitent le mariage. Stéphane, ingénieur, et Nathalie, professeur, ainsi que Mickaëlle, conseillère principale d'éducation, et Olivier, juriste, ont largement avancé leur mariage dans le but d'augmenter le nombre de points que comptabilisent les jeunes femmes salariées à l'éducation nationale. Avec ce capital supplémentaire de soixante unités, elles espèrent favoriser leur demande de mutation dans la région d'activité de leurs époux.

« En cas de revenus fortement disproportionnés, ou si l'un des deux est au chômage, le mariage est fiscalement plus intéressant »

« Il valait mieux un mariage civil, rapide, avant le 1er mars, plutôt que d'être séparés pendant un an et demi », confie Stéphane. Pour Anne et Walther, vingt-trois et vingt-cinq ans, étudiants, il s'est tout simplement agi de ne pas laisser à la loi le soin de les séparer. Sans ce mariage, Walther, qui est canadien et en situation régulière, n'aurait pu prétendre postuler pour un emploi en France à la fin de ses études, l'année prochaine. Anne rencontrerait les mêmes difficultés si le couple décidait de quitter la France pour le Québec une fois ses diplômes en poche.

Un nouveau type de mariage d'intérêt serait-il en train de voir le jour ? *« On a toujours surestimé la rationalité des gens sur ces questions »*, tempère François de Singly, sociologue. *« Le mariage n'a pas disparu, mais il a changé de signification »*, assure-t-il.

Aude Dassonville

Les concubins assimilés aux époux pour le RMI et l'ISF

L'Etat assimile les concubins à des conjoints aux deux extrémités de l'échelle des revenus, en cas de revenu minimum d'insertion (RMI) et d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Deux personnes qui touchent le RMI et qui vivent sous le même toit sans être mariées ne perçoivent pas deux allocations compensatoires, mais une seule, majorée de moitié, soit 3 447 francs, au lieu de deux fois 2 298 francs. En matière d'ISF, si 175 000 couples mariés y sont assujettis, seule une quinzaine de couples de concubins se sont dénoncés auprès de l'administration fiscale. Il ne s'agit pas pour eux de se montrer absolument solidaires des plus démunis, mais l'adjonction des dettes d'un des deux membres du couple dans le calcul fiscal leur permet de réduire leur taux d'imposition.

De la fête au spectacle, la tradition revisitée

YANNICK ET ESTELLE se marieront le 5 juillet prochain. Civilement, mais aussi religieusement. *« Je trouve ça plus beau »*, dit Estelle. Pourtant, les futurs époux ne sont *« pas plus croyants que ça »*. *« Ma mère a grossièrement insisté »*, s'amuse la jeune fille de vingt-six ans. Cette concession à la pression familiale n'est ni la seule ni la moindre. Les jeunes gens, tous deux policiers à Paris, souhaitent s'entourer, à la table d'honneur, de leurs meilleurs amis. Mais *« ça ne plaît pas à mes parents »*, ajoute Estelle.

La *« tradition »* est parfois difficile à bousculer. La bénédiction nuptiale ou la cérémonie qui se déroule en mairie ont considérablement changé de signification. La réception qui les suit évolue à son tour. Elle devient peu à peu une fête plus ou moins libérée des habituelles contraintes de la tradition.

Depuis une trentaine d'années, *« les choses ont basculé avec les relations sexuelles prénuptiales »*, explique Martine Segalen, ethnologue. L'avènement de la contraception, les lois sur le divorce ont commencé à bouleverser le modèle familial. *« Le mariage sanctionnait l'accès à la sexualité, à l'état d'adulte, à l'indépendance vis-à-vis des parents »*, reprend-elle. Aujourd'hui, cet aspect « sanction » du mariage a évolué, il marque plutôt l'accès des jeunes gens à la vie professionnelle. *« Le mariage intervient lorsque les deux compagnons ont achevé de se construire une identité sociale grâce au travail »*, estime François de Singly, sociologue. Il en veut pour preuve que *« les gens en contrats à durée déterminée se marient moins que ceux qui bénéficient d'un contrat à durée indéterminée »*.

LES JEUNES S'AFFRANCHISSENT

Cette indépendance, acquise par le travail, le concubinage, mais aussi l'âge tardif auquel le mariage intervient, permettent une plus grande initiative dans l'organisation de la fête. *« Les jeunes cherchent à personnaliser cette journée »*, constate Mme Segalen. En s'affranchissant du modèle parental, ils n'envisagent plus seulement la célébration de leur union comme une grande réunion familiale calquée sur ce qu'ont pu connaître leurs ascendants.

Ainsi, Pascale et Vincent, vingt-huit et vingt-quatre ans, ont-ils souhaité faire de la cérémonie civile, en février 1995, *« leur »* journée, entourés de leur proche famille et de leurs témoins. *« On craignait d'être noyés dans le gigantisme*, se souvient Vincent. *Ceci s'est confirmé lors de notre mariage religieux, trois mois plus tard : la journée nous a complètement échappé. »* Toute la famille, dans sa dimension la plus large, était alors présente, et l'organisation de la réception avait été presque entièrement assumée par les mères des époux. Sur le même principe, Olivier et Mickaëlle, vingt-cinq ans, ont préféré se marier au début de l'année 1996, entourés de toute leur famille, avant d'organiser une cérémonie religieuse plus fastueuse, en juillet 1997, à laquelle tous leurs amis ont été conviés.

Ce désir d'organiser une journée recentrée autour d'eux-mêmes contribue à transformer le mariage en une sorte de spectacle, assure Martine Segalen. Depuis dix ans, l'ethnologue constate ce qu'elle appelle une *« inflation rituelle »*. *« Il y a eu un premier décrochage dans les années 70*, détaille-t-elle. *Jusqu'à cette époque, la robe de cérémonie était soumise aux modes. Puis on a fait de la mariée une espèce de reine d'un jour, de Barbie, habillée en "meringue". La robe est devenue une robe de spectacle, presque un vêtement de scène. »*

Les Caméscopes ont achevé de faire de certaines cérémonies de véritables shows. *« Il est presque devenu plus important de filmer l'échange des anneaux que de les passer aux doigts »*, souligne la chercheuse avec ironie. Pourtant, bien qu'ils aient investi le mariage de nouvelles significations, les couples ne sont pas véritablement parvenus à inventer de nouveaux rituels. A défaut, ils les modifient, petite touche par petite touche.

A. Da.

Noël avec les handicapés mentaux de l'Arche

Dans ce monde de l'incommunication, la veillée est synonyme de relations et d'amour

TROSLY-BREUIL (Oise)
de notre envoyé spécial

Guitares, bassons, maracas et triangle accompagnent les chants de Noël. Gilbert Adam, le prêtre, commente la naissance du Christ, un événement qui rappelle notre *« faiblesse »*, notre *« petitesse »*, dit-il, et le besoin de *« chaleur »* dans les relations humaines. Dans l'assistance, des corps blessés, désarticulés, de handicapés mentaux. Leurs gestes sont désaccordés, leurs regards vides et brillants, noyés dans la lumière des bougies qui illuminent l'autel. Au milieu d'eux, leurs « assistants », jeunes pour la plupart, et Jean Vanier, fondateur de la communauté de l'Arche, soixante-huit ans, ancien officier de marine, connaissant par cœur Aristote et l'Evangile, couvert de son éternel ciré gris-vert. Sa haute silhouette aux cheveux blancs domine l'assemblée.

Noël est un moment d'exception à l'Arche – 800 handicapés, 600 assistants, répartis en vingt-quatre communautés pour la France seulement. Après la messe, dans la tradition des *Christmas carols* anglo-saxons, une petite troupe, en costumes d'ange, traverse en chantant les rues de Trosly-Breuil, à la lisière de la forêt de Compiègne (Oise), où l'Arche a son centre. Précédés de leurs instruments garnis de sacs de friandises, ils frappent à la porte de familles amies et de la Petite source, la Forestière, l'Ermitage ou le Val-Fleuri, ces foyers où handicapés et assistants vivent en communauté.

Aux Fontaines, des guirlandes et des figurines de bois et de pâte à sel pendent aux branches d'un sapin. On mime le conte des deux lépreux à la crèche. Des corps se tordent dans un fauteuil, se traînent sur un tapis. Des cris s'élèvent, parfois stridents, presque insoutenables. Pourtant, dans ce monde de l'incommunicable, des messages passent – étonnement, joie, douleur, colère – grâce à l'intensité d'un regard, d'un silence, au désordre d'un geste, à la délicatesse d'un toucher. *« Il n'y a pas de jour où ils n'échangent entre eux comme une marque de tendresse »*, assure Corinne.

A la Forestière, une maison d'accueil spécialisée, on rencontre des cas encore plus lourds. Comme celui d'Edith, trente-quatre ans, à l'Arche depuis dix-huit ans, qui a mis des années avant de cesser de se frapper violemment la tête, comme pour se délivrer de l'angoisse qui la handicape depuis sa naissance.

Aujourd'hui, Paula Winters, son assistante, sait décoder chacun des cris d'Edith, déchiffrer le moindre de ses mouvements. Elle raconte le langage de ce corps inerte, la communication partagée à l'occasion d'un bain, d'un échange de regards ou de caresses : *« Je sais qu'Edith, par tout son corps, me transmet un message et m'entraîne dans le mystère de sa vie. A travers son langage non verbal, elle éveille le désir de la connaître plus profondément. »*

PROFIT MUTUEL

Les visages se transforment, les corps se détendent. A sa manière, Louisa dialogue avec Ivan. Un jour, lui qui, autiste, ne fixe jamais un regard, perce le sien après une longue absence. Louisa devine le reproche : *« Je te reconnais. Je sais qui tu es. Pourquoi es-tu partie si longtemps ? »* Louisa vient d'Italie, Paula de Belgique, Gertrud d'Allemagne, Alison d'Angleterre, d'autres du Québec, de Suisse ou de Suède.

Après un premier *« plongeon »* dans cette réalité du handicap mental, les assistants reçoivent un temps de formation. Certains craquent, beaucoup restent. L'Arche est pour eux le lieu d'une révélation, voire d'une « guérison ». *« Les handicapés ont cassé toutes les barrières qui me protégeaient »*, dit Maylise, une jeune Rémoise qui sort du baccalauréat et veut être éducatrice. Leur regard est une *« radioscopie »*, ajoute-t-elle, *« il me révèle telle que je suis, avec mes handicaps à moi aussi »*.

Jean Vanier n'aime pas qu'on parle de l'Arche, qu'il a fondée il y a trente ans, comme d'une *« bonne œuvre »*. Car, pour lui, le profit de cette relation avec le monde de l'incommunication est mutuel : *« Les handicapés nous apprennent quelque chose de nous-mêmes et de l'humanité. Ils nous révèlent semblables à eux, vulnérables comme eux. »* Et la fête de Noël n'a pas, pour lui, d'autre sens que de rappeler qu'ils sont des personnes comme les autres, capables de relations et d'amour. Mais cette souffrance et cette violence, qu'il fréquente pourtant depuis si longtemps, restent pour lui un sujet de *« mystère »*.

Corinne assure qu'à la suite d'un deuil l'un de ses amis handicapés a signé une carte d'adieu, non pas avec ses initiales habituelles, mais en griffonnant un mot qui ressemblait à celui de Pâques. Elle le croit, c'est l'essentiel, et en sortant de la messe de minuit, elle rappelait cette prière : *« Béni sois-tu, Seigneur, d'avoir caché ces choses aux savants et de les avoir révélées aux petits. »*

Henri Tincq

Le forcené du Puy-en-Velay est placé en garde à vue

DOMINIQUE LAURAIN, un père de famille de quarante et un ans, s'est rendu aux forces de police, mercredi 25 décembre vers deux heures et demi du matin, alors qu'il s'était retranché, avec sa femme et ses deux filles âgées de sept et treize ans, à l'intérieur du palais de justice du Puy-en-Velay (Haute-Loire) depuis mardi midi. L'homme a abandonné ses armes, un fusil et une arme de poing, après avoir obtenu qu'un texte où il exprime les motifs de sa colère soit remis à la presse. Il a été placé en garde à vue. Il protestait contre le fait de ne plus bénéficier des prestations de la caisse d'allocations familiales et déplorait qu'une de ses voisines n'ait pas été poursuivie après avoir agressé sa fille aînée, en 1985. La personne en cause aurait fait l'objet d'un internement psychiatrique, a précisé le substitut du procureur.

DÉPÊCHES

■ **ESSONNE : une cinquième personne, Philippe Moncany, a été placée en détention**, lundi 23 décembre, dans l'affaire des salaires fictifs versés à des proches de Xavier Dugoin, le président (RPR) du conseil général de l'Essonne. Ancien directeur adjoint de la société Parachini, M. Moncany a été mis en examen par le juge Jean-Marie d'Huy pour *« corruption et abus de biens sociaux »*.

■ **IMMIGRATION : une Guinéenne de vingt-neuf ans, Mariama Touré-Condé, a obtenu un titre de séjour** et de travail d'un an de la préfecture de la Loire, après que Jacques Chirac lui eut accordé, en août, une remise de l'interdiction définitive du territoire, prononcée par la cour d'appel de Lyon, en mars 1995. Ses deux petites filles risquaient l'excision si elles rentraient en Guinée.

■ **ACCIDENTS : l'opération « Sécurité sur les pistes de ski » a été réactivée**, mardi 24 décembre, par Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, après les décès d'un enfant de dix ans et d'un homme de soixante-seize ans, samedi 21 décembre à Courchevel et Tignes. Les victimes avaient été percutées par des skieurs évoluant trop vite.

■ **ÉDUCATION : les quatre maîtres-auxiliaires de Toulouse (Haute-Garonne) qui observaient une grève de la faim** depuis douze jours, ont décidé de suspendre leur mouvement, mardi 24 décembre, après avoir estimé les propositions du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, *« acceptables »*. Des *« réunions de concertation »* devraient avoir lieu.

DISPARITIONS

Etienne Dailly

La politique et les affaires

ÉTIENNE DAILLY, membre du Conseil constitutionnel et ancien sénateur radical, est décédé, à l'âge de soixante-dix-huit ans, mardi 24 décembre en son domicile parisien.

Sa silhouette a longtemps symbolisé dans les couloirs du Palais du Luxembourg le *notable politique à la mode de la III*e *République plus que de la V*e. C'est pourtant avec celle-ci que sa *carrière électorale commence* vraiment. Né le 4 janvier 1918 à Paris, Etienne Dailly est élu sénateur de Seine-et-Marne en 1959. Il le reste jusqu'en février 1995, date à laquelle René Monory, président du Sénat, le nomme au Conseil constitutionnel. C'était le remerciement pour trente-cinq ans d'activité inlassable au service la seconde chambre du Parlement. Membre inamovible de la commission des lois, Etienne Dailly était un juriste aux compétences reconnues, même par ses adversaires. Vice-président du Sénat à partir de 1968, il présidait les séances avec brio et attention.

Pour efficace qu'elle soit, son activité de sénateur était loin d'être la seule. Ingénieur de l'école supérieure des travaux publics de Paris, sa carrière professionnelle bifurqua très vite vers le conseil juridique et financier aux entreprises. D'être devenu un des grands « fabriquants » de la loi ne l'empêcha *pas de continuer* à exercer ce métier. Proche de Marcel Boussac, *grand industriel du textile et* homme d'influence de la IVe République, il cumula *tout* au long *de* sa vie les postes d'administrateur de sociétés, ce qui le fit croiser le chemin de Jimmy Goldsmith. Cette expérience en fit un grand spécialiste du droit des affaires et nourrit nombre de ses interventions au Palais du Luxembourg.

UN DES « PATRONS » DU SÉNAT

Ce juriste annonçait fièrement comme profession celle d'exploitant agricole. Elle fut, il est vrai, le point de départ de son activité politique. D'abord maire de Montcourt-Fromonville, petit village de Seine-et-Marne où il eut une propriété, il devint conseiller général en 1961, président de l'assemblée départementale de 1967 à 1982, maire de Nemours de 1965 à 1977. Membre du Parti radical socialiste depuis 1946, il fut de ces hommes de droite qui combattirent le retour du général de Gaulle en 1958, mais qui, petit à petit, se rallièrent à la majorité. Ce fut, pour lui, à l'occasion de l'élection présidentielle de 1974, où il fut un des fervents soutiens de Valéry Giscard d'Estaing.

Catholique fervent mais aussi franc-maçon, Etienne Dailly était *ainsi devenu un des « patrons »* du Palais du Luxembourg. A sa riche *carrière, il n'aura manqué qu'un* portefeuille ministériel ; lors de la première cohabitation, en 1986, son nom fut évoqué pour le ministère de la justice. En le nommant au Conseil constitutionnel, René Monory lui offit une compensation. La longue maladie qui vient de l'emporter ne lui a pas laissé le temps de marquer de son influence cette institution prestigieuse.

Thierry Bréhier

Rina Ketty

Une star de la chanson d'avant-guerre

LA CHANTEUSE Rina Ketty est morte lundi 23 décembre à Cannes, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De son vrai nom Cesarina Pichetto, la chanteuse italienne, à l'accent espagnol, était née à Sanzana, petit village proche de Turin, en 1911, et était arrivée à Paris au début des années 30. Parallèlement à son emploi de dactylo dans une fabrique de voitures d'enfants de la région parisienne, elle fait ses débuts au cabaret montmartrois *Le* Lapin agile dans un répertoire des *plus classiques (Gaston Couté ou* Théodore Botrel) – qu'elle interprète sans micro –, avant d'adapter pour le public français des succès italiens (*Rien que mon cœur*, en 1938).

Un premier récital à l'Olympia en 1938, trois disques et un Grand Prix de la chanson : un succès simplement honnête jusqu'à ce que deux titres la propulsent au rang de grande vedette populaire, rivale de Tino Rossi : *Sombreros et mantilles* et surtout *J'attendrai*, de Poterat et Olivieri, qui symbolise bientôt l'attitude française durant la *« drôle de guerre »*.

Rina Ketty aura du mal à renouer avec le succès à la Libération, même si son public lui reste un temps fidèle. Elle quitte la France en 1954 pour l'Amérique (le Canada, puis les Etats-Unis) où les nouveaux courants musicaux ne lui sont pas plus favorables (elle chante dans les réserves indiennes comme devant les Esquimaux) et ne revient qu'en 1964, pour se fixer à Antibes, se produisant quelque temps dans un petit cabaret du vieux Nice. *Mais le come back* espéré est un échec. Elle chantera à *nouveau en public en janvier 1982* pour le premier anniversaire de Radio Bleue, dont le slogan – *« comme autrefois »* – convient assez à la sourde nostalgie associée à son nom comme à son répertoire.

Supplantée dans le registre des chanteuses « exotiques » par Gloria Lasso, puis par Dalida, Rina Ketty avait réagi vivement lorsque cette dernière, au milieu des années 70, avait repris *J'attendrai*, le titre qui l'avait consacrée. Jack Lang, alors ministre de la culture, lui avait remis en 1991 la médaille de chevalier des Arts et Lettres.

Philippe-Jean Catinchi

■ **FRANÇOIS LOUGAH,** chanteur de variétés ivoirien, est mort le 21 décembre à Abidjan, à l'âge de cinquante-quatre ans, des suites d'une longue maladie. Né à Lakota, il était considéré en Côte-d'Ivoire comme le plus important chanteur des années 70. Saxophoniste, organiste et chef d'orchestre, il était célèbre dans toute l'Afrique occidentale et centrale, où l'on fredonnait ses tubes, notamment *Pecoussa*, arrangé par Manu Dibango, *Bokali Zaza, Kouglizia*.

■ **RONNIE SCOTT,** saxophoniste britannique, cofondateur avec le saxophoniste Peter King du club de jazz londonien le Ronnie's Scott, est mort, dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 décembre, à son domicile de la capitale britannique. Il était âgé de soixante-neuf ans. Le Ronnie's Scott avait été ouvert en 1959, à Gerrard Street, avant de déménager en 1967 au 47 Frith Street, dans le quartier de Soho. Ce club londonien était devenu l'un des plus célèbres du monde, et la plupart des musiciens de jazz y ont joué un jour ou l'autre. Saxophoniste ténor, Ronnie Scott avait participé au développement du jazz en Grande-Bretagne après la seconde guerre mondiale au sein de diverses formations. Plutôt tourné vers le swing et le be-bop, Ronnie Scott a aussi suivi l'émergence du free jazz britannique et européen en programmant, en plus des vedettes du jazz « classique », nombre de solistes des diverses avant-gardes. Ronnie Scott avait aussi joué au sein du big band de Kenny Clarke et Francy Boland entre 1962 et 1973. Certains des concerts enregistrés au club londonien ont fait l'objet d'une série de CD. Ronnie Scott ne jouait plus depuis pluiseurs années mais tenait toujours à présenter lui-même les musiciens avant leur entrée en scène. Au public il adressait alors souvent cette phrase devenue fameuse : *« Silence s'il vous plaît, vous n'êtes pas là pour vous amuser. »*

■ **MARGRET ELIZABETH REY,** écrivain américain, auteur de livres pour enfants dont le célèbre *Curious George*, est morte samedi 21 décembre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Cambridge, dans l'Etat du Massachusetts. Née à Hambourg le 16 mai 1906, émigrée aux Etats-Unis en 1940, Margret Rey étudie notamment à l'école allemande d'architecture et d'art du Bauhaus, à l'Académie d'art de Düsseldorf et à Paris. Lorsque Hitler arrive au pouvoir, en 1933, elle quitte Berlin, où elle vient d'ouvrir un studio de photographie, pour *Rio de Janeiro, où elle rencontre* son mari, Hans Augusto Rey, qui se lancera avec elle dans les albums pour la jeunesse. Leur aventure éditoriale commence « par accident ». *« Nous étions en voyage de noces à Paris, où Hans avait dessiné des girafes pour un magazine français,* raconte Margret Rey. *Chez Gallimard, quelqu'un qui nous avait remarqués nous demanda d'en faire un livre. Ainsi est né* Cécile G. et les neuf singes. » C'était en juin 1940. Le voyage de noces se termine précipitamment : *« Nous avons quitté Paris à bicyclette, n'emportant que nos manteaux et nos manuscrits, quelques heures seulement avant l'arrivée des nazis. »* Mais l'envie d'écrire pour les enfants ne les quitte plus. Entre 1941 et 1966, Margret Rey et son mari signent sept histoires autour d'un singe, *Curious George*, dont les tribulations font le tour du monde. Leurs livres se vendent à près de 20 millions d'exemplaires. En France, deux d'entre eux, aujourd'hui épuisés, ont été traduits à L'Ecole des loisirs sous le titre *Georges* (1980) et *Georges fait du vélo* (1981).

■ **EDWARD KASSER,** éditeur musical, est mort, le 19 novembre, à Londres, vient d'annoncer l'hebdomadaire professionnel *Billboard*. Agé de soixante-seize ans, Edward Kasser était né à Vienne. Face à la montée du nazisme, il s'était installé à Londres. Au début des années 50, il y fonda une société d'édition qui porte son nom. Editeur de chansons de Frank Sinatra ou Nat King Cole, il acquiert aux Etats-Unis les droits sur *Rock Around the Clock*, de Max Friedman et Jimmy Myers. La chanson deviendra un succès mondial en 1955 dans sa version interprétée par le groupe de rock'n'roll Bill Haley and the Comets, sur le générique du film *Blackboard Jungle (Graine de violence)*, de Richard Brooks. Depuis, cent soixante versions en trente-cinq langues différentes de ce morceau symbole ont été recensées. Edward Kasser fonda aussi, en 1966, la maison de disques President Records et s'occupa de l'édition et du management des Kinks puis, dans les années 70, du joueur de claviers du groupe Yes, Rick Wakeman.

Clarisse Nicoïdski

Une certaine idée de la littérature

LA ROMANCIÈRE Clarisse Nicoïdski est morte lundi 23 décembre à Etampes, des suites d'un cancer, à l'âge de cinquante-six ans.

Bouleversée par deux deuils successifs – la mort de son mari, le peintre Robert Nicoïdski, il y a deux mois, et celle de l'homme auquel elle avait consacré l'un de ses romans les plus émouvants, *Raphaël, je voulais te dire...* (Flammarion, 1985) –, elle n'avait pourtant pas renoncé à de multiples projets théâtraux, romanesques, éditoriaux. Son dernier roman, *Milord* (Mercure de France), fait le point sur un épisode de sa vie tumultueuse. Elle y raconte, sur un ton insolent et vif, sa liaison avec un escroc, le marchand d'art Fernand Legros.

Clarisse Nicoïdski a publié de nombreux textes érotiques, parmi lesquels *Le Pot de miel* (Mercure de France) et *La Ruche* (Spengler), mais aussi des textes autobiographiques vibrants – comme *La Mort de Gilles* (Mercure de France) – ou décapants – comme *Rumeurs dans la salle des profs* (Ramsay). Cet esprit batailleur, volontiers moqueur, ne plaisait pas toujours. Elle le savait, mais n'écrivait pas pour plaire. Elle écrivait pour défendre une *certaine idée de la littérature* et de la singularité. De la générosité aussi. *Le Désespoir tout blanc*, avec lequel elle avait fait son entrée en littérature (au Seuil), vient d'être mis en scène par Daniel Mesguich au Théâtre de la Métaphore, à Lille. Parce qu'elle était convaincue que la littérature était une forme de résistance non seulement à la morosité, mais à la veulerie, elle n'avait pas craint dans ses romans d'intenter des procès aux guerres qui avaient accompagné sa naissance et son enfance. D'origine yougoslave, elle avait vécu à Lyon – où est situé son récit autobiographique *Couvre-feux* (Ramsay), qui lui vaudra le prix des lectrices du magazine *Elle* – et au Maroc.

La violence sous toutes ses formes, politique et individuelle, demeurait le sujet de prédilection de la romancière, qui aimait mettre à nu les passions. Son roman *Guerres civiles* (Payot, 1991), l'un des plus accomplis, parvenait à décrire l'absurdité des affrontements, l'horreur du deuil, l'épouvante impuissante devant la souffrance des autres. Sur ce thème, elle est revenue dans *Les Amants* (Lattès, 1995), où se mêlent la passion qui unit deux amants – doubles modernes d'Abélard et Héloïse – et la guerre, ici clairement située en Algérie.

Attentive à capter les sensations, les pulsions, les dégoûts et les élans, Clarisse Nicoïdski transformait volontiers ses narrations en longs monologues hallucinés, qui étaient aussi une réflexion sur le temps, l'écriture, la mort, le désir. La quête d'un style qui rendrait justice aux infinies nuances de la sensation la conduisit à s'intéresser à la peinture. Outre deux monographies consacrés à Modigliani (Plon) et à Soutine (Lattès), elle a pubié *Une histoire des femmes peintres* (Lattès). Mais c'est au roman qu'elle revenait le plus fidèlement, afin d'y exprimer à la fois son amour de la vie et du bonheur joyeux, sa défiance devant tous les masques, sa volonté d'affronter de face la mort, ce qu'elle résuma à la fin d'un de ses livres : *« Je veux aller jusqu'au fond de ma mort, disais-tu, retrouver la voie tracée de ma naissance... Mais on n'explore jamais l'extrémité du soir. Un seul jour, la chute s'empare aussi du corps, tu rejoins alors ce point de la lumière. »*

René de Ceccatty

■ ***FARON YOUNG****, chanteur américain de musique country, s'est suicidé* à Nashville (Tennessee), le 10 décembre. Il était âgé de soixante-quatre ans. Né le 25 février 1932 à Shreveport (Louisiane), il était devenu au début des années 50 une figure importante de la country. Souvent placé dans la continuité de Hank Williams, Faron Young avait accumulé les succès dans les hit parades spécialisés. Chanteur populaire, il figurait au générique de plusieurs films musicaux. Faron Young était aussi éditeur musical, propriétaire d'un studio d'enregistrement, directeur d'une agence de management d'artistes et copropriétaire d'un périodique, *Music City News*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Florence GUTENBERG
et
Etienne IZRAELEWICZ

sont heureux d'annoncer la naissance de

Ruben,

le 22 décembre 1996, à Paris.

Décès

– M. Roger Arnaud,
M. et Mme Georges Cayla
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Quatrepoint,
M. et Mme Philippe Arnaud
et leurs enfants,
Mme Christine Arnaud
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 17 décembre 1996, de

Maria Rita ARNAUD,
née IGLESIAS y SAINZ,

dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Sault (Vaucluse).

– Le doyen des enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants de la faculté Jean-Monnet (université Paris-Sud),
s'associent au chagrin de la famille de

Viviane KETCHEDJIAN,
professeur d'anglais,

dont la finesse et le goût d'enseigner ont nourri des *générations d'étudiants*.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Lyon. Rennes. Entraigues. Meyssac. Ambrières. Fribourg.

Mme Hélène Caron,
sa mère,
Mme Marie-Jo Caron,
son épouse,
Christophe, Anne et Auguste,
Cécile, Maxence et Justine,
Matthieu et Anabel,
Guillaume,
ses enfants et petits-enfants,
Christian et Michèle Caron
et leurs enfants,
Daniel et Dominique Caron
et leurs enfants,
Ses frères, belles-sœurs et neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Michel CARON,
professeur d'université en géologie,

survenu le 22 décembre 1996, à son domicile, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Michel, 45, avenue Berthelot, à Lyon-7e, le vendredi 27 décembre, à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le directeur de l'Ecole normale supérieure de Lyon,
Ses collègues enseignants et chercheurs,
Ses amis membres du personnel administratif et technique,
Ses élèves et anciens élèves,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Michel CARON,
professeur des universités,
directeur du CIBS.

Il restera l'un des pionniers de l'Ecole normale supérieure de Lyon et tout particulièrement du laboratoire des sciences de la Terre qu'il a créé.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Michel, 45, avenue Berthelot, Lyon-7e, le vendredi 27 décembre 1996, à 15 h 15.

– Le collège des physiologistes hospitalo-universitaires de Paris
s'émeut de la disparition de notre collègue, le

professeur Jacques DELATTRE,

et exprime à sa famille ses condoléances.

– L'université de Pau et des pays de l'Adour,
La faculté des lettres, langues et sciences humaines de Pau,
Le département d'études ibériques,
Le centre de recherche en littérature romane,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur José EXTRAMIANA,

survenu le 23 décembre 1996, en son domicile, 3, rue Désirée-Clary, à Pau.

– *Le docteur et* Mme Yves Trocmé,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Fanjoux,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 24 décembre, dans sa cent unième année, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Louis FANJOUX,
née Madeleine PONSONNET,

et rappellent la mémoire de son mari,

le docteur Louis FANJOUX,

décédé en 1982.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 décembre, à 14 heures, en l'église de Monteceaux-l'Etoile, Saône-et-Loire.

45, rue de l'Hospice,
71300 Monceau-les-Mines.
12, rue Paul-Vaillant-Couturier,
58000 Nevers.

– Marie Lebecq, née Vallez,
son épouse,

Pierre-Marie et Colette,
Michel et Brigitte,
Bernard et Catherine,
Jean-Marc et Nicole,
ses enfants,

Vivien, Marie-Aurore, Edouard, Louis, Jérôme, Guillaume, Clémence, Xavier, Bruno, Philippe,
ses petits-enfants,

Juliette et Georgette Vitelle,
ses sœurs,

Les familles Vallez-Delille (†), Vallez (†)-Chappat, Robert-Vallez (†), Vallez-Grival, Vallez (†)-Cardon, Vallez-Lemaire, Lemaire (†)-Vallez, Quillet-Vallez, et l'abbé Jean Vallez,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces et leurs enfants,

Les militants ACO anciens du Maroc, et leurs aumôniers Mgr Jean Chabert, l'abbé Guinand,

Ses voisins et amis du quartier,
font part avec grande peine du décès de

M. Jules LEBECQ,

à l'âge de soixante-seize ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu le jeudi *26 décembre 1996, à 14 heures*, amphithéâtre de l'hôpital Lariboisière, Paris.

La messe de funérailles se fera le vendredi *27 décembre, à 11 h 30*, en l'église de Bévillers, Nord (près Cambrai).

4, rue Turgot,
75009 Paris.
Maison Robert Gernez,
59037 Avesnes-les-Aubert.

– Le président de l'université de Pau et des pays de l'Adour,
La directrice du SUEE,
Le doyen de l'UFR de lettres et sciences humaines,
La directrice du département de FLE,
Les enseignants, le personnel et les étudiants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-Noël MIRA,
enseignant,

le lundi 23 décembre 1996.

– Mme Valérie Tauzin,
son épouse,
Alice et Pauline,
ses filles,
M. Pierre Tauzin,
son frère,
Mme René-Paul Rigaud,
sa cousine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean TAUZIN,

survenu accidentellement *le 18* décembre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Marceau d'Orléans.

55, chemin de halage,
45800 Saint-Jean-de-Bray.

Anniversaires de décès

– Une affectueuse pensée est demandée, le 26 décembre, à ceux qui ont connu et aimé

Caroline-Inci ERHUN.

– Le 26 décembre 1987,

Anatoli MASLOV

disparaissait brutalement à l'âge de trente-six ans.

Catherine, sa femme,
demande à ceux qui l'ont connu et aimé de garder vivant le souvenir de son sourire.

« Ainsi souffle-t-on sur la vitre
[pour dessiner les initiales
de ceux à l'absence desquels
[on ne peut pas se résigner [...] »
Joseph Brodsky.

Soutenances de thèse

– **Philippe Delorme** a soutenu sa thèse de doctorat en sciences de gestion, le 20 décembre 1996, à l'université Paris-X-Nanterre : **« Ethique, prospective et management stratégique ».**

Mention : très honorable avec félicitations du jury, composé de MM. les professeurs Jean-Claude Tarondeau, Michel Carle, André Boyer, Jean-Gustave Padioleau, et de MM. Yves Bénard, Octave Gélinier et Robert Tinlot. Une autorisation de publier lui a par ailleurs été accordée.

HORIZONS

PORTRAITS

La montagne des cantiques et des mantras

Héritiers de mai 68, Lama Denis et Frère Philippe vivent, en Savoie, à Karma Ling et à Tamié, une expérience spirituelle radicale. A la démarche bouddhiste d'éveil du premier répond, chez le second, la quête permanente d'une conversion dans la tradition communautaire des cisterciens





SOUS le poids de la neige, les branches des sapins ploient. Le gong retentit jusqu'au fond de la vallée. L'heure de la méditation réveille l'ancienne chartreuse de Saint-Hugon, transie par les ans et par les vents, alors que les drapeaux de prières flottent autour du monumental *stûpa* aux couleurs criardes, mais aux proportions parfaites, symbolisant le corps, la parole et l'esprit de Bouddha. Enveloppés de robes rouges ou blanches, emmitouflés dans des châles, les fidèles pénètrent dans le temple, se déchaussent, joignent les mains sous le menton et se prosternent devant l'autel, avant de s'installer sur le coussin rouge, dans cette posture de méditation qui rassemble et canalise les énergies. A droite, sur son trône, Lama Denis Teundroup paraît à la fois détaché de tout et relié à ce qui l'entoure. Le corps dodeline. Il marmonne ses invocations.

Om mani padme om : du Tibet reclus aux Alpes françaises, le *mantra* sacré est récité des millions de fois par les bouddhistes du *Mahàyâna* (Grand Véhicule). Ce qui, littéralement, veut dire : « *Le joyau de la Compassion dans le lotus de la Sagesse.* » Quand elle se fait plus sourde ou semble s'éteindre, la litanie reprend, réentonnée par un autre fidèle au fond du temple, rythmée par les cuivres. Obsédante, l'incantation sans fin rebondit sur les murs du sanctuaire, frappe les vitrines de l'autel où sont exposés la statue de Bouddha, les étuis des canons sacrés, les portraits de quelques grands maîtres et quelques offrandes. Les bougies de purification frissonnent et se reflètent dans une boule de cristal, symbole de lucidité et de transparence.

Lamas, retraitants ou hôtes de passage, hommes et femmes, chantent, de leurs sonorités graves, « *le merveilleux Bouddha de lumière infinie* ». Ils méditent sur « *les quatre considérations pour convertir sa mentalité* » et récitent leurs *mantras* (invocations mystiques), ainsi traduits en français :

Le monde, les vivants,
tout est impermanent,
moi aussi, bientôt je mourrai.
Les états de l'existence cyclique
ne sont jamais le bonheur
authentique.

Suit un long silence, puis l'invocation reprend :

En les bouddha, dharma
et sangha
jusqu'à l'Eveil, j'entre en refuge.
Par les bienfaits des dons
et des vertus,
que je m'éveille pour le bien
des Etres.

A quelques kilomètres de Karma Ling, le nouveau royaume de Bouddha en France, niché, entre Chambéry et Grenoble, au cœur des Alpes, la trappe cistercienne de Tamié, à son tour, s'éveille. Il est 4 heures du matin. En aube blanche, quarante moines trouent le silence de la nuit, en chantant les vigiles. La même quiétude, le même dépouillement, la même légèreté se lisent sur les visages et sur les pierres. Rien n'est trop beau pour l'Éveillé, disait Lama Denis. « *Rien n'est trop beau pour la gloire de Dieu* », renchérit Jean-Marc, le père-abbé de Tamié, commentant les six offices quotidiens de louange et d'offrande. Transmise de génération en génération depuis la fondation de l'abbaye en 1132, cette foi radicale et cette liturgie de Tamié, lieu sacré entre ciel et terre, se veut anticipation d'« *un royaume qui vient* ».

Le bouddhiste et le trappiste. Denis Eysseric-François – en religion Vajracarya Lama Denis Teundroup – et Philippe Hémon – aujourd'hui Frère Philippe – sont nés le premier en 1949 à Paris, le second un an plus tard en Bretagne. Tous deux sont fils de mai 68. Une année de grâce pour le futur lama : en 1968, il réussit son bac, s'envole pour l'Inde, rencontre Kalou Rinpoche (1904-1989), l'un des plus grands maîtres contemporains de la tradition *Mahâyânâ*. Il s'inscrit dans la bouillonnante fac de Vincennes – philo, médecine, psycho – apprend le sanscrit et le tibétain, suit son maître, dont il devient l'interprète, d'Orient en Occident, qui l'installe en France, à Karma Ling, et lui donne son nom de refuge : « Teundroup », c'est-à-dire « Celui qui réalise son but ».

De son côté, Philippe Hémon, après des études de biochimie à la faculté des sciences de Lyon, entre à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Voué aux minorités, il milite à la CFDT et au PSU, tendance Victor-Leduc, dont il devient l'un des responsables à la fédération de Paris. Dans le même temps, il dévore Maurice Clavel, fréquente la sulfureuse abbaye de Boquen en Bretagne, restaurée avant-guerre par un abbé de Tamié, Alexis Presse, et devenu, après 68, un fief de catholiques contestataires : « *J'étais le seul non-marxiste*, raconte Philippe, sourire en coin. *L'esprit de système n'est pas dans la règle de saint Benoît !* » En 1974, au moment des Assises du socialisme, il rompt avec Michel Rocard et le PSU et entre... à la Trappe, consacrant sa vie au silence et à la prière.

UN roman d'Azouz Begag sous le bras, il arpente les couloirs de Tamié : « *Les rituels bavards, je connais*, explique-t-il. *Mais la ritualité des offices et d'une belle liturgie me libère.* » Le silence ? Philippe rappelle qu'on peut communiquer autrement que par la parole : « *Le silence n'est pas rupture de communication. C'est une manière de respecter l'autre.* » Rattrapé par ses anciennes responsabilités sociales, avant de devenir bibliothécaire et maître de chant, il était directeur de la fromagerie de Tamié, qu'il a dû, la mort dans l'âme, convertir aux normes européennes. Il connaît tous les fermiers, les commerçants, les élus, les préfets. A chaque « *mètre carré de moquette* », on lui donnait du... « *Mon Père* », ce qui avait le don suprême de l'agacer.

Denis, Philippe : leurs routes d'anciens soixante-huitards avaient mille raisons de se croiser ailleurs que dans des monastères bouddhiste ou trappiste. Mais, proches par la géographie alpine, sont-ils si éloignés par la tradition qu'ils ont, l'un et l'autre, choisie et suivie ? Ils ont en commun des écritures, des maîtres, des rites, des symboles, des siècles d'accomplissement et de sainteté. A la démarche d'éveil du premier, répond en écho, chez le second, la quête permanente d'une conversion personnelle. « *Ce qui nous différencie, c'est la découverte de Dieu, à travers un homme qui s'appelle Jésus-Christ* », explique Jean-Pierre, un autre frère cistercien qui connaît bien la famille bouddhiste. Mais ce qui se passe à Tamié n'est pas aux antipodes de ce qui se vit à Karma Ling.

C'en est fini aujourd'hui de la vague pseudo-bouddhiste, d'origine soixante-huitarde ou hippie, qui se travestissait en déguisements japonais ou tibétains. « *Il y a quinze ans, je me sentais mi-tibétain, mi-français. Aujourd'hui, je me sens pleinement français* », dit Lama Denis. Ceux qui frappent à sa porte de Karma Ling – 10 000 visiteurs par an, 2 500 réguliers – viennent du corps médical ou paramédical, des milieux de la communication et de l'enseignement. Comme Hélène Meunier, devenue Lama Wangmo, ancien professeur de philosophie, qui a pratiqué le zen avant de découvrir le bouddhisme tibétain et qui, dès le lendemain de son mariage, a engagé avec son mari tailleur de pierre – chacun de son côté –, la fameuse retraite de réclusion complète de trois ans, trois mois et trois jours (trois années lunaires et trois demi-lunaisons dans le calendrier tibétain). Dans quatre autres centres tibétains aujourd'hui, une centaine de Français pratiquent en ce moment cette retraite dont Lama Wangmo assure qu'elle lui a apporté l'équilibre, la paix et la maturité.

A Karma Ling, pas d'autre hiérarchie que celle de maître à disciple. A l'intérieur du *stupa*, dressé au centre de l'ancienne chartreuse, un système hydraulique fait tourner une sorte de moulin à prières, qui exprime en même temps le cheminement intérieur, la mise en mouvement des désirs d'éveil. Le bouddhisme est art de vivre et discipline, travail sur soi pour éliminer les images mentales négatives, génératrices de souffrances, et accéder à l'Eveil. C'est cette soif d'expérience directe, radicale, unifiante – corps et esprit, contemplation et action – qui attire à Karma Ling tant de retraitants et de méditants, en quête d'aventures spirituelles.

Pas de dogme non plus, c'est-à-dire de croyance en un Dieu révélé, incarné. Pas de vérité définitive et tranchée. Toutes les formulations du bouddhisme sont « *relatives* », d'où l'absence d'intégrisme, de schisme, de guerre de religion. Maître de ses émotions après des années de pratique, Lama Denis sourit parfois, rit plus rarement encore, ne s'emporte pas. Il ne change de ton et n'élève un peu la voix que pour dénoncer la réputation de « pessimisme » parfois attachée au bouddhisme : « *Nous sommes tous porteurs de la nature de Bouddha et chacun de nous a donc des capacités d'Eveil* », explique-t-il. Ou de « narcissisme » : « *Nos enseignements sont tous ouverts à l'apprentissage de la compassion.* » Philosophie humaniste ? Thérapeutique ? Mode de vie ? Le bouddhisme ne juge pas, ne culpabilise pas et, ce faisant, séduit l'homme d'aujourd'hui qui refuse l'approche juridique, dogmatique ou hiérarchique de la vie spirituelle.

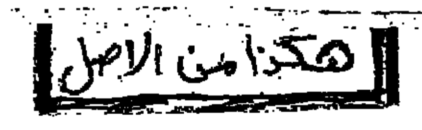
A la différence de Denis, Philippe a gardé les émotions, les révoltes, voire la gouaille de sa jeunesse. Il ne supporte pas l'onction qui s'attache encore à sa fonction, vitupère contre les stéréotypes (« *fric-bière-fromage* ») que les médias associent obstinément à l'image du moine ou se lasse du trop grand nombre de passages (100 000 par an à Tamié) : « *Je vais finir par me faire moine !* » Mais aujourd'hui, Philippe est surtout un homme écorché par le drame, au printemps de cette année, des sept moines de Tibéhirine, enlevés et égorgés en Algérie, cisterciens et trappistes comme lui. Trois venaient de Tamié et étaient ses amis, auxquels Philippe rendait visite le plus souvent possible. Il est hanté par le souvenir de « *ces petits moines de rien du tout* », dont personne n'avait jamais entendu parler, mais dont le martyre a scandalisé le monde entier. Et à ceux qui cherchent une figure de moine pour le monde moderne, cet ancien soixante-huitard propose la « *précarité* » des trappistes de Tibéhirine, étrangers dans leur pays d'adoption, minoritaires en terre d'islam, expulsables à tout moment, menacés jusque dans leur vie. « *Les vrais moines d'aujourd'hui, c'étaient eux* », dit-il.

Les jeunes ou les couples qui frappent à la porte de la trappe de Tamié, pour un jour, une semaine, une vie, ne sont pas si différents de ceux de Karma Ling. Ils viennent étancher une même soif de beauté et de radicalité, rétablir une communication rompue avec la foi ou la société. Or, le paradoxe de ces hommes, à la fois hors du monde et dans le monde, bouddhistes ou cisterciens, est qu'ils connaissent, mieux que beaucoup d'autres, les tourments de l'âme. Sont-ils en mesure de les guérir ? C'est la seule question qui les hante. Que, malgré ses limites, le bouddhisme interroge le christianisme, nul ne le nie à Tamié, où l'on oppose toutefois la puissante tradition communautaire des cisterciens. Ne dit-on pas, sans doute à tort, qu'on peut être bouddhiste tout seul, mais qu'on ne peut être moines qu'ensemble ?

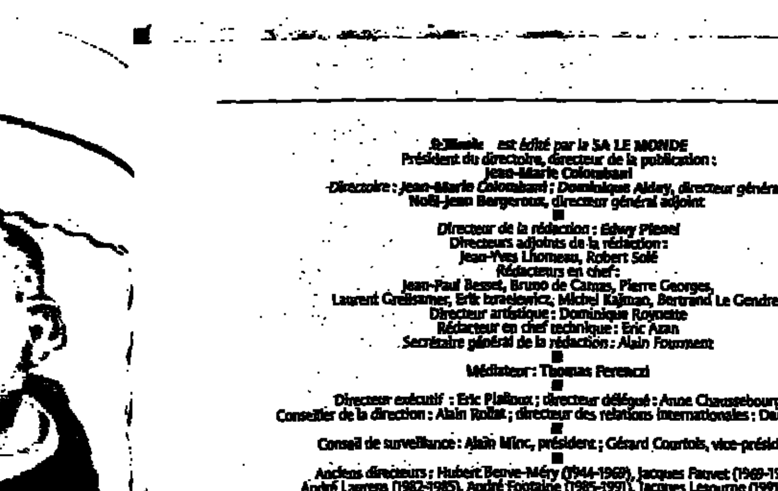
Il reste toutefois à retrouver, convient Frère Jean-Pierre, cette tradition de « *paternité spirituelle* », à base d'enseignements, de compagnonnage et d'exercices, que les élèves bouddhistes trouvent chez leurs maîtres, les jeunes Slaves chez leurs starets et les jeunes Orientaux chez leurs gourous. Des maîtres mystiques rhénans (comme Eckhart) aux Exercices de saint Ignace, le christianisme est riche de son patrimoine mystique, de ses trésors d'expérience et d'accompagnement spirituel. Le monachisme chrétien devra restaurer une sorte de « thérapeutique » fondée non pas, comme dans le bouddhisme, sur une relation de maître à disciple, mais sur un principe d'enracinement, de stabilité dans un lieu et – sans l'apparence des mots puisque la règle est celle du silence – sur la qualité et la fidélité des relations entre personnes. « *Une parole d'évangile dite à un jeune par un moine, ça compte*, conclut Philippe. *Et c'est ce qui se dit ici, de proche en proche, qui fait reculer la nuit.* »

Henri Tincq

Dessin : François Jattiot



هكذا من الأصل



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Médiateur : Thomas Ferenczi
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La Chine, atout ou danger ?

Suite de la première page

Alors, pourquoi cette lancinante appréhension de la Chine émergente ? Pour deux raisons essentielles. D'abord parce que les contradictions intérieures à régler sont gigantesques. Les tensions nourries par le creusement des inégalités (65 millions de pauvres), les migrations internes (une population flottante de 100 millions de personnes) et les nuisances écologiques – fléau extrêmement préoccupant – recèlent un fort potentiel d'instabilité. Dans un tel contexte, la question de l'efficacité de l'Etat devient primordiale. Prompt à bâillonner les dissidents, le « centre » sera-t-il en mesure de brider les inclinations autonomistes de provinces côtières dopées par la politique de réformes de Deng Xiaoping ? « *Ces provinces recherchent la croissance à tout prix sans nullement se sentir liées à un intérêt national* », souligne un économiste.

Cette réémergence de la « Chine bleue » ne met pas seulement en cause la cohésion de l'ensemble de l'édifice, elle fait aussi peser une hypothèque sur la réussite de l'expérience de Hongkong qui rejoindra, en juillet 1997, le giron continental en vertu du principe « un pays, deux systèmes ». La tâche de Pékin s'annonce délicate. S'ils veulent préserver la réussite du territoire, les dirigeants chinois devront à la fois faire preuve de souplesse à l'égard des affaires hongkongaises et d'inflexibilité à l'égard des provinces voisines qui seront tentées de faire main basse sur cette enclave de prospérité. La culture monolithique du pouvoir central autorisera-t-elle un tel régime à double vitesse ? Au-delà se profile l'immense question de savoir si l'Etat conserve le contrôle réel de l'économie. Peu sophistiquée au stade actuel, celle-ci est plus « *une masse* » qu'une « *force* » et ne répond donc que faiblement aux sollicitations (fiscalité, taux d'intérêt) du pouvoir central.

ÉTHIQUE DE SUBSTITUTION

D'où la deuxième inquiétude : cet Etat érodé, atteint dans ses fonctions de contrôle d'une société civile s'affranchissant de sa tutelle, ne va-t-il pas être tenté de se relégitimer en durcissant son rapport au monde extérieur, selon une recette classique ? Cherchera-t-il son salut dans la redécouverte du nationalisme, commode éthique de substitution au défunt marxisme-léninisme ? Réhabilitation de Confucius, célébration d'une culture plusieurs fois millénaire, rappel litanique des « *humiliations* » infligées naguère par l'Occident (et le Japon) : les exemples de cette conversion idéologique ne manquent pas.

Les officiels chinois présents à Wilton Park n'ont pas nié une telle évolution, mais se sont efforcés de la dédramatiser : « *Après la révolution culturelle, les jeunes générations ne croyaient plus en rien et se sont laissées happer par le matérialisme. Nous cherchons aujourd'hui à remplir ce vide grâce au patriotisme, et non au nationalisme, afin de maintenir la cohésion du pays.* » La preuve des intentions pacifiques de la Chine à l'égard de son voisinage n'est-elle d'ailleurs pas que l'Armée populaire de libération ne dispose d'aucune force de projection capable d'intervenir sur un théâtre extérieur ?

Pourtant, ces assurances ne convainquent que partiellement les capitales régionales. La crise du détroit de Formose au printemps a montré que Pékin n'avait nullement renoncé à l'usage de la force contre Taïwan. De même, ses prétentions en mer de Chine méridionale, notamment sur l'archipel des Spratleys, ne laissent pas d'inquiéter les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (*ASEAN*). Ceux-ci réagissent en prônant officiellement une politique d'« engagement constructif » à l'égard de leur grand voisin, ce qui ne les empêche nullement de recourir *de facto* à des réponses relevant de la stratégie d'« *endiguement* » *(containment)*.

RÉCHAUFFEMENT SINO-RUSSE

Les relations avec la Russie et le Japon restent aussi lourdes de malentendus. Une commune aspiration à desserrer l'étau américain sur le monde de l'après-guerre froide vient certes de permettre un spectaculaire réchauffement sino-russe mais la question du devenir de la Sibérie, où certains résidents russes s'alarment du « *péril jaune* », continuera de jouer un rôle d'irritant. A l'égard de Tokyo, Pékin n'en finit pas de mettre en accusation le passé militariste japonais et le récent renforcement des liens de sécurité nippo-américains n'a fait qu'attiser, pour ne pas dire enflammer, les suspicions chinoises.

Quant au rapport à l'Occident, il reste aussi foncièrement ambivalent. Le souci d'intégrer la Chine au système international pour mieux la pacifier est la ligne dominante. Les Européens l'ont toujours soutenue, et leur résolution est confortée par la quête affichée d'un monde multipolaire. Après bien des tergiversations, Washington y adhère à son tour, comme le montre la nouvelle souplesse de Bill Clinton sur la question de l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Mais la défiance persiste. L'aversion de Pékin à s'engager dans un système multilatéral de sécurité et sa propension quasi paranoïaque à dénoncer les prétendues ingérences extérieures, notamment sur le dossier des droits de l'homme (« *complot occidental* »), alimenteront encore longtemps les doutes sur la capacité des Chinois à se plier à un code de bonne conduite international. La schizophrénie à l'égard de la Chine risque fort de dominer les affaires du monde durant les prochaines décennies.

Frédéric Bobin

RECTIFICATIFS

BIBLIOTHÈQUES NATIONALES

Nous avons écrit dans *Le Monde* du 10 décembre, à propos de l'attribution du nom de François Mitterrand à la Bibliothèque nationale de France, qu'aucune bibliothèque nationale ne porte de nom dans aucun pays. Henri Simons, échevin bruxellois de l'urbanisme, de la participation et de la coordination du logement, nous signale que la Bibliothèque royale de Belgique s'appelle l'Albertine, en hommage au roi Albert Ier.

PUBLICITÉ

Dans l'article consacré à la réduction de l'affichage publicitaire à Lyon (*Le Monde* du 17 décembre), Henry Chabert, adjoint à l'ubanisme, déclare vouloir supprimer la moitié des panneaux 4 par 3 sur la ville de Lyon. Contrairement à ce que nous avons écrit, il craint que les professionnels de l'affichage soient tentés, en compensation, de se tourner vers les communes limitrophes.

PRÉCISION

MAURICE ARRECKX

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 17 décembre, Maurice Arreckx n'a pas été condamné pour recel de fonds mais pour recel de fonds provenant d'un abus de confiance.

Le Monde

ÉDITORIAL

Paris-Alger... Bruxelles

LES PARISIENS en ont, hélas ! déjà eu la preuve : la France n'échappe pas à la guerre civile algérienne. La France et l'Algérie ne peuvent s'ignorer. Trop de liens, trop de sang notamment, les unissent. La géographie et l'histoire ont tissé d'étroites relations, bonnes ou mauvaises. Il n'y a pas de tourmente algérienne qui n'ait d'écho de ce côté-ci de la Méditerranée, et l'Algérie n'est pas indifférente à ce qu'on pense d'elle à Paris. Il y a une vulnérabilité réciproque qu'il est inutile de vouloir ignorer. C'était vrai hier, ce ne l'est pas moins aujourd'hui, à l'heure où ceux qui se cachent derrière le sigle du ou des GIA – Groupes islamiques armés – menacent à nouveau la France d'une série d'attentats.

S'il faut en croire le communiqué publié mardi 24 décembre en leur nom, ils réclameraient la libération d'un de leurs membres, Abdelhak Layada, détenu en Algérie. Le gouvernement français n'y peut pas grand-chose. Mais un peu à la manière dont certains islamistes au Proche-Orient ont « démonisé » l'Amérique et la jugent responsable de tout ce que fait Israël, certains islamistes algériens ont diabolisé la France et lui imputent tout ce que fait le gouvernement algérien.

Il n'empêche : la France ne peut pas ne pas avoir de relations avec l'Algérie. Le souhaiterait-elle, d'ailleurs, que la France ne le pourrait pas, du seul fait de l'importance de la communauté algérienne installée sur son sol. Il est donc parfaitement légitime que Paris maintienne des relations économiques et politiques avec Alger. Comment ignorer un pays-clé d'un Maghreb en croissance démographique exponentielle à la porte sud de l'Europe ?

Ce qui est moins légitime, c'est de maintenir la coopération financière – même en baisse – sans l'assortir de la moindre condition politique. Jacques Chirac s'était, l'an passé, publiquement prononcé pour ce sain principe de la conditionnalité. Le chef de l'Etat paraît l'avoir singulièrement oublié. La France n'a pas eu un mot pour dénoncer le référendum qui, le mois passé, a encore durci un pouvoir militaire algérien qui, chaque jour, paraît s'éloigner un peu plus de l'ouverture politique que le pays attend. Elle semble en outre résignée à voir rabaisser le statut de sa langue au nom d'une arabisation prônée par un régime en mal de légitimité.

Plus grave, peut-être : l'Union européenne (UE) vient d'accorder un prêt de 900 millions de francs à l'Algérie, là encore sans que l'opération soit soumise à la moindre condition politique. Or, s'il est éminemment souhaitable que l'UE ait une « politique algérienne », les Européens ne peuvent ignorer la nature d'un régime qui porte une lourde part de responsabilité dans la situation actuelle. Plus encore que la France, l'UE, précisément parce qu'elle ne peut pas être soupçonnée d'arrière-pensées post-coloniales, doit faire pression sur Alger. Elle dispose à l'égard de l'Algérie d'une liberté de parole que Paris ne peut avoir. Ne pas s'en servir, c'est courir le risque de se voir accuser par les têtes brûlées de l'islamisme d'une vague complicité avec les militaires algériens.

Vincent et son jardin *par Ben Landais*

Vincent Van Gogh n'a sans doute pas peint le « Jardin à Auvers ». En témoignent au moins dix indications de style

RAVALÉ ! Le verdict est tombé. Présenté en vente publique dans un hôtel parisien, le 10 décembre, le *Jardin à Auvers* de Van Gogh n'a pas trouvé d'acquéreur. La toile fut, dit-on, « *victime de la rumeur* ». Elle fut surtout victime de ses handicaps. La querelle sur son origine et sa provenance ont déchaîné d'âpres polémiques : l'absence de mention dans la correspondance du peintre ou dans les inventaires de la famille, son apparition tardive, les confusions avec d'autres *Jardin* du peintre, le fait, enfin, que le catalogue raisonné de Jacob-Bart de la Faille, en 1970, indique pour premier propriétaire Amédée Schuffenecker, marchand qui vendit des faux, tout cela a fait des ravages. Cela compte, mais ces incertitudes ont oblitéré la véritable question : oui ou non, cette toile représente-t-elle le style de Van Gogh ?

Malgré la difficulté qu'ils éprouvent à intégrer le *Jardin à Auvers* à l'oeuvre de Vincent, la direction des Musées de France, le Musée Van Gogh d'Amsterdam et plusieurs spécialistes ont la conviction que ce tableau – qu'ils considèrent comme « *particulièrement original* », « *unique* » voire « *atypique* » – est authentique. D'autres estiment que cette atypie cache une falsification qui a abusé les experts. L'objectif de Vincent est constant : « *Je voudrais peindre de façon qu'à la rigueur tout le monde qui a des yeux puisse y voir clair.* » Son souci de simplicité, jamais démenti, réduit les hypothèses. Il est possible de présenter dix raisons stylistiques qui conduisent à des doutes sérieux.

1. – Face au *Jardin à Auvers*, le peintre de chevalet dira qu'il n'est pas « *senti* », pas « *vu* », pas « *pris sur nature* », mais « *construit* ». Vincent ne peignait pas de mémoire, il était allé jusqu'à se brouiller avec son ami Emile Bernard sur cette question : « *Lorsque Gauguin était à Arles (en 1888), comme tu le sais, une ou deux fois, je me suis laissé aller à une abstraction (...)alors, l'abstraction me paraissait une voie charmante. Mais c'est chemin enchanté, ça, mon bon ! et vite on se retrouve devant un mur.* » Vincent écrit cela moins de six mois avant d'arriver à Auvers.

2. – Le tableau figure un décor irréaliste à l'architecture cavalière. Pour s'en convaincre, il suffit de chercher à coter ce jardin. La butte et l'allée qu'elle cache rendent cet exercice impossible. Pareille peinture décorative est étrangère aux préoccupations de Vincent qui, craignant de s'éloigner du « *vrai* », du « *possible* », offrait toujours le loisir de se promener dans ses paysages. Cette promenade n'est pas offerte dans cette peinture plate, le spectateur est contenu dans l'allée qui ne mène nulle part.

3. – On ne retrouve pas la palette de Vincent dans *Jardin à Auvers*. Le peintre cherchait la puissance évocatrice des couleurs et les utilisait aussi pures que possible afin d'en conserver l'éclat. Ici, nombre de couleurs sont laiteuses ou boueuses, et le fond de la muraille est kaki.

4. – La « main » est beaucoup trop mécanique. Deux arbustes qui se découpent sur le mur de verdure sont supposés plantés dans des parterres, sur des buttes. Ils sont entourés de halos circulaires de bâtonnets censés figurer la verdure à l'arrière-plan. Chez Vincent la nature ne fait pas « *la fête* » à la nature, il la connaissait trop bien pour lui faire jouer « *un rôle* ». Ce qu'il peignait avait un sens.

5. – En matière d'équilibre coloriste, Vincent s'astreignait à des règles issues de la « *théorie des complémentaires* ». Cet équilibre n'est pas ici respecté.

6. – Un baquet a été ajouté sur le sol déjà peint pour « *faire joli* ». Vincent n'ajoutait pas de pièces à un puzzle, il voyait son motif, le déformait, le simplifiait, mais il n'enjolivait pas : « *J'exagère, je change parfois au motif ; mais enfin je n'invente pas le tout du tableau, je le trouve au contraire tout fait, mais à démêler dans la nature.* ».

7. – Dans le baquet, la tige de l'arbuste de droite est interrompue par une fleur rouge, au second plan. Il s'agirait d'une entorse à l'ordre dans lequel le peintre traitait ses plans, mais également une faute sans équivalent nuisant à la profondeur du tableau.

8. – Aussi rude qu'il soit, Vincent, peintre de fleurs et d'arbres, permet toujours d'identifier ce qu'il représente. On n'identifie ici aucun arbre, aucune fleur, sauf peut-être des roses. Mais ces roses ne sont qu'une déclinaison d'un autre tableau de Van Gogh, le *Jardin de Daubigny*, que possédait Claude-Emile Schuffenecker, frère d'Amédée et peintre célèbre par ses « copies » diverses.

9. – Le festival pointilliste, au premier plan, marquerait un saut en arrière de deux ans dans le style du peintre. Vincent peut faire des points à Auvers, ils font partie de son vocabulaire. Il le dit à propos d'un portrait : « *Le mur dans le fond vert avec un point orangé, le tapis rouge avec un point vert* ». Mais le pontillisme, ici omniprésent, a depuis longtemps cessé d'être une de ses préoccupations.

10. – Les lignes sinueuses ont été analysées comme un « *emprunt à l'Art nouveau* » par les Musées de France. Mais comment Vincent aurait-il pu emprunter à un mouvement qu'il n'a pas connu ? Ces lignes « *sinueuses* » ou « *serpentines* » sont à l'opposé du style de Vincent qui brisait les contours pour les renforcer. Elles sont en revanche exemplaires du style de Claude-Emile Schuffenecker.

Jardin à Auvers entretient avec l'oeuvre de Vincent des liens, imitations de la touche, reprise d'un sujet du peintre, incompréhensions, fautes, qui l'apparentent à un pastiche. On retrouve par exemple le « bâtonnet » de Vincent à Auvers mais il organisait, lui, cette touche pour construire le relief. Dispersé, le bâtonnet « *casse* » ici les volumes. La division du point, obtention d'une teinte par juxtaposition de couleurs pures, est à l'origine du bâtonnet de Vincent. S'il se confirmait seulement que la peinture eut le temps de sécher entre les passages de couleur, autrement dit, si la teinte ne fut pas obtenue en une fois, il serait, pour cette seule raison, vain de croire que Vincent ait pu être l'auteur de ce tableau. Enfin, *Jardin à Auvers* rappelle deux peintures de Vincent, le *Jardin de Daubigny* et *Souvenir du Jardin à Etten*, deux toiles qui ont appartenu aux frères Schuffenecker.

Ben Landais *est écrivain, chercheur indépendant, amateur de l'œuvre de Vincent Van Gogh.*

La rumeur chrétienne *par Gaston Pietri*

L'EXPRESSION est d'André Malraux. Dans ses *Antimémoires*, il raconte cette nuit de 1944 où, attendant son exécution presque certaine, il avait lu dans un couvent de Villefranche-de-Rouergue *La Passion du Christ* selon saint Jean : « *J'admirais la rumeur chrétienne qui avait couvert cette terre sur laquelle je serai bientôt couché ; je ne la croyais pas.* » La suite du texte montre que, pour lui, cette rumeur n'arrive en rien à surmonter l'insignifiance du malheur individuel face à l'indifférence des millénaires. C'était la nuit. Vingt ans plus tard, au Panthéon, en accueillant les cendres de Jean Moulin, André Malraux célébrera « *le peuple né de l'ombre et disparu avec elle, nos frères dans l'ordre de la nuit* ». La nuit des maquis de la Résistance et la nuit du destin de tout homme, même lorsqu'elle est traversée de quelque rumeur, se ressemblent mystérieusement quand des agnostiques de la trempe de Malraux affrontent, selon ses propres termes, « *la question que la mort pose à la vie* ».

Savent-ils qu'une fraternité, qui n'a rien de condescendant, relie les vrais croyants à ceux qui ont choisi le silence à défaut de réponse claire ? Mangeant avec eux le pain de l'épreuve, Thérèse de Lisieux a vécu les derniers mois de son aventure spirituelle sous le signe de la nuit. Jean de la Croix avouait « *marcher à l'obscur* », alors même que Dieu avait parlé pour toujours à son cœur. Il y a bien moins d'athées déclarés que d'agnostiques. Dans la nouvelle donne spirituelle que connaît cette fin du XXe siècle, la séduction du bouddhisme tient peut-être en partie à sa réserve, voire à son absence de réponse décisive, quant à cette réalité ultime que nous nommons Dieu.

Ne pas se prononcer pourrait paraître manquer de courage. D'aucuns l'expérimentent pourtant, disent-ils, comme sagesse. Encore faut-il que ce retrait par rapport à la réponse n'abolisse pas l'interrogation. André Malraux aura été jusqu'au bout un agnostique avide de transcendance. C'est ce qui lui a permis, sinon de croire, du moins « *d'admirer la rumeur chrétienne* ». Quand la rumeur se change en affirmation péremptoire et, dans certains cas, tapageuse de certitudes sans faille, de bonne foi elle pense apporter la réponse attendue. En fait, elle ne parvient plus à rejoindre l'interrogation. C'est l'interrogation d'abord qu'il faut sauver. Où est la frontière entre un agnosticisme négateur et un agnosticisme interrogateur ? Bernard Kouchner interroge : « *Si le ciel est vide, dans quoi s'enracine la nécessité du Bien ?* » (*Ce que je crois*). Françoise Giroud cite Nietzsche quand il voyait dans « *la mort de Dieu* » le début « *d'un grand renoncement et d'une perpétuelle victoire sur nous-même* » (*Ce que je crois*). Quant à Raymond Aron, « *n'étant croyant d'aucune Eglise* », il déclarait « *laisser vide la place pour la foi transcendante* » et « *s'en tenir personnellement à la foi du philosophe, doute plutôt que négation* » (*Mémoires*).

Rien n'est pire en tout cas que de se dispenser du risque de cette interrogation sur l'ultime. Il en est qui fuient ce risque. Tous ceux qui n'ont d'autre horizon que l'indifférence, c'est-à-dire la fausse paix d'hommes qui ont étouffé en eux la quête de raisons de vivre. Mais aussi tous ceux qui ont transformé la foi en un refuge assuré contre les questions que les aléas de l'existence et les événements du monde font sans cesse resurgir. Mais est-elle encore la foi, telle que les plus authentiques chercheurs de Dieu ont eu à la vivre sur des chemins imprévisibles ? Rumeur chrétienne ? Après le temps où il n'était de référence au Christ que sur le mode des compactes certitudes, vient le temps où Jésus de Nazareth intéresse aussi des hommes et des femmes qui n'ont pourtant aucune réponse à donner à la question de Dieu.

Pour Luc Ferry, alors qu'il n'y a plus de place pour quelque transcendance verticale et l'argument d'autorité, Jésus est un modèle, « *à peine envisageable par les hommes* », d'un amour désintéressé et gratuit tel que l'Antiquité grecque n'en a point connu. (*L'homme-Dieu ou le sens de la vie*). Heureuse rumeur chrétienne ! Elle n'est pas la foi. Mais il appartient aux chrétiens de la laisser traverser la nuit. C'est dans la nuit que, partageant la même question, des hommes de ce temps se retrouveront pour intercepter les premiers rais lumineux de l'aurore. Y aura-t-il aurore ? Pour les croyants eux-mêmes, elle n'adviendra en vérité au fil de la vie que s'ils ne cessent jamais d'être d'humbles guetteurs.

Gaston Pietri *est prêtre et responsable diocésain de la formation permanente à Ajaccio.*

LE MONDE / JEUDI 26 DÉCEMBRE 1996

POSTES Les PTT néerlandaises, KPN, ne sont plus détenues qu'à 45 % par l'Etat. L'entreprise est cotée à Wall Street depuis cette année. Son directeur général, Wim Dik, est l'un des plus ardents défenseurs du libéralisme en Europe, dans les télécommunications comme dans les activités postales, où KPN affiche une bonne rentabilité. ● LE MAINTIEN DES MONOPOLES sur le publipostage et le courrier transfrontalier, décidé le 18 décembre par Bruxelles, paraît impossible à Wim Dik. KPN se prépare à une libéralisation du transport du courrier. ● UNE ACQUISITION IMPORTANTE, celle du spécialiste de la messagerie express TNT, pour huit milliards de francs, en octobre, lui permet de se positionner de façon offensive. ● DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS, la société cherche aussi à s'internationaliser, grâce à son alliance avec d'autres opérateurs européens au sein d'Unisource.

Les PTT néerlandaises vont débusquer leurs clients dans toute l'Europe

Wim Dik, directeur général de cette entreprise cotée à Wall Street, et dont l'Etat n'est actionnaire qu'à près de 45 %, explique au « Monde » sa stratégie internationale dans l'activité postale et les télécommunications

LA POSTE, industrie de main-d'œuvre, et les télécommunications, secteur de pointe lié aux nouvelles technologies, sont-elles vouées à vivre séparément, comme c'est le cas en France ? La première, peu rentable, est-elle « condamnée » à rester publique, tandis que les secondes seraient courtisées par les investisseurs privés ? L'exemple néerlandais démontre que ce n'est pas une fatalité.

Aux Pays-Bas, KPN (Koninklijke PTT Nederland) regroupe toujours les deux activités. L'Etat néerlandais est l'actionnaire minoritaire (avec près de 45 % du capital) de cette entreprise, cotée à Wall Street depuis 1996. Et l'activité postale y est rentable. Pour un chiffre d'affaires de 18 milliards de francs français, la branche poste dégage un bénéfice d'environ 1,62 milliard, alors que la branche télécommunications affiche 40 milliards de chiffre d'affaires et 4,6 milliards de bénéfice.

Dans son bureau qui domine La Haye, Wim Dik, un ancien dirigeant d'Unilever, directeur général de KPN depuis 1988, n'a qu'un mot à la bouche : *customer* (le « client »). Favorable à une libéralisation du courrier, cet homme de cinquante-sept ans est évidemment opposé à la directive européenne, adoptée le 18 décembre (*Le Monde* du 20 décembre), qui consacre le monopole sur deux activités essentielles : le publipostage (*mailing*) et le courrier transfrontalier. « *Je comprends bien sûr que, si des grands pays comme la France et l'Allemagne suivaient des voies plus libérales, ils feraient exploser le chômage. Mais il est inimaginable de geler les services postaux jusqu'en 2003, comme le prévoit la directive. De nouveaux fournisseurs vont forcément chercher à contourner les lois et à accroître leurs parts de marché. A terme, ce sont les administrations postales qui seront les perdantes. Le consommateur a toujours raison : il veut de meilleurs services à des prix plus compétitifs. Vous pouvez vous mettre en marge de la légalité aujourd'hui, mais vous savez que ce qui est actuellement illégal le sera un peu moins demain et ne le sera plus après-demain.* »

« S'ADAPTER A LA DEMANDE »

Cette logique libérale pousse KPN à prendre des parts de marché à ses concurrents européens. « *Si vous avez des prix compétitifs, si vous n'enfreignez aucune règle et si un client étranger vient vous voir parce qu'il préfère vos prix, votre fiabilité et votre rapidité, vous ne lui dites pas :* "Désolé, retournez chez vous, votre courrier ne nous intéresse pas". *C'est à l'offre de s'adapter à la demande. Pas l'inverse. Certains clients sont traînés en justice parce qu'ils ne font pas ce que certaines administrations voudraient qu'ils fassent. Regardez ce qu'a fait la Bundespost allemande avec certains clients importants, comme la Citibank : toutes les banques européennes ouvrent un bureau en Hollande et viennent nous voir pour qu'on distribue leur courrier en Europe : parce que le siège européen de la Citibank est en Allemagne, la Bundespost a considéré que c'était du repostage illégal. Je ne sais pas si nous faisons du repostage avec la France mais, si nous en faisons, nous n'avons aucune raison d'arrêter.* »

Pour mieux asseoir ses activités internationales, qui représentent déjà 13 % de son chiffre d'affaires postal, KPN n'a pas hésité à débourser 8 milliards de francs, en octobre, pour racheter TNT, une des principales entreprises mondiales de messagerie express. « *Nos principaux clients sont mondiaux et veulent un service mondial. Nous devons donc être, à notre tour, international. Vous pouvez le faire pas à pas, comme la plupart des postes. Aujourd'hui, il est illégal de distribuer des lettres dans un autre pays, mais posséder dès à présent un réseau de camions nous assure que, si les règles européennes évoluent, nous serons les plus avancés pour profiter de la libéralisation. TNT, un des leaders de la messagerie express en Grande-Bretagne et en Italie, neuvième opérateur en Allemagne et en France, nous permet de renforcer notre position en Europe et, par la suite, de tisser un réseau en Asie.* »

Cette acquisition révèle que les postes néerlandaises ne croient pas au déclin du courrier. « *La correspondance classique entre deux personnes diminue, mais le publipostage augmente de 12 % par an. Cela fait quinze ans qu'on nous parle de la société sans papier, il n'y en a jamais eu autant sur les bureaux.* »

Un récent article du *Wall Street Journal* laissait entendre que KPN envisageait de coter séparément ses deux activités. A la tête des seules PTT européennes entièrement privatisées, Wim Dik reste prudent : « *Maintenant que nous avons acquis la messagerie TNT, que l'orientation de notre activité postale est clairement internationale, ne serait-il pas intéressant pour les investisseurs de scinder le titre en Bourse ? La réponse est d'ordre intellectuel. C'est oui, mais il n'y a pas d'urgence. Il n'y a pas de plan concret en ce sens.* » Le chapitre est clos, du moins momentanément. Car Wim Dik sait que l'idée est appréciée des analystes.

Dans les télécommunications, KPN tourne aussi ses regards vers l'international. « *KPN veut appartenir au peloton de tête* », annonce le rapport annuel du groupe. Toutefois, « *les compagnies nationales de télécommunications ont une valeur tellement élevée qu'un rachat global, du type TNT, est impossible. C'est pourquoi nous avons opté pour une politique de prises de participation* », explique Wim Dik.

« *Notre expansion internationale est fondée sur le consortium européen Unisource. Nous essayons d'abord d'investir par ce canal. Quand ce n'est pas possible, nous regardons ce que nous pouvons faire avec un de nos partenaires dans Unisource et, en dernier recours, tout seul.* » Seul ou avec d'autres, KPN est entré, ces dernières années, au capital de sociétés de télécommunications tchèque, irlandaise et ukrainienne. Mais l'opérateur néerlandais a aussi connu des revers. En France, après plus d'un an de négociations, la Générale des eaux a rompu avec Unisource... pour annoncer vingt-quatre heures plus tard la signature d'un accord avec British Telecom.

Wim Dik relativise cet échec : « *Il y a d'autres partenaires possibles en France, pays où Unisource doit absolument être présent. Je pense, entre autres, à la SNCF.* » Ce contretemps, estime-t-il, ne remet pas en cause l'intérêt d'Unisource : « *Nous sommes satisfaits de cette alliance, qui nous permet de boucler des contrats que nous n'aurions jamais obtenus seul. Sans elle, nous aurions perdu des gros clients aux Pays-Bas, comme Shell. Les gens ne comprennent pas pourquoi Unisource affiche toujours des pertes, mais les actionnaires savent que le profit est au bout du processus.* » Wim Kik s'est battu pour que la participation de l'Etat passe sous la barre des 45 %. Le PDG de KPN souhaite la mise en vente par le gouvernement néerlandais d'une nouvelle tranche du capital « *avant le tournant du siècle* ». Mais il ne pousse pas le dogmatisme jusqu'à demander un retrait pur et simple de l'Etat : « *C'est un actionnaire sûr. Et certains pays en voie de développement apprécient sa présence dans notre capital.* »

Alain Franco et Frédéric Lemaître

KPN joue la carte d'Unisource

KPN est membre fondateur d'Unisource, un consortium d'opérateurs européens créé en 1992 pour fournir des prestations clé en main aux entreprises multinationales. Akzo Nobel, Peugeot, Renault et Volvo font partie de ses clients. Son capital est détenu à parts égales par KPN, Swiss Telecom, le suédois Telia et l'espagnol Telefonica. Unisource a conclu une alliance avec l'opérateur américain ATT, dénommée Uniworld, qui doit se poursuivre par une fusion d'activités en Europe.

Avec plus de 2 000 salariés, Unisource, dont le siège est aux Pays-Bas, a enregistré en 1995 un milliard de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de 4 milliards. La Commission européenne, après avoir examiné l'impact de ces deux alliances sur le marché, leur a donné son feu vert de principe le 20 décembre. Elle ne donnera son aval qu'après examen des éventuelles remarques formulées par les opérateurs concurrents. Ceux-ci ont un mois pour se manifester.

En 1996, l'augmentation de l'offre faite aux parieurs a dopé le PMU

BONNE ANNÉE pour le PMU, qui devrait voir son chiffre d'affaires progresser de 3,5 % en 1996, atteignant 33,790 milliards de francs (contre 32,647 milliards en 1995). Ce score doit être relativisé. L'année 1995, en général, et décembre en particulier avaient été médiocres, hypothéqués par la grève générale du secteur public, puis surtout par celle des salariés du PMU pendant une semaine. L'augmentation du volume des enjeux est due presque exclusivement à une multiplication de l'offre : huit « événements » supplémentaires (tiercé, quarté, quinté) et une quarantaine de doubles réunions avec quinze courses dans la journée au lieu de sept.

Dans l'avenir, cette fuite en avant devrait être encore accentuée puisque les organisateurs envisagent de les systématiser pour engranger toujours davantage de recettes. Selon eux, ce serait le seul moyen d'assurer la croissance car, à périmètre comparable, les résultats se révèlent très peu supérieurs à ceux des douze mois précédents.

La part revenant aux sociétés de courses va croître davantage. En raison de la diminution du coût de gestion du PMU dont peut se vanter, à juste titre, Jean Farge, et du véritable « cadeau » offert par le gouvernement au secteur il y a un an : l'attribution d'un prélèvement supplémentaire de 2,5 % sur la masse globale des enjeux, représentant en année pleine environ 700 millions de francs.

Aussi a-t-il été annoncé de bonnes nouvelles aux membres des comités de France Galop et de la Société du trot (SECF) réunis en fin d'année : grâce à ce prélèvement, la réduction des déficits, qui dépassaient le demi-milliard, pourrait être comblée en deux ou trois ans.

Pour les deux sociétés mères, il y aura revalorisation des sommes distribuées aux propriétaires, entraîneurs, éleveurs et jockeys : 50 millions supplémentaires pour chacune d'entre elles ont déjà été autorisés par les pouvoirs publics. Mais une « rallonge » pourrait être obtenue.

En outre, au trot, un système de soutien à l'emploi contribuera à aider les nombreux entraîneurs en difficulté, notamment pour le règlement de leurs cotisations sociales. Cette initiative originale consistera à dégager une enveloppe de 18 millions de francs pour l'affecter à chaque écurie en fonction du nombre d'employés, de façon à la fois forfaitaire et dégressive afin ne pas favoriser les gros effectifs.

TRÈS BIEN DOTÉES

Les courses françaises seront, en 1997, plus que jamais, parmi les mieux dotées du monde : jusqu'à 1,9 milliard de francs en prix et encouragements aux éleveurs. Cette prospérité pourra-t-elle se poursuivre ? Rien n'est moins sûr car les parieurs qui viennent de constituer une association de défense animée par Eric Hintermann, vice-président du Conseil économique et social, risquent de ne pas accepter de voir leur part de revenus, fixée en 1996 à 69,5 %, amputée encore davantage : ils vont être assujettis à la CSG, après l'avoir été au RDS.

Tout se jouera également sur la capacité de gestion des dirigeants qui vont être confrontés, dans deux ans, à une obligation de résultats imposée par le ministère du budget. Elle s'inscrit dans le cadre d'une réforme de structure.

Depuis 1983, les sociétés de courses et le PMU fonctionnent sous le régime du décret Rocard. Celui-ci, alors qu'il était ministre de l'agriculture, avait procédé à une modification des statuts très appréciée par les socio-professionnels car démocratisant l'institution : les comités des sociétés, jusqu'alors uniquement composés de notables cooptés, se voyaient ouverts, obligatoirement, à 50 % d'élus au suffrage universel des acteurs des courses (propriétaires, entraîneurs, éleveurs et jockeys).

Depuis deux ans, les responsables des sociétés demandaient des aménagements réglementaires afin de distribuer eux-mêmes des allocations non seulement pour les courses de Paris mais également de province. Des textes ont été élaborés en concertation avec les ministères de l'agriculture, du budget et même de l'intérieur, qui sera reconnu dorénavant comme troisième autorité pour la délivrance des licences. Toutes ces dispositions ont été soumises au Conseil d'Etat (section des travaux publics) qui vient de les avaliser, sans grande modification, avant publication au *Journal officiel*.

Le nouveau décret admet le principe de conseils d'administration, élus pour quatre ans et non révocables. L'exécutif aura les pleins pouvoirs, principalement, les deux présidents en poste actuellement, l'un et l'autre très impliqués directement dans l'activité hippique. Au galop : Jean-Luc Lagardère, de plus en plus passionné par son élevage. Il a pour objectif de tenir la dragée haute aux grands propriétaires internationaux avec des pur-sang anglais *made in France*.

Au trot, Paul Essartial, très soutenu par une base rurale, prône une politique complètement différente. Descendant de la dynastie Viel, qui a créé ce type de courses, à partir de ses bases normandes, il y a plus d'un siècle, il se montre ouvertement protectionniste. Bruxelles a reconnu l'identité des chevaux français indigènes et les programmes sont construits pour ne laisser aux étrangers que les miettes du gâteau.

Guy de la Brosse

En attendant Pégase

Il y a quelques mois, les responsables du PMU poussaient vers la sortie le président Jean Farge. Les bons résultats obtenus les font maintenant hésiter. D'autant que tous les candidats potentiels se sont retirés. Seul Georges-Henri Chazot, directeur général d'Eurotunnel, conserve quelques partisans. Les hauts fonctionnaires comme les dirigeants du privé susceptibles de postuler savent que le microcosme hippique est difficile à diriger.

S'y ajoute la perspective de devoir mener à bien, avant 1999, le plan Pégase de modernisation du réseau des paris. La synergie entre les ingénieurs et les informaticiens du PMU et ceux d'IBM connaît quelques heurts. Afin de ne pas dépasser les délais et le budget prévisionnel (900 millions de francs), un avenant au contrat a été récemment signé entre Bernard Dufau, président du directoire d'IBM France, et M. Farge. Un nouveau chef de projet a été nommé.

Cheikh Yamani abandonne les très chères montres Vacheron au groupe Vendôme

BERNE
de notre correspondant

Les montres Vacheron Constantin changent à nouveau de poignet. Moins de neuf ans après avoir pris le contrôle de cette vénérable marque genevoise, l'ancien ministre saoudien du pétrole Cheikh Yamani l'a cédé au groupe de produits de luxe Vendôme, propriété des financiers sud-africains Rupert.

Fondée en 1755, Vacheron Constantin est l'une des plus anciennes manufactures d'horlogerie de Suisse, voire du monde. Elle a longtemps tenu à garder le caractère artisanal de sa production « *très haut de gamme* ». En 1987, lorsque Cheikh Yamani, reconverti dans les affaires, décide de la racheter, la prestigieuse maison a besoin d'argent frais. Si la firme genevoise se garde toujours de publier ses résultats, elle se porterait nettement mieux aujourd'hui, selon la direction.

Tout en restant de dimensions modestes, les effectifs de Vacheron Constantin ont doublé depuis lors, passant d'une soixantaine de collaborateurs à cent quarante-six. Sur la même période, la société a affiché une progression des ventes de « *300 % en unités et de 400 % en valeur* ». 60 % des quelque 11 000 montres produites chaque année sont vendus en Extrême-Orient, 25 % en Europe, et 10 % aux Etats-Unis. Leur prix se situe en moyenne entre 35 000 et 40 000 francs suisses (140 000 à 160 000 francs français).

DISCRÉTION

Les deux protagonistes se montrent discrets sur les raisons et les conditions de cette cession. A *La Tribune de Genève*, qui croyait savoir que Vacheron Constantin avait été vendu entre 110 et 140 millions de francs suisses (440 à 560 millions de francs français), le président du groupe Vendôme, Joseph Kanoui, a tout au plus concédé que « *le prix convenu était raisonnable pour les deux parties* ». Quant à Cheikh Yamani, en pourparlers depuis près de deux ans avec Vendôme et d'autres prétendants comme le groupe français LVMH, il a expliqué que la société serait « *mieux soutenue à long terme en faisant partie d'un important groupe de produits de luxe* ».

Le groupe Vendôme se renforce ainsi dans l'industrie du luxe. Il possédait déjà une dizaine de marques internationalement connues comme Piaget, Cartier, Baume et Mercier dans l'horlogerie et la joaillerie, ou encore Montblanc, Lagerfeld, et Alfred Dunhill. Avec 7 600 employés et 370 points de vente à travers le monde, le groupe a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de francs suisses, et un bénéfice de 455 millions. De même que le groupe Rothmans, Vendôme est une filiale de la compagnie financière Richemont, dont le siège est à Zoug, près de Zurich. En Suisse, le groupe possède neuf manufactures horlogères. De nombreuses grandes marques de l'horlogerie helvétique sont passées, ces dernières années, sous contrôle étranger.

Jean-Claude Buhrer

DÉPÊCHES

■ **CHATEAU D'YQUEM (suites) : le marquis Eugène de Lur Saluces**, principal actionnaire du célèbre cru, a déclaré le 24 décembre qu'il « *n'est lié par aucune convention d'indivision* » avec son frère cadet Alexandre. Celui-ci, qui affirmait le contraire la veille, a engagé une bataille juridique contre la prise de contrôle par le groupe de luxe LVMH.

■ **EDF : le Journal officiel du 24 décembre** a publié le décret modifiant l'article 15 du statut national du personnel des industries électriques et gazières datant de 1946. Cette transformation permettra d'aménager les horaires de travail des personnels d'EDF et de GDF.

■ **FRAMATOME : le fabricant de chaudières nucléaires et la Cogema** ont renouvelé jusqu'en 2011 leur accord sur le combustible nucléaire. Il s'agissait d'une des conditions posées par la mission parlementaire d'information sur le projet de fusion entre Framatome et GEC Alsthom.

■ **CALENERGY : la compagnie américaine a annoncé**, le 24 décembre, avoir remporté son OPA hostile sur la société britannique de distribution d'électricité Northern Electric avec 50,3 % des actions.

■ **IOUKOSS : 33,3 % de la compagnie pétrolière russe** ont été acquis par une mystérieuse société MontBlanc pour 160,1 millions de dollars (830 millions de francs), lors d'une vente aux enchères le 23 décembre. Cette société serait dans la nébuleuse du groupe Menatep, actionnaire principal de Ioukoss. Menatep avait dû remettre en vente cette participation acquise dans des conditions contestées.

■ **TEXACO : le pétrolier américain a annoncé**, le 24 décembre, la vente du reste de sa chimie à Huntsman Corp pour 600 millions de dollars (3 milliards de francs). C'est la dernière étape de son recentrage sur le pétrole et le gaz.

■ **FORGES DE CLABECQ : le tribunal de commerce de Nivelles** (Belgique) n'a pas mis, le 24 décembre, l'entreprise en faillite, malgré le retrait de l'actionnaire quasi-unique, la région wallonne.

■ **JAPON : un accord a été conclu**, le 24 décembre, entre les partis japonais au pouvoir pour que la finance soit supervisée par un organisme indépendant et non plus par le ministère des finances.

MÉTÉORITE Environ 150 cratères de météorites ont été répertoriés dans le monde. Certains remontent à plus de 2 milliards d'années, mais d'autres sont beaucoup plus récents. Le cataclysme causé par l'une d'entre elles, tombée il y a 65 millions d'années sur la presqu'île du Yucatan, pourrait être à l'origine de la disparition des dinosaures. ● LA RÉGION DE ROCHECHOUART, près de Limoges, possède le seul cratère météoritique répertorié en France. Usé par l'érosion, il n'est discernable sur le terrain que par des experts. ● EN DÉPIT de ses dimensions respectables (une vingtaine de kilomètres de diamètre), son existence ne fut clairement établie que dans les années 70. ● UNE CARTE et une notice explicative, qui sera mise en vente début janvier, vont permettre à cette curiosité géologique de sortir enfin de l'anonymat.

Le cratère oublié du Limousin réapparaît grâce à une carte au 1/50 000

Un « planétoïde » de 6 milliards de tonnes a percuté le centre de la France il y a 200 millions d'années. Le Bureau de recherches géologiques et minières publie la carte de l'impact dont l'existence fut établie seulement dans les années 70

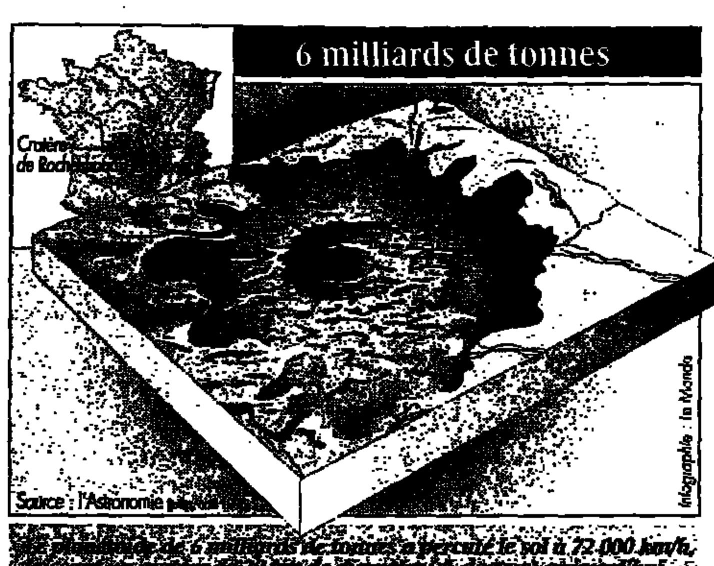
L'ÂGE et l'érosion l'ont rendu invisible à l'œil et, hormis les spécialistes ou les habitants de la région, peu de gens savent qu'il existe en France, dans le Limousin, un superbe cratère météoritique. Seul exemple français des quelque 150 traces repérées de par le monde, témoins des cataclysmes cosmiques subis par la Terre dans le passé, il témoigne de la chute, il y a 180 à 200 millions d'années, d'une météorite géante sur une zone située entre les communes de Rochechouart (Haute-Vienne) et de Pressignac (Charente).

L'énergie libérée par le choc équivaut à 1 000 fois celle des plus grands tremblements de terre connus

A l'époque, la région ressemblait aux Alpes actuelles. L'impact d'un « planétoïde » de quelque 6 milliards de tonnes laissera un cratère de 18 à 20 kilomètres de diamètre qui sera envahi par la mer. Grâce à la carte géologique de la France au 1/50 000, en cours de réalisation au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), chacun va pouvoir découvrir cet impact géant dont seuls, aujourd'hui, des géologues avertis sont capables de détecter les traces. La *« feuille »* concernant la région, sur laquelle sera portée *« l'intégralité du cratère d'impact »*, sera publiée en janvier 1997 par les éditions du BRGM, accompagnée d'une notice explicative.

Une façon de sortir de l'anonymat un cratère qui est resté ignoré de tous pendant fort longtemps. Il a fallu attendre le début du XIXe siècle pour que les premiers indices de son existence soient mis au jour, avec la découverte, en 1808, de roches d'un genre particulier, des *« brèches »* (de l'allemand *brechen*, qui veut dire briser), formées d'éléments anguleux liés par un ciment naturel. Ces pierres avaient été employées pour la construction d'habitations sur un site gallo-romain de la région. Le fait va être mentionné cette année-là dans la *Statistique de la France publiée par ordre de Sa Majesté l'empereur et roi, département de la Haute-Vienne*.

Mais les *« brèches »* garderont jalousement leur secret pendant plus d'un siècle et demi. Jusqu'à ce que François Kraut, chercheur au laboratoire de minéralogie du Muséum national d'histoire naturelle, émette, en 1967, l'hypothèse de l'impact météoritique pour expliquer l'origine de ces minéraux. Observant les brèches au microscope, il y constate la présence de quartz clivé, *organisé en lamelles séparées* par des plans de dislocation fins et rapprochés. Or, à l'état naturel, le quartz n'est jamais clivé. Il ne le devient que sous de très hautes pressions.



Un planétoïde de 6 milliards de tonnes a percuté le sol à 72 000 km/h, [illegible]

Les travaux du géologue Philippe Lambert, en 1974 et en 1977, vont permettre d'indiquer l'âge et la taille du cratère. Ils préciseront aussi la nature de la météorite, ainsi que les conditions de température et de pression que l'impact imposa aux roches. La météorite, qui avait un diamètre de 1,5 kilomètre, a percuté le Limousin à la vitesse de 72 000 kilomètres à l'heure. L'énergie libérée par le choc équivaut à 1 000 fois celle des plus grands tremblements de terre connus, ou 14 000 fois la bombe d'Hiroshima.

Porté à une température de 3 000 à 4 000 degrés Celsius, le socle cristallin *« a été disloqué et fracturé »*, explique Philippe Chevremont le géologue-cartographe du BRGM, qui a cartographié la région avec Jean-Pierre Floc'h de l'université de Limoges. La météorite elle-même a été complètement vaporisée et ses constituants – notamment le fer, le chrome et le nickel – ont été dispersés et inclus dans les fissures à la base du cratère.

Après l'impact, le cratère a été rapidement envahi par la mer pendant le jurassique. Un épisode qui a tapissé le fond de la grande excavation d'une couche de sédiments épaisse de 100 mètres. L'âge du cratère et la forte érosion qui a suivi expliquent qu'il ne soit pas visible à l'œil nu, et se traduit même par une inversion du relief.

Christiane Galus

★ *Carte géologique de Rochechouart*, n° 687, éditions du BRGM, 140 p., 180 F.

Du précambrien à nos jours

La Terre est bombardée par des milliers d'astéroïdes ou de comètes. Seuls quelques impacts, parmi les plus importants, ont laissé des traces discernables aujourd'hui. La plupart des 150 cratères clairement identifiés sur Terre ont été découverts depuis 1950 et l'on en trouve de nouveaux chaque année. Certains remontent au précambrien, mais d'autres sont presque contemporains.

● **Le Meteor Crater**, dans l'Arizona, aux Etats-Unis, très bien conservé, figure parmi les plus récents. Il mesure 1 200 mètres de diamètre, près de 200 mètres de profondeur. Il date de 22 000 à 50 000 ans.

● **Sudbury et Vredefort**, au Canada et en Afrique du Sud, possèdent probablement les plus anciens de ces impacts. D'un diamètre de 140 km, ils remonteraient à plus de 2 milliards d'années.

● **A Chicxulub**, sur la presqu'île du Yucatan, au Mexique, la chute d'une météorite géante il y 65 millions d'années, a provoqué un cataclysme qui, selon la plupart des scientifiques, aurait été à l'origine de la disparition des dinosaures, des grands vertébrés, et de plus de la moitié des invertébrés marins.

● **En Sibérie**, les habitants de la région de la Toungounska ont observé, le 30 juin 1908, une masse aveuglante accompagnée d'un « bang » audible à plus de 1 000 km. Tous les arbres ont été déracinés sur un rayon de 30 km. Les spécialistes attribuent ce phénomène à la chute d'une météorite, qui se serait désintégrée avant d'atteindre le sol. Aucun cratère n'a, en effet, été détecté dans la région.

Les bicyclettes à assistance électrique pour éviter les coups de pompe

ELLES ne vous permettront pas encore de vous prendre pour Laurent Jalabert, Miguel Indurain ou Jeannie Longo, mais grâce à ces drôles de machines la « petite reine » va peut-être quitter le monde des forçats de la route. Déjà présentes sur les marchés américains et japonais depuis quelques années, les bicyclettes à assistance électrique au pédalage arrivent en France sous deux formes, l'Ax-ion de MBK – filiale de Yamaha – et l'Elo-Bike de la firme allemande Sachs.

Le principe de ce nouveau concept de vélo est simple : grâce à un capteur qui mesure la puissance de votre coup de pédale, un petit moteur électrique vous restitue une force équivalente, soit au niveau du pédalier pour l'Ax-ion, soit sur le moyeu de la roue arrière pour l'Elo-Bike. En résumé, pour atteindre une vitesse donnée, il faut pédaler deux fois moins fort que sur une bicyclette classique.

Le moteur est alimenté par une batterie rechargeable en quelques heures sur une simple prise de courant. Ces produits ne sont pas pour autant des vélos électriques qui existent par ailleurs et tombent, selon les législations française et européenne, dans la catégorie des cyclomoteurs, ce qui implique au minimum port du casque et assurance obligatoires.

Dans la pratique, l'assistance au pédalage se sent surtout au démarrage et dans les côtes, où le cycliste *a l'agréable impression d'être poussé par une main* invisible. Pour des raisons légales et aussi afin de ne pas épuiser la batterie trop vite, les constructeurs ont installé un capteur qui coupe le moteur au-delà d'une certaine vitesse. Sur le modèle de MBK, contrairement à son concurrent allemand, un interrupteur placé sur le guidon permet d'arrêter l'assistance selon le bon vouloir du cycliste, qui doit ainsi apprendre à gérer l'énergie disponible.

Cependant, mieux vaut ne pas s'attaquer à la montée de L'Alpe-d'Huez car la batterie se vide plus vite en montée. Tomber en panne, en pleine ascension, sur une machine pesant 15 à 20 kg de plus qu'un vélo normal incite à la prudence. Prudents, les constructeurs le sont aussi, qui estiment, études à l'appui, que le marché pour ces engins sophistiqués reste étroit, étant donné leur prix relativement élevé.

L'INTÉRÊT DES CADRES

Six mille personnes seraient concernées en France, *essentiellement des cadres âgés de plus de 45 ans*, séduits par la vague actuelle du vélo et désirant se rendre au travail par ce moyen de transport « vert », mais sans trop transpirer. Autre cible, les retraités voulant se maintenir en forme. Pour les trois ans à venir, Sachs a estimé que 300 000 bicyclettes à assistance électrique devraient se vendre dans le monde.

Cependant, ces nouveaux engins pourraient bien n'être qu'une phase de transition dans l'histoire de la « petite reine » puisque tous les laboratoires des fabricants de cycles cherchent la pierre philosophale du secteur : un moyen de recharger la batterie tout en pédalant, *sans frottement ni déperdition d'énergie*. Un embryon de mouvement perpétuel, en somme.

En Allemagne, Sachs a mis au point un prototype conçu selon un procédé électromagnétique. Seul inconvénient, et de poids, le prototype en question fait bien son demi-quintal. Avant que ce vélo du troisième type ne soit commercialisé, les constructeurs devraient avoir gommé les petites imperfections et absurdités qui subsistent actuellement sur leurs nouveaux produits. Par exemple, pour alimenter les éclairages réglementaires à l'avant et à l'arrière de l'Ax-ion, *il faut... deux piles*.

Pierre Barthélémy

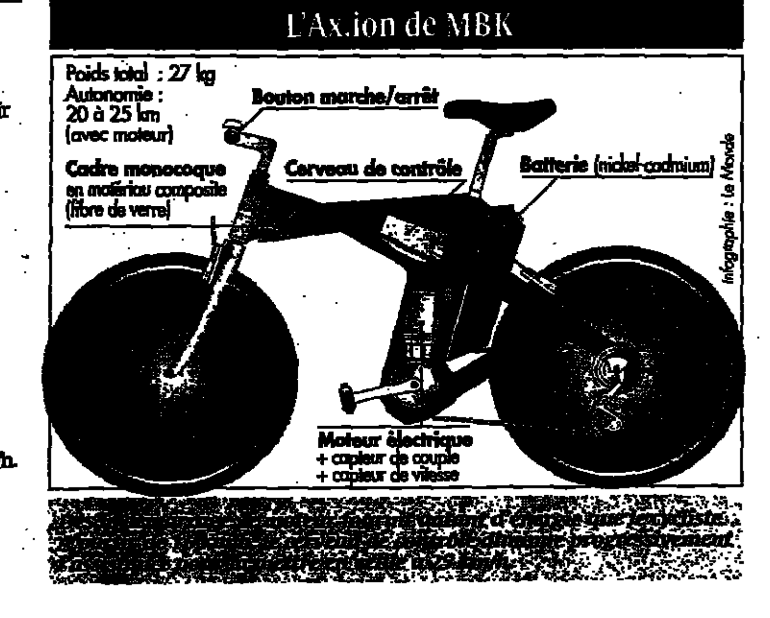
Fiches techniques

Ax-ion de MBK-Yamaha

● Un seul modèle disponible à partir de janvier 1997, cadre monocoque composite en fibre de verre, 6 vitesses, freins hydrauliques, assistance jusqu'à 25 km/h.
● Poids : 27 kg.
● Temps de charge de la batterie : 4 h 30 maximum. Autonomie : 20 à 25 km.
● Prix : 10 780 F.

Elo-Bike

● Trois modèles (Classic, City et Tramper) disponibles depuis mai, cadre en tubes d'acier, de 7 à 21 vitesses selon les modèles, freins classiques, assistance jusqu'à 20 km/h.
● Poids : de 28 à 32 kg.
● Temps de charge de la batterie : 2 heures maximum. Autonomie : 40 à 50 km.
● Prix : de 7 580 à 8 900 F.



[illegible] d'énergie que le cycliste [illegible] progressivement [illegible] 25 km/h.

Renault teste une nouvelle Espace électrique

Une turbine alimentée au gasole charge 275 kg de batteries

UN SIFFLEMENT aigu. Dès l'abord, c'est le bruit émis par la nouvelle Espace transformée en voiture hybride qui surprend. Même si l'insonorisation n'a pas été optimisée, la fréquence produite par la turbine tournant à près de 90 000 tours par minute restera élevée. Sur route, il faudra s'habituer. En ville, le sifflement *disparaîtra car seules les batteries* feront fonctionner les moteurs électriques. Une garantie de silence et de propreté.

Car c'est bien la lutte contre la pollution qui motive les recherches tous azimuts sur les voitures hybrides. Avec, à la clé, la résolution d'un problème aujourd'hui sans solution : mettre au point un véhicule routier non polluant en ville. Ce qui revient à s'affranchir de la *limitation d'autonomie* que les batteries fixent à moins de 80 km.

Discrètement, du 6 au 13 décembre, quatre ingénieurs de Renault ont testé le prototype du Véhicule électrique routier à turbine (Vert) sur le circuit du Luc, dans le Var. Si, de l'extérieur, rien ne distingue la voiture de ses homologues à moteurs thermiques, sous le capot, la mécanique n'a rien de commun avec celle des voitures *classiques*.

Au dessus des deux moteurs électriques qui entraînent les roues avant, une turbine alimentée au gasole charge les 275 kg de batteries situées sous le plancher de l'Espace. Tel est le principe de la voiture hybride « série » par opposition à la conception « parallèle » où deux motorisations distinctes entraînent alternativement les roues.

EXCLUSIVE, MAIS POLYVALENTE

Le Vert, lui, est en fait une voiture purement électrique. La turbine embarquée n'est utilisée que pour recharger les batteries ou actionner directement les moteurs électriques à travers un alternateur. D'où la *« polyvalence »* du véhicule soulignée par Gérard Payen, responsable du projet Vert. *« Nous sommes partis du constat que 60 % des trajets automobiles sont inférieurs à 4 km et qu'à Paris, seulement 10 % d'entre eux dépassent les 5 km »*, indique-t-il.

Pour ces petits parcours urbains, le véhicule Vert se comporte comme une voiture électrique. Les batteries, rechargées pendant la nuit sur une prise de courant, assurent seules une autonomie de 20 à 30 km. *Mais dès qu'il entreprend* un trajet plus long sur route, la couple turbo-alternateur/batteries entre en action. *« Au total, nous disposons de deux moteurs électriques de 45 kW chacun, soit une puissance trois fois supérieure à celle d'une voiture électrique »*, ajoute Gérard Payen.

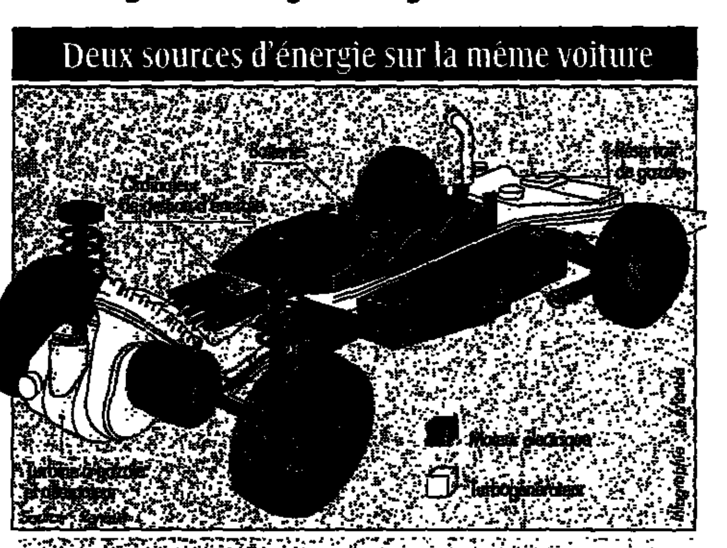
Toute la difficulté de mise au point d'un tel système réside dans la gestion optimisée de la double source d'énergie. L'objectif de Renault est d'offrir le même confort de conduite que sur une voiture thermique. Pour cela, le système de propulsion doit répondre à toutes les demandes de puissance du conducteur.

C'est là qu'intervient le superviseur. Le contrôle électronique utilisé pour les essais n'est autre qu'un micro-ordinateur. Ce « cerveau » analyse en temps réel l'état de la puissance électrique disponible. Sur route, c'est lui qui décide de mettre en route la turbine pour recharger les batteries. Mais il prend également cette décision en cas de demande de puissance de la part du conducteur. Ainsi, la vitesse maximale du véhicule Vert passe de 130 km/h avec le turbo-alternateur seul à 165 km/h lorsque l'énergie des batteries s'ajoute à celle de la turbine.

Lors de chaque tour du circuit du Luc, les ingénieurs ont enregistré tous les paramètres de fonctionnement du véhicule hybride. De quoi poursuivre la mise au point de l'ensemble. Déjà, une autonomie supérieure à 500 km sur route semble acquise avec un réservoir de 50 litres de gazole. En matière de consommation moyenne, Renault refuse de s'engager. *« Il n'existe pas encore de cycle normalisé de conduite pour les véhicules hybrides »*, se borne à constater Hubert Koslowski, responsable du groupe turbine et véhicules hybrides de Renault.

Quant au prix de vente lors d'une commercialisation envisagée pour 2003 *ou* 2005, Hubert Kolowski l'estime intermédiaire entre celui d'un modèle conventionnel et celui d'une voiture électrique. Une façon de confirmer un caractère foncièrement hybride.

Michel Alberganti



Le véhicule hybride Vert de Renault est une Espace à propulsion électrique. Un ordinateur combine l'énergie fournie par les batteries avec celle d'une turbine qui recharge les batteries. L'autonomie atteint 30 km en ville et 500 km sur route avec une consommation inférieure à celle d'une voiture à moteur thermique classique. En ville, la turbine ne fonctionne pas afin de supprimer toute émission polluante.

Thé sous la varangue

Après le passage du cyclone « Daniella », visite à « Eurêka », la maison créole des Le Clézio à Maurice


DESSINS D'OLCE

PORT-LOUIS
de notre envoyée spéciale

A 9 h 15 ce matin-là, M. de Maroussem apparut sur la varangue, des gants de jardinier à la main. Le cyclone passé, il inspecta le parc. Allure nonchalante, regard malicieux. *« Vous prendrez bien un thé clair ? »* Une femme approcha une table en rotin, disposa nappe blanche, porcelaine fine et disparut. Jacques de Maroussem se leva pour servir. Ces gens-là sont des sybarites qui vivent très confortablement sur leur île de poche, une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Parfois, le fil se rompt, le ciel s'ouvre et tout le monde court se mettre à l'abri.

Deux jours avant ce matin-là, le 8 décembre, le cyclone « Daniella » passait à 50 kilomètres de Maurice, île grande comme le département de l'Essonne, terre généreuse où coule, à défaut de lait et de miel, la sève de la canne à sucre, ce qui revient au même, et où mûrissent les fruits tropicaux qui font les cuisines savoureuses, reflet de paradis où les oiseaux sont merveilleux, la température estivale, les eaux du lagon très pures, les plages de sable fin.

Parfois, pourtant, le ciel se brouille. Des signes avant-coureurs donnent l'alerte et les Mauriciens suivent l'évolution à la radio. M. de Maroussem comme les autres. Ici, on a tellement l'habitude des cyclones qu'on leur donne des notes. En classe 1, on fait provision de bougies, d'eau et de nourriture. En classe 2, on calfeutre sa maison. En classe 3, on se claquemure et, le cas échéant, on fait des enfants. En classe 4, on écoute passer la tempête.

L'hôtel est un scaphandre. Au Royal Palm, un plan Orsec bien rodé a fait place nette : le piano à queue est emmailloté et ficelé comme un paquet-cadeau, le bar sous plastique, tables et fauteuils sont repoussés. Pour rejoindre la salle à manger, on patauge sur les carreaux glissants, on étreint les piliers pour ne pas s'envoler. Glissée sous la porte de la chambre, une lettre. *« Le gros des vents devrait atteindre nos côtes vers 18 heures, le vent soufflera à environ 150 km/h et le bruit des arbres ne devrait pas vous inquiéter, vous n'avez rien à craindre, seulement à vous régaler d'un spectacle peu commun. »*

En effet. Les vagues galopent, la pluie fauche, la vapeur d'eau est partout. La mer, avant-hier pâle comme une opale à l'intérieur du lagon, est transformée, sombre. Une puissance supérieure la creuse et la projette sur le sable dans un grondement continu. Trois jours plus tôt, pénétrant sur cette terrasse en avancée sur l'eau, on avait senti les tensions retomber. De l'influence de l'environnement sur les neurones.

M. de Maroussem trouve le jardin un peu « ébouriffé ». Il a tremblé, comme chaque fois. Il n'y a pas plus fragile qu'une maison créole : murs en bois, toit de bardeaux, varangue tout autour, avec ses « voiles », c'est-à-dire ses stores légers, filtrant le soleil. A l'intérieur, une jeune femme en sari fait briller le parquet. Sous son pied, une lustreuse très particulière : une demi-noix de coco dont les fibres serrées font la meilleure des brosses – on verra les mêmes au marché. Des odeurs d'épices s'échappent de la cuisine où mijotent des plats indiens. On comprend la nostalgie de l'écrivain Jean-Marie Le Clézio *« élevé,* d'après M. de Maroussem, *dans le désespoir du domaine perdu »*.

Jacques de Maroussem s'exprime, comme il le dit lui-même, avec la liberté d'une *« pièce rapportée »*. Ne cherchez pas, ici, de Mauriciens. Cette tribu n'existe pas. On naît franco, indo, sino ou afro-mauricien, on le reste et on soutient ceux de son clan. Les Franco-Mauriciens – une vingtaine de familles apparentées – ont la fortune ; les Indo-Mauriciens, la politique – qui n'est pas *« un cousin du cousin du commissaire, ou un cousin du cousin de la cousine du ministre »* ? Mais comme ce serait trop simple, il y a toutes les stratifications et ramifications liées aux origines et leurs cultures.

Ne cherchez pas, ici, de Mauriciens. Cette tribu n'existe pas. On naît franco, indo, sino ou afro-mauricien, on le reste et on soutient ceux de son clan

Construite en 1836 par un Anglais conseiller auprès du gouverneur, la maison « Eurêka » fut achetée en 1856 par Eugène Leclézio et resta dans cette famille de planteurs et d'hommes de loi jusqu'en 1975. Aujourd'hui, après des vicissitudes familiales, elle est revenue dans le giron qu'elle n'aurait jamais dû quitter, la femme de Jacques de Maroussem (lui aussi franco-mauricien) étant une Le Clézio par sa mère.

M. de Maroussem, qui met son « snobisme » à n'y être jamais allé, évoque le Dodo Club, ce « tabernacle des Blancs » où l'on accepte des membres juniors « associés », des petits non-Blancs que l'on congédiera quand ils auront dix-huit ans, *« en faisant des aigris pour la vie »*. Dans cette famille, les anecdotes se transmettent avec les héritages. La *« pièce rapportée »* les narre avec bonheur. Les tantes étaient, dit-il, des femmes *« de très bonne éducation, coincées et sectaires »*. Cet oncle ne voulait pas que ses filles se marient pour *« ne pas introduire de gendres dans le fromage »*. Et cette mère inquiète, dont la fille rejoint, dans la nuit noire, son amant. La servante créole, complice, la rassure : *« Elle lit, sous un arbre. »* Et la mère, furieuse : *« Vraiment ? Et à la lumière de quelle chandelle ? »*

Le parc exhale ses senteurs. Dans les champs de canne récemment coupés, des « mammas » – robe en corolle, chapeau de fibres – nettoient les pailles que les hommes en ciré noir rassemblent. Près d'un torrent, des femmes à la lessive frottent le linge sur la pierre noire, les saris sèchent sur l'herbe, de coquettes citadines protègent leur teint sous des parapluies éclatants. Lendemain de cyclone et journée ordinaire à Maurice.

Danielle Tramard

Riche de son tourisme

Successivement portugaise en 1510, hollandaise en 1598, française en 1715 sous le nom d'Isle de France et anglaise en 1810, l'île Maurice accède à l'indépendance en 1968 et devient une République en 1992.

La population – 1,2 million d'habitants – comprend 51 % d'Indo-Mauriciens hindous (les planteurs les firent venir après l'abolition de l'esclavage en 1835), 12 à 15 % d'Indo-Mauriciens musulmans, 23 % de population dite *« générale »* (1 % d'Européens, 21,5 % d'Africains) et 3 % de Chinois.

La richesse de l'île provient, dans l'ordre, de la canne à sucre, du textile et du tourisme, ce dernier ayant un taux de croissance exceptionnel (15 %). Les saisons sont inversées (risque de cyclones de décembre à mars). Décalage horaire : + 3 heures.

Carnet de route

● **Accès.** Air Mauritius (tél. : 01-44-51-15-55) assure six vols hebdomadaires non-stop, à partir de 4 800 F aller/retour. Air France (tél. : 01-44-08-22-22) propose cinq vols par semaine, avec escale aux Seychelles, à partir de 5 500 F.

● **Séjour.** L'île Maurice jouit d'une hôtellerie de très haut niveau, noyée dans la végétation. On ne sera pas déçu par le Royal Palm, de la chaîne Beachcomber (réservation au 01-47-03-40-04), le Touessrok, un hôtel Sun International (dans les agences), tous deux dessinés par l'architecte mauricien Maurice Giraud, et le Labourdonnais (cuisine gastronomique du chef français Nicolas Maire), qui vient d'ouvrir sur le Waterfront de Port-Louis. Est également recommandé le Sugar Beach, neuf, de style colonial.

● **Forfaits.** Huit jours en demi-pension, vols Air Mauritius compris : 12 490 F par personne au Touessrok (Kuoni, Rev'Vacances), 10 600 F au Sugar Beach (Exotisme, Tourinter). Egalement MVM. Sur place, MauriTours (tél. : (230)-454-1666). Destination balnéaire, l'île possède également quatre parcours de golf.

● **Maisons créoles.** *Eurêka* : réserver au 433-4951 pour déjeuner sous la varande.

● **Lectures.** La complexité de la micro-société mauricienne a inspiré les romanciers. *Quatre-épices*, de Philippe Forget, et *Exils*, de Gilbert Ahnee, publiés par l'éditeur mauricien AlmA, ainsi que *La Maison qui marchait vers le large*, de Carl de Souza (Le Serpent à plumes). *Le Chercheur d'or* et *Voyage à Rodrigues*, de Le Clézio (Gallimard), ainsi que *Grand Port* et *Cap Malheureux*, de Daniel Vaxelaire (Phébus). *Le Bal du dodo*, de Geneviève Dormann, chez Albin Michel qui réédite l'attrayant album *Maisons traditionnelles de l'île Maurice*. Il existe également un guide, *L'île Maurice aujourd'hui* (Jaguar).

● **Renseignements.** Office du tourisme de l'île Maurice, 24, rue Eugène-Flachat, 75017 Paris, tél. : 01-44-01-46-33.

Le printemps en hiver

Le solstice d'hiver franchi, le jour reprend le dessus sur la nuit. Déjà, au sud de l'Europe, autour de la Méditerranée, à deux ou trois heures de vol, sans décalage horaire, le soleil chauffe la pierre, le ciel brille d'un bleu lumineux et on s'attarde aux terrasses. C'est le printemps en hiver. Dans quelques jours, les étiquettes vont valser. Après les fêtes, les tarifs aériens s'assagissent. Et les hôteliers adoptent des prix basse saison. L'occasion de filer en Andalousie ou aux Baléares.

● A Séville, en janvier, les orangers sont garnis de gros fruits ronds accrochés comme des boules de Noël. On commence la journée par un café au lait et une tartine de rillettes servis sur une petite place cloutée de galets du quartier Santa Cruz. Juste après la première messe, on s'arrache aux Madones, maquillées comme des stars qui règnent dans les nefs, pour un bain de soleil, sur les bancs d'azulejos, exposés plein sud, de la place d'Espagne, bâtie en 1929 à l'occasion de l'Exposition universelle. Et on termine la soirée dans les bars à *tapas*. Point de touristes, la capitale andalouse est aux Sévillans. On descend, par exemple, à Los Seises, un palais du XVIe siècle, transformé en hôtel voilà quatre ans, juste derrière la Giralda (forfait week-end : deux nuits avec l'avion de Paris : 2 410 F, chez Marsans International, tél. : 01-53-34-40-01 ou agences). En disposant d'une semaine, on choisit le trio Séville-Cordoue-Grenade, avec étapes dans de petits hôtels-pensions (deux-trois étoiles, 3 200 F, avion et sept nuits réservées en chambre double), et une voiture de location (1 100 F en kilométrage illimité) disponible à l'aéroport. Forfaits comparables, notamment, chez Planète, Fram, et Donatello.

● Majorque, aux Baléares – tant décriée pour avoir construit à outrance sur son rivage, près de Palma, des blocs de béton destinés au tourisme de masse (environ 5 millions de visiteurs par an) –, est une île méconnue. L'arrière-pays demeure quasi intact. Routes en lacet, bois de pins et de chênes, champs d'amandiers (en fleur : janvier-février), vastes propriétés, *las posesiones*, dérobées aux regards curieux. Sa côte nord-ouest, protégée par la sierra de Tramuntana, plonge en à-pic jusqu'à l'eau. Dans les échancrures, de modestes villages de pêcheurs ont été investis par les artistes qui y vivent à longueur d'année. Ainsi, Deia, où se trouve l'un des établissements les plus cotés de l'île, la Residencia, ancien manoir du XVIe siècle (quatre étoiles, environ 600 F la chambre double avec petits déjeuners, tél. : 00-34-71-63-90-11). Plus simple, l'Hostal Es Port, une ancienne gentilhommière, proche du port de Soller, affiche la demi-pension à 140 F (2-3 étoiles, tél. : 00-34-71-63-16-50, semaine en demi-pension et avion : 3 205 F chez Mundi Color). On peut aussi s'établir à Esporles, dans une maison de campagne cossue, la Posada del Marquez (environ 4 000 F la semaine, chambre avec petits déjeuners et avion inclus, chez Fram). Des vols charters sont affrétés chaque samedi par Fram, lequel affiche des *« tarifs chocs »* début janvier (de 380 F à 550 F, par trajet de Paris et de province). Au siècle dernier, George Sand, se réjouissant de la douceur des températures comparables à celles de notre mois de juin, avait choisi de s'installer avec Chopin, malade, dès la mi-décembre 1838, à la chartreuse de Valldemossa. Le couple y demeura jusqu'à la mi-février. A 17 kilomètres seulement de Palma, au milieu des pinèdes et des oliviers, l'endroit n'a guère changé.

Florence Evin

Le froid s'installe durablement

UN PUISSANT anticyclone continue à se renforcer au nord de l'Europe. Il génère un flux de nord-est dans lequel s'écoule de l'air froid qui gagne la moitié sud du pays. Un temps généralement sec mais de plus en plus froid s'installe durablement sur la France jusqu'en fin de semaine. La dépression méditerranéenne aura peu d'influence, elle ramènera tout au plus quelques pluies faibles dans l'extrême Sud-Est.

Quelques chutes de neige faibles ou de pluies verglaçantes se déclencheront encore dans la nuit de mercredi à jeudi, de l'Aquitaine au Massif Central et au Lyonnais. La journée de jeudi débutera dans un froid glacial sur la quasi-totalité du pays. Au petit matin, les thermomètres afficheront de – 4 à – 8 degrés de la Bretagne au Nord et des Alpes à l'Aquitaine. Quelques pointes en dessous de – 10 degrés sont possibles, notamment dans le nord ou dans l'est du pays. Les gelées matinales épargneront le littoral méditerranéen et la Corse.

L'après-midi, malgré un soleil souvent généreux, l'atmosphère aura bien du mal à se réchauffer des côtes de la Manche aux Pays de la Loire et des Pyrénées aux Alpes. *Les températures resteront* souvent en dessous de zéro en début d'après-midi, évoluant généralement entre – 1 et – 4 degrés. Elles redeviendront à peine positives sur le littoral, de la Normandie à la Bretagne et au Pays basque. Le soleil s'annonce moins vaillant dans le nord-est du pays. Des nuages venus d'Allemagne apporteront parfois de la grisaille des Ardennes à l'Alsace et à la Bourgogne. Ils pourront même faire quelques incursions plus à l'ouest, en venant temporairement cacher le soleil en Champagne, dans l'Orléanais ou le Berry et même en haute vallée du Rhône. Par manque d'ensoleillement dans ces régions, la température n'excédera pas – 4 à – 6 degrés l'après-midi. Autour de la Méditerranée, le ciel offrira le plus souvent de larges éclaircies. Le mistral et la tramontane contribueront à renforcer la sensation de fraîcheur, avec guère plus de 4 à 7 degrés l'après-midi du Roussillon aux Bouches-du-Rhône. Plus à l'est, le vent de nord-est ramènera des pluies du Var à la Côte d'Azur et en Corse tout au long de la journée. L'après-midi, la neige pourrait tomber à basse altitude dans l'arrière-pays varois.

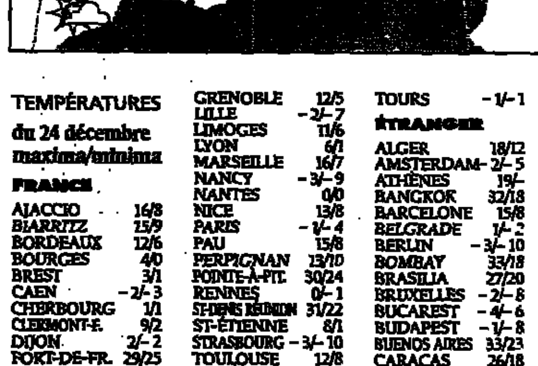
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 26 décembre vers 12h00

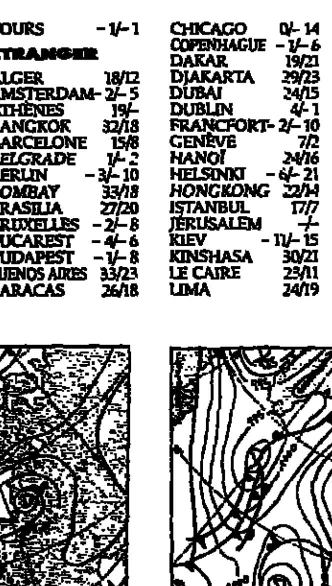




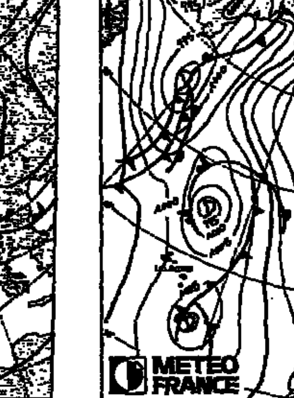


TEMPÉRATURES du 24 décembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	16/8
BIARRITZ	15/9
BORDEAUX	12/6
BOURGES	4/0
BREST	3/1
CAEN	–2/–3
CHERBOURG	1/1
CLERMONT-F.	9/2
DIJON	2/–2
FORT-DE-FR.	29/25
GRENOBLE	12/5
LILLE	–2/–7
LIMOGES	11/6
LYON	6/1
MARSEILLE	16/7
NANCY	–3/–9
NANTES	0/0
NICE	13/8
PARIS	–1/–4
PAU	15/8
PERPIGNAN	13/10
POINTE-À-PIT.	30/24
RENNES	0/–1
ST-DENIS RÉUNION	31/22
ST-ÉTIENNE	8/1
STRASBOURG	–3/–10
TOULOUSE	12/8
TOURS	–1/–1
ÉTRANGER	
ALGER	18/12
AMSTERDAM	–2/–5
ATHÈNES	19/–
BANGKOK	32/18
BARCELONE	15/8
BELGRADE	1/–2
BERLIN	–3/–10
BOMBAY	33/18
BRASILIA	27/20
BRUXELLES	–2/–8
BUCAREST	–4/–6
BUDAPEST	–1/–8
BUENOS AIRES	33/23
CARACAS	26/18
CHICAGO	0/–14
COPENHAGUE	–1/–6
DAKAR	19/21
DJAKARTA	29/23
DUBAI	24/15
DUBLIN	4/–1
FRANCFORT	–2/–10
GENÈVE	7/2
HANOI	24/16
HELSINKI	–6/–21
HONGKONG	22/14
ISTANBUL	17/7
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	–11/–15
KINSHASA	30/21
LE CAIRE	23/11
LIMA	24/19
LISBONNE	14/10
LONDRES	3/–1
LOS ANGELES	22/10
LUXEMBOURG	–4/–9
MADRID	9/5
MARRAKECH	19/12
MEXICO	23/8
MILAN	8/6
MONTRÉAL	1/1
MOSCOU	–16/–22
MUNICH	–5/–12
NAIROBI	24/13
NEW DELHI	23/8
NEW YORK	13/6
PALMA DE M.	17/12
PÉKIN	16/1
PRAGUE	–8/–17
PRETORIA	24/17
RABAT	17/11
RIO DE JAN.	27/21
ROME	18/11
SAN FRANC.	11/8
SANTIAGO	27/14
SÉVILLE	16/11
ST-PÉTERS.	–15/–22
STOCKHOLM	–4/–12
SYDNEY	32/20
TENERIFE	22/17
TOKYO	10/3
TUNIS	21/11
VARSOVIE	–10/–11
VENISE	11/4
VIENNE	–5/–9



Situation le 25 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 27 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Tank et char d'assaut

LES RECHERCHES pour cet engin de guerre avaient été effectuées indépendamment par les Français et les Anglais au début de la guerre de 1914. Les Anglais avaient adopté le nom de « tank », qui signifie « réservoir », pour dépister l'espionnage.

De son côté, le général Estienne, qui fut surnommé à bon droit « le père des chars », choisit « char d'assaut », en souvenir des chars de combat de l'Antiquité. Rien ne pouvait lui être plus désagréable que l'emploi du mot « tank ».

On m'a cité à ce sujet d'amusantes anecdotes. Sa colère fut particulièrement vive quand, en 1918, les Américains s'étant lancés à l'attaque avec nos chars Renault, des journalistes français, mal informés, parlèrent des *« merveilleux petit tanks américains »*. A l'Anglais qui l'avait complimenté sur ses *« tanks »*, il répondait : *« Monsieur, quand je vais en Angleterre, je parle de "tanks" ; en France, il n'y a que des "chars". »*

Dans une conférence faite le 15 février 1920, au Conservatoire des arts et métiers, il développait la même idée : *« Pour nous qui disposons du mot "char", d'antique noblesse, par lequel nos pères ont toujours désigné l'équipage de guerre des dieux et des héros, j'estime que le recours à un vocable étranger constitue une regrettable irrévérence à l'égard de notre langue, précieux conservatoire du génie de la race. »*

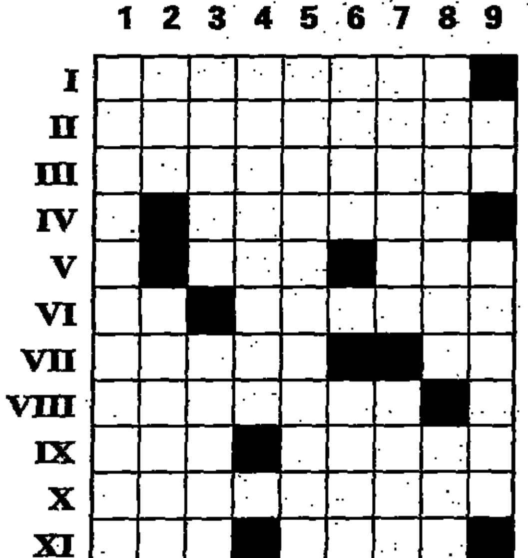
N'est-ce pas émouvant, ce souvenir d'un général – l'un des artisans de la victoire de 1918 – qui associait, avec une vigueur toute militaire, à la défense de la patrie la défense de la langue française ?

Albert Dauzat
(26 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6981

◆ *SOS Jeux de mots ; 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*



HORIZONTALEMENT

I. Noirs, ils étaient un peu durs. – II. La grande rigueur. – III. Coups redoublés. – IV. Tout un paragraphe. – V. Explose peut-être. Le meilleur est évidemment cher. – VI. Un gaz technique. Trouver l'endroit. – VII. Qui est donc à la remorque. Dans Paris. – VIII. Une certaine ouverture. – IX. Avant l'heure. Un genre. – X. Machines d'imprimerie. – XI. Une période historique. Ville de France.

VERTICALEMENT

1. En grandissant elle devient un bouc. – 2. Qui a pu nous distraire. Bateau, à Paris. – 3. Peut récompenser ceux qui ont bien tourné. Sabre de cavalerie. – 4. Qui ont donc un emploi. – 5. Qui appellent à un soulèvement. – 6. Est accroché à une bouée. La cinquième est inutile à celui qui roule carrosse. – 7. Peut avoir besoin d'eau. Qui concerne la haute Ecosse. – 8. Vapeur sur une nappe. Possessif. – 9. Préposition. Qui en font voir de toutes les couleurs.

SOLUTION DU N° 6980

HORIZONTALEMENT

I. Apatrides. – II. Déboisent. – III. Ministre. – IV. Onet. Rye. – V. Neruda. – VI. Is. Retenu. – VII. Lénitif. – VIII. Ive. At. – IX. Orchestre. – X. Nao. Lô. Eu. – XI. Sinueuses.

VERTICALEMENT

1. Admonitions. – 2. Peines. Vrai. – 3. Abner. Leçon. – 4. Toiture. – 5. Ris. Dentelé. – 6. Istrati. Sou. – 7. Déry. Etat. – 8. Enée. Nitrée. – 9. St. Tuf. Eus.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 27 décembre

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **DE LA PAGODE MONCEAU** à la cathédrale orthodoxe russe (60 F), 11 heures, sortie du métro Courcelles (Vincent de Langlade).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 bis, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les appartements Napoléon III, 11 h 30 ; *La Nativité*, de Le Brun, 12 h 30 ; exposition Barye, 14 heures ; la redécouverte du Moyen Age au XIXe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (40 F + prix d'entrée), 11 h 30, hall d'entrée devant la statue de Haendel (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition *La Cité interdite*, 12 h 30 (30 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris) ; 13 h 30 (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Christine Merle).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 15, cour d'honneur du Palais de justice (Tourisme culturel).

■ **L'ÉGLISE SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS** et son quartier (45 F), 14 h 30, 252, rue Saint-Jacques (Monuments historiques).

■ **LES INVALIDES** : visite pour les jeunes (35 F + prix d'entrée), 14 h 30, cour d'honneur devant la statue de Napoléon Ier (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Mathilde Hager).

■ **MARAIS** : hôtels et appartements du prince de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** et galeries du Palais-Royal (45 F), 14 h 30, angle de la rue Saint-Honoré et de la rue Jean-Jacques-Rousseau (Monuments historiques).

■ **L'AVENUE FOCH** (60 F), 15 heures, devant le guichet du métro Porte-Dauphine (Vincent de Langlade).

■ **LE VAL DE GRÂCE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Paris et son histoire).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : le thème de la nativité (45 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ROUMANIE.** La compagnie aérienne roumaine Tarom a décidé de moderniser sa flotte sur les lignes intérieures et régionales en remplaçant ses Antonov 24 par des ATR 42-300 et 42-500. Les deux premiers appareils, arrivés le week-end dernier à Bucarest, devaient effectuer leurs premiers vols cette semaine. – *(AFP.)*

■ **CUBA.** Air France ouvrira le 8 janvier prochain une liaison hebdomadaire entre Cayenne (Guyane) et La Havanne, via Fort-de-France (Martinique) et Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie américaine American Airlines et le transporteur colombien Avianca ont conclu un accord de partage des codes qui entrera en vigueur début 1997. American Airlines placera son code « AA » sur les vols Avianca en provenance de Miami, Los Angeles, New York et Newark vers les cinq destinations colombiennes de Bogota, Cali, Barranquilla, Medellin et Cartagène. De son côté Avianca mettra le sien sur les vols d'American Airlines au départ de Bogota, Cali et Barranquilla à destination de Miami. – *(AFP.)*

■ ***INDONÉSIE.*** La compagnie américaine Northwest Airlines et la compagnie indonésienne Garuda Indonesia Airlines ont signé un accord commercial. Les deux compagnies partageront le même code pour leurs vols trans-Pacifique et les vols intérieurs américains, et mettront en place des programmes communs dans les domaines du marketing, de la vente, de la promotion et des vols. Elles harmoniseront également leurs systèmes de réservation et coordonneront leurs programmes de vols entre l'Indonésie, les Etats-Unis et le Canada. Northwest devrait desservir prochainement la capitale indonésienne, Djakarta, en prolongement de sa ligne Seattle-Osaka, à raison de trois vols par semaine. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

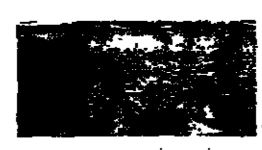


CINÉMA Le deuxième film de Shaji N. Karun, « Destinée », confirme le talent d'un grand cinéaste indien en même temps qu'il dresse un portrait poignant et splen-



D.R.





dide d'une famille soumise à une exclusion radicale. ● ABONDANCE de sorties en ce jour de Noël, avec des films aux origines cosmopolites mais de facture souvent décevante. ● LES VILLES de Montpellier et Lattes se déchirent sur la question des multiplexes, présentés ici comme une chance, là comme les fossoyeurs de la culture du grand écran.

Une femme indienne dans la spirale de la douleur

Destinée. Remarqué en 1988 avec « Piravi », le cinéaste Shaji N. Karun confirme son talent avec son nouveau film entièrement voué à la détresse où se succèdent des situations heureuses et malheureuses

Film indien de Shaji N. Karun. Avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das, Vishnu (2 h 14).

Entre cri et râle, dès la première image, le ton est donné. Ce film est tout entier voué à la douleur – un film couleur de douleur comme un tableau de Klein est bleu ou de Soulages est noir. Non que *Destinée* accumule uniquement des scènes de souffrance et de tristesse : il est au contraire entièrement construit en contrepoint entre scènes heureuses et malheureuses. Mais toute son architecture concourt à mettre en évidence une infinie et inexorable détresse. L'homme au crâne ensanglanté qui gémit très fort à la première séquence sera mort à la deuxième. Il s'appelait Ramayar, il tenait une gargotte, il était un brave type, victime d'un accident sur la route. Il laisse une femme et deux enfants adolescents. C'est-à-dire, dans cette bourgade du sud de l'Inde, qu'il laisse un désastre.

Le désastre que sera l'existence d'une veuve dans cette société villageoise, et d'une famille qui sans l'homme n'est plus rien. Rien qu'un fétu de faiblesse ballotté par la tradition, la misère, les trafics, jeté contre la malchance comme un mur uniformément lisse. Ce mur contre lequel la veuve va obstinément et vainement se battre, tout le film durant. La grande force de l'histoire que conte Shaji est de ne comporter aucun « méchant ».

L'ÉCHELLE DU DESTIN

Personne ne veut de mal à Annapoorna, à son fils Kanan, à sa fille Meenu. Au contraire, le chef de gare qui fait office de notable, le frère du défunt, le copain de Kanan, même le propriétaire qui reprend la maison sous la pression de contraintes tout aussi inévitables, aident la famille de leur mieux. Mais ce « mieux » ne suffit pas, il est totalement disproportionné avec l'ampleur du malheur, qui est lui, comme l'indique le titre, à l'échelle du destin.

D'où l'absurdité de l'unique, très bref et bien modeste mouvement de révolte du fils, qui fait tout aussi brièvement sortir la mère de son mutisme presque complet, pour un mot de menace. C'est l'ordre du monde qui est mauvais, et ces gens-là ne sont pas de taille. Ils ne sont pas de taille d'ailleurs à avoir affaire au monde, comme le suggèrent les trains qui parcourent les splendides paysages de montagnes



DESSIN JACQUES VALOT

et de palmeraies du Kerala, ces trains dans lesquels eux, les pauvres parmi les pauvres, ne montent pas. Et lorsqu'ils se risqueront à aller chercher à l'extérieur une solution à leurs malheurs, se pliant aux humiliations et à la corruption, littéralement foulés aux pieds par le reste de l'humanité, ce sera pour vivre la catastrophe finale.

Destinée est donc une tragédie, celle d'êtres absolument privés de tout recours par l'organisation sociale, les croyances et les pratiques d'un univers qui semble sans issue, alors même qu'il est clairement inscrit dans un monde plus vaste et plus varié – le nôtre. Mais, aussi ancré soit-il dans une réalité précise, le film ne concerne pas seulement un lointain « là-bas », une poche de traditionalisme barbare survivant malencontreusement sur la planète. La mort de l'homme a retranché la femme et ses enfants de l'humanité, elle en a fait des exclus absolus – phénomène qui, sous d'autres modalités, n'a rien d'exotique. *Destinée* est aussi, à sa manière, un exercice de style, un essai de tenir toute une œuvre sur une seule gamme. Comment fait-il pour ne jamais paraître ni déprimant ni affecté ? Grâce à la puissance et à la modestie de la mise en scène.

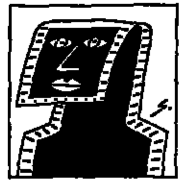
Le malheur du présent est comme rehaussé des souvenirs du bonheur disparu. Le présent est filmé dans un très subtil noir et blanc, plutôt un « gris et gris » sensible au visage de la mère qui se dégrade peu à peu, aux ombres et lumières sur les pauvres objets, à la houle des sentiments qui court au tréfonds de corps qui se contraignent à l'impassibilité. Alternent les images du passé, somptueuses, saturées de couleurs, illuminées de tendresse et d'humour. Surtout, cette spirale de la douleur est montrée avec un dynamisme qui ne doit rien aux faciles effets de vitesse ni aux mélodramatiques exhibitions de souffrance : des cadrages dont l'apparente simplicité cache un art consommé de la composition et de la lumière, de paisibles mouvements d'appareil, enchaînement lent des plans au rythme même de la fatalité.

Un style, donc. Il donne au film une force et une vérité qui est la marque même de ce que peut une œuvre d'art : rendre perceptible l'essentielle violence d'un cri, par la beauté.

Jean-Michel Frodon

Shaji N. Karun et la vérité « claire comme les larmes »

C'ÉTAIT l'avant-dernier jour du Festival de Cannes 1994. La Croisette bruissait des effets spectaculaires de *Pulp Fiction*, de Quentin Tarantino, qui venait d'être projeté et remporterait la Palme d'or le lendemain. Un autre titre avait été montré le même jour en compétition officielle, mais, au terme de la manifestation, bien peu de festivaliers étaient encore disponibles pour un film indien d'une durée de deux heures et quart, presque entièrement en noir et blanc, et racontant une histoire très triste. Triste, Shaji N. Karun – que tout le monde appelle Shaji – l'était lui aussi, il savait que la projection de son film s'était mal passée, comme on dit, que *Destinée* risquait de ne pas sortir en France. C'est aujourd'hui chose faite, grâce à un distributeur courageux, grâce aussi à l'attention tout de même éveillée de quelques poignées de cinéphiles.



PORTRAIT

C'est justice, pour le film, et pour ce cinéaste remarqué il y a huit ans à l'occasion de son premier long métrage. *Piravi* (1988), splendide évocation mélancolique où courait souterrainement la rage contre l'injustice et le mensonge officiels, avait alors été salué comme l'un des signes les plus prometteurs d'une renaissance – toujours attendue – du grand cinéma indien. Né le 1er janvier 1952, ancien étudiant de l'école de cinéma de Puna, Shaji avait alors derrière lui une solide expérience dans le court métrage, et surtout de chef opérateur, en particulier pour Govidan Aravindan. Ami et mentor, Aravindan – auquel *Destinée* est dédié – fut (avec Adour Gopalakrishnan) l'un des cinéastes importants de la génération précédente de cette cinématographie : pas du cinéma indien, du cinéma du Kerala, l'Etat à l'extrême sud du sous-continent devenu l'une des rares terres fécondes de la réalisation (on y produit quelque quatre-vingt-dix films par an, et nombre des meilleurs actuellement tournés en Inde), mais que sa langue et sa situation tiennent à l'écart des grands réseaux de diffusion. *Destinée* est un grand succès au Kerala. Dans le reste du pays, il n'a même pas été montré.

« M'OCCUPER DE CE QUI EST TRISTE »

Shaji N. Karun a produit lui-même son film, avec l'argent gagné comme cameraman. Il dit avoir attendu longtemps, pour « *dessoûler* » du succès de *Piravi*, travaillant entre-temps à la télévision : « *La télévision a libéré le cinéma de son obligation de distraire. Il peut à présent se consacrer à d'autres ambitions, lui qui a le privilège de réunir les gens, et de rappeler pourquoi nous sommes humains.* » Le cinéaste explique le sens du titre original de son film, *Swaham*, qui signifie « ce qui m'appartient » : « *Le thème du film, c'est la tristesse. La tristesse, chacun la ressent comme absolument personnelle, impossible à partager, mais le cinéma devrait être le moyen d'échapper à cet enfermement. En Inde, on réalise surtout des comédies, je revendique le droit de m'occuper aussi de ce qui est triste.* »

La tristesse du film, la souffrance de la veuve, correspondent à une situation moins archaïque qu'il n'y paraît : « *Le sort des femmes a toujours été difficile, et celui des veuves bien pire encore. Mais cette situation s'est aggravée sous l'effet de la modernité, qui a fait éclater les familles et délié les relations collectives d'entraide, sans résoudre les autres problèmes. Aujourd'hui une veuve se trouve dans la position intenable d'être contrainte de prendre des décisions tout en n'ayant en principe le droit d'en prendre aucune, puisqu'elle reste sous l'entière responsabilité de son mari, même mort. Le film montre comment le personnage essaie d'échapper à ce paradoxe, par une attitude qui est à la fois d'absolue soumission et de très grande combativité.* »

Si l'on fait remarquer à Shaji que de cette contradiction naît la tension tragique du film, mais qu'elle s'appuie aussi sur la lenteur du rythme, il en revendique la nécessité : « *Le rythme est un problème de respect des autres, des modes de vie. Ajouter une vitesse artificielle pour rendre le film plus spectaculaire empêcherait de voir l'existence des gens. Il faut du temps pour commencer à comprendre. De même je ne cherche pas à faire de jolies images, je cherche des images « transparentes », où on voit réellement les choses. Chez moi, au Kerala, on ne dit pas « clair comme de l'eau de roche », mais « clair comme les larmes ». Il y a une vérité de la tristesse.* » Son prochain film, qu'il prépare avec le producteur français Pierre Assouline, s'intitule *La Dernière Danse*. Lui aussi concernera la mélancolique distance entre la réalité et sa représentation.

J.-M. F.

Le chemin de croix d'Edith Stein

La Septième Demeure. Marta Meszaros attirée par un parcours exceptionnel

Film italo-hongrois de Marta Meszaros. Avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki (1 h 50).

Née en 1891 à Breslau dans une famille juive observante, élève de Husserl, convertie en 1922 au catholicisme, entrée en 1933 au carmel de Cologne, gazée à Auschwitz en 1942, béatifiée en 1987 par Jean Paul II : tel est l'exceptionnel parcours terrestre d'Edith Stein. Exceptionnel et scandaleux à la fois, comme le suggèrent les polémiques qui ont entouré sa béatification : car si on peut naître juive et devenir chrétienne, toute la question est de savoir à quel titre Edith Stein est morte dans une chambre à gaz. Pour cette martyre du XXe siècle, la cause est entendue : elle y mourra à la fois comme juive et comme chrétienne, s'offrant en sacrifice pour la conversion de son peuple. Scandale absolu pour les uns, témoignage absolu pour les autres, cette figure ne pouvait en tout cas qu'attirer Marta Meszaros, une cinéaste dont l'œuvre est marquée par la quête des origines et par des portraits de femmes accomplissant leur destinée quoi qu'il en coûte.

Son dernier film se situe dans cette lignée et, comme son titre l'indique, reconstitue selon sainte Thérèse d'Avila – dont la lecture suscita la conversion d'Edith Stein – les sept demeures par lesquelles passe le chemin de la connaissance, lequel prend ici la forme d'un chemin de croix. Il est loisible de juger le film à l'aune de son ultime étape, puisque l'entrée de la septième demeure n'est autre que celle d'une chambre à gaz. Chambre à gaz vide, chambre à gaz baignant dans la blancheur rédemptrice d'une image surexposée, chambre à gaz dans laquelle un travelling avant convie enfin à pénétrer en compagnie de la seule Edith Stein. Ou comment, en une figure de style, oublier six millions d'assassinés.

Jacques Mandelbaum

Quand les bébés découvrent le grand écran grâce à l'opération « Du ciné dans le biberon »

« *ON VA PAS PLEURER ?* » Agée de deux ans, tenant fermement la main de son accompagnatrice, Margaux, chaussée de bottines à l'effigie du Bossu de Notre-Dame, se rassure en pénétrant pour la première fois dans une salle de cinéma. Venus en car, en minibus ou à pied, de différentes crèches du Val-de-Marne, accompagnés par les puéricultrices et des parents volontaires, à raison d'un adulte pour deux enfants, ils sont une centaine de très jeunes spectateurs – entre dix-huit mois et trois ans – qui participent à l'opération « Du ciné dans le biberon ».

A l'entrée de la salle Gérard-Philipe, à Bonneuil, un ours en peluche leur souhaite la bienvenue, tandis qu'un ticket en chocolat et pâte d'amande – gravé aux logos du Centre national du cinéma (CNC) et de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) – leur est remis en échange des 13 francs payés par la crèche ou les parents. Dans la salle, des étiquettes « place réservée à un enfant » garantissent une bonne vision de l'écran. La séance ayant été préparée à la crèche, Margaux sait qu'il va faire bientôt noir et qu'il faut regarder devant soi.

Pour accompagner le changement de lumière, Béatrice Hocquard, l'animatrice qui coordonne les actions auprès du jeune public, invite les enfants à lever les bras. La lumière s'éteint, se rallume, s'éteint. Le spectacle commence. Au programme de la matinée, *The Snowman*, un film d'animation britannique de 1982, contant le voyage d'un petit garçon rouquin avec le Père Noël. Attentifs, les enfants en sortent ravis.

« ACTIVITÉ INCONGRUE »

Mais pourquoi emmener un bébé au cinéma ? « *Le cinéma est encore considéré comme une activité incongrue pour les tout-petits, exactement comme la lecture, il y a dix ans* », affirme Jerome Trystram, directeur adjoint du service culturel et de la programmation cinéma de Bonneuil, qui reconnaît ne pas « *brosser les adultes dans le sens du poil* ». « *Ce matin, des parents m'ont demandé si on allait voir* Le Bossu de Notre-Dame », s'insurge une puéricultrice, « *comme si les enfants de dix-huit mois pouvaient rester une heure et demie assis sur un fauteuil...* »

Au programme du « Ciné dans le biberon », pas l'ombre d'un Walt Disney, mais des courts-métrages ou des films d'animation comme *L'Ours renifleur*, du Canadien Norman McLaren, dont le héros découvre le plaisir de renifler un jerricane d'essence sur la banquise. « *McLaren ne l'a pas fait en pensant aux petits, mais les enfants l'adorent et certaines institutrices de maternelles en profitent pour ouvrir une discussion sur l'environnement et la drogue* », commente Nathalie Hocquard.

Après des débuts timides, les organisateurs ont découvert qu'il n'était pas indispensable de « *couver les petits* ». Films finlandais muets découverts au festival Ciné-junior, films étrangers non sous-titrés : à entendre les rires dans la salle, le résultat est probant.

RENOUVELLEMENT

Pour Jerome Trystram, initier les enfants au cinéma d'auteur, dans une ville réputée « compliquée », participe aussi d'un travail social plus large. « *Pour la première Nuit du cinéma à Bonneuil, en 1992, les jeunes ont cassé les portes de la salle pour entrer* », se souvient-il. Aujourd'hui Bonneuil est la première ville de moins de 50 000 habitants à avoir signé une convention avec le CNC pour travailler avec les tout-petits. Au centre du réseau constitué autour de la petite enfance, une animatrice salariée met au point chaque année une programmation, en liaison avec les crèches et les écoles maternelles.

« *Je vais dans les festivals, je recherche des films différents, qui ne sont pas souvent programmés dans les circuits commerciaux. C'est de plus en plus difficile à trouver...* », constate Béatrice Hocquard. Heureusement le public grandit et se renouvelle naturellement. Et l'expérience commençant à être connue, certains réalisateurs, comme Norbert Aboudharam avec *Au clair de l'autre*, ou des élèves d'écoles de cinéma ayant réalisé des courts-métrages viennent proposer leurs films.

A Paris, l'expérience de Bonneuil a fait des émules. Ainsi une fois par mois, Irène Kuntz, qui dirige la crèche Pernety, conduit son petit monde au cinéma L'Entrepôt, accessible à pied. Prêtés par la cinémathèque scolaire Robert-Lynen, les films sont choisis par l'équipe pédagogique en début d'année.

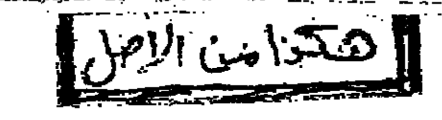
« *Le plaisir, c'est le film,* affirme Irène Kuntz, *mais c'est aussi sortir ensemble, s'ouvrir sur l'extérieur et faire connaissance avec une vraie salle de cinéma.* » Une familiarité qui, espère-t-elle, se prolongera au-delà de la crèche.

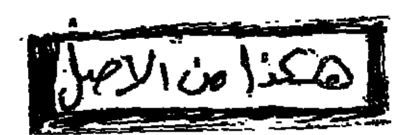
Annette Vezin

A Paris, la cinémathèque Robert-Lynen

De nombreux parents d'élèves d'écoles primaires parisiennes connaissent cet hôtel particulier, à deux pas du parc Monceau, où ils viennent chercher les copies de films projetés dans les écoles. A l'heure du tout-vidéo, le public scolaire redécouvre le charme et l'intérêt de films souvent anciens, documentaires et fictions, courts et moyens-métrages conservés à la cinémathèque scolaire Robert-Lynen, fondée en 1925. Bien avant *Microcosmos*, *Le Petit Monde des étangs* (1953) ou *Les Quatre Petits Tardigrades* (1948), retraçant la vie de quelques animalcules vivant dans une goutte d'eau, faisaient découvrir aux enfants l'organisation animale. En attendant la réouverture de la superbe salle de cinéma du rez-de-chaussée, instituteurs et élèves peuvent puiser dans le catalogue de mille huit cents films, dont certains sont montrés sur demande par les six projectionnistes de la Ville de Paris qui se déplacent dans les écoles.

★ 11, rue Jacques-Bingen, Paris-17e. Tél. : 01-47-63-03-79.





LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

ANNA ANNA

Film suisse de Greti Kläy et Jürgen Brauer, avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze (1 h 16).

■ De tous les compagnons de jeu pour enfants esseulés nés de l'imagination des scénaristes, celui-ci ne plairait pas aux éditeurs, mais convient à Anna, gamine de dix ans qui souffre d'être fille unique d'une mère divorcée. Il s'agit d'une machine à photocopier qui, à grands renforts d'éclairs et de fumée de grand-guignol, offre un jour à la fillette une jumelle, plus délurée et communicative. Les jeux de cache-cache avec la mère, le dédoublement à l'école en fonction des talents de chacune, le rééquilibrage mental de l'enfant sont les ingrédients de ce récit sans surprise, mais mené avec modestie et allégresse. Si la réalisation est primaire, elle sait du moins faire place à quelques jolis moments de fantastique ou d'humour, ainsi qu'à des séquences d'animation réussies, en se dispensant de tout effet racoleur. *Anna annA* offre une alternative plutôt bienvenue à ceux qui ne voudraient pas uniquement aller voir *Le Bossu de Notre-Dame* durant les congés scolaires. *J.-M. F.*

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER

Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo. Avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranozafilahy, Aimée Razafindrafarasoa (1 h 27.)

■ Ce n'est pas tous les jours qu'un film malgache projette sa lumière insulaire sur un écran de cinéma. Cette rareté est due à Raymond Rajaonarivelo, jeune réalisateur formé en France, et auteur en 1988 du premier long métrage de cinéma de son pays : *Tabataba. Quand les étoiles rencontrent la mer* est l'histoire d'un enfant né sous le jour néfaste d'une éclipse de soleil, et pour cela abandonné dans un parc à bœufs par son père. Le petit survivant, recueilli par une femme miséricordieuse, sortira boiteux de l'épreuve. Le film conte la recherche de ses origines quand il sera parvenu à l'âge adulte. Un gamin des rues, une aveugle qui vaticine, un poète qui se prend pour un oiseau, une canne enflammée qui tombe du ciel, des paysages époustouflants mais un peu vains constituent l'essentiel de cette quête, hélas réduite à l'illustration exotique d'un univers habité par l'esprit des légendes et des ancêtres. *J. M.*

LE FANTÔME DU BENGALE

Film américain de Simon Wincer. Avec Billy Zane, Treat Williams, Kristy Swanson, Catherine Zeta Jones. (1 h 40.)

■ Dans la grande tradition rétro qui voit aujourd'hui Hollywood recycler la majeure partie de la culture populaire américaine, voici une adaptation de la célèbre bande dessinée *The Phantom*. Créé en 1936 par Lee Falk et Ray Moore, avatar de Tarzan et des héros de Rudyard Kipling, ce justicier masqué faisait régner la loi et l'ordre dans une lointaine jungle tropicale. Ce *Fantôme du Bengale* conjugue, conformément aux principes inventés par Steven Spielberg, une naïveté de façade avec une ironie parodique. Le film est signé Simon Wincer, cinéaste d'origine australienne parfois inspiré (*Mister Quigley, L'Australien*), mais qui est incapable ici de donner du rythme à un récit languissant et mal écrit. Le héros, qui consulte régulièrement le fantôme de son père avant d'agir, donne une impression de mollesse et d'indécision quasi pathologiques. Il serait souhaitable qu'il guérisse de ses névroses pour que le spectateur parvienne à s'identifier à lui. *Jean-François Rauger*

ENTRE CHIENS ET CHATS

Film américain de Michael Lehman. Avec Uma Thurman, Janeane Garofalo, Ben Chaplin, Jamie Foxx, James McCaffrey. (1 h 37.)

■ Abby Barnes anime une émission de radio destinée à conseiller les auditeurs qui ont des problèmes avec leurs animaux. Elle fait la connaissance d'un jeune photographe dont elle tombe amoureuse, mais trop timide, elle préfère mettre en avant Noelle, sa meilleure amie, au physique moins ingrat. *Entre chiens et chats* recopie platement les formules des *screwball comedies* des années 30, à la différence près que Michael Lehman n'est pas Howard Hawks, et qu'il est difficile de voir chez lui la moindre idée de mise en scène. Il recopie des formules toutes faites, et retombe dans des situations beaucoup plus proches des sitcoms ou du théâtre de boulevard. On pouvait attendre autre chose de ce réalisateur dont le premier film, *Heathers*, avec Wynona Ryder, était un modèle d'insolence et de non-conformisme. Il ne reste rien de ce fiel dans ce film creux qui parvient à rendre Uma Thurman laide. *Samuel Blumenfeld*

DE ESO NO SE HABLA

Film italo-argentin de Maria Luisa Bemberg. Avec Marcello Mastroianni, Luisa Brando, Alejandra Podesta. (1 h 43.)

■ « *On n'en parle pas* » pourrait être la traduction du titre de ce film réalisé par une cinéaste argentine disparue en 1995. Ce dont on ne parle pas c'est de l'infirmité de Charlotte, la fille naine d'une veuve qui tente, malgré cette différence, d'élever son enfant dans les traditions classiques. Une petite bourgade dans l'Argentine des années 30 sert de contexte à ce récit qui se permet quelques piques satiriques et quelques portraits caustiques des notables de la petite communauté. Un vieux dandy, aventurier en rupture de voyages ou mythomane accompli (Mastroianni dans une de ses dernières apparitions) tombe amoureux de Charlotte. Les obstacles à leur mariage tomberont avec une facilité déconcertante. Le film se veut donc une fable morale sur l'intégration de la différence. *De eso no se habla* se termine avec la fuite de Charlotte qui, sans motif explicite, quitte son mari pour suivre un cirque de passage. Avec ce départ, le film postule un ordre naturel qui devrait assigner obligatoirement une place à son personnage. Piégé par les clichés, il tombe dans les travers qu'il dénonce lui-même. C'était bien la peine de faire tant d'histoires pour en conclure que la place des nains est au cirque. *J.-F. R.*

UN ÉTÉ À LA GOULETTE

Film tunisien de Férid Boughedir. Avec Gamil Ratib, Mustapha Adouani, Hélène Catzaras, Guy Nataf, Amel Hedhili. (1 h 40).

■ Après le succès de *Halfaouine*, Férid Boughedir poursuit sa chronique intimiste des quartiers populaires de Tunis, en installant cette fois sa caméra dans le port de La Goulette. Malheureusement, on ne retrouve guère les qualités du premier long métrage de fiction du réalisateur – la délicatesse de touche, la sensualité, la légèreté avec laquelle il savait passer d'un protagoniste à l'autre. C'est que le cinéaste tient cette fois à afficher une thèse : La Goulette fut, du moins au milieu des années 60 – époque à laquelle se déroule le film –, terre bénie de tolérance entre les différentes communautés, musulmane, chrétienne et juive.

Une ritournelle le dit d'ailleurs en toutes lettres durant le générique. Afin qu'on comprenne bien, tout va par trois dans le film, au point de friser parfois le gag involontaire. Aussi l'affrontement temporaire entre les trois pères, amis de toujours, quand leurs filles respectives décident de perdre le même jour leur virginité dans les bras d'un garçon d'une autre confession, l'intervention des trois mères, les interférences des frères, etc. jouent comme les ressorts très mécaniques d'un récit aux intentions certes louables, mais déclinées avec une naïveté aux limites de l'embarrassant. *J.-M. F.*

COUP DE LUNE

Film italien d'Alberto Simone. Avec Tcheky Karyo, Nino Manfredi, Isabelle Pasco. (1 h 26.)

■ Lorenzo, savant installé dans le Nord, revient quelques jours dans sa maison natale délabrée de Sicile. Il y a un vieil ouvrier qui s'occupe (plus ou moins) de la réparer, et à proximité un asile psychiatrique « ouvert ». C'est l'histoire d'une rencontre. Malheureusement pas celle que prétend raconter le film, entre un homme à la vie bien réglée et un univers « différent » qui va l'amener à se remettre en question. Mais bien entre sentimentalisme psychologisant et sociologie à la petite semaine. En fait de rencontre, on va droit dans le mur. Mais on y va mollement, précautionneusement, d'évocation folklorique et malhonnête du mouvement antipsychiatrique italien en truismes sur les véritables valeurs de l'existence, et non sans quelque racolage dans l'utilisation exhibitionniste d'Isabelle Pasco. *J.-M. F.*

Deux projets de multiplexe divisent les villes de Montpellier et de Lattes

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Pétitions, articles enflammés dans la presse, prises de bec, recours juridiques : le cinéma déchaîne les passions chez les trois cent cinquante mille habitants du district urbain. Objets de la polémique : deux projets de multiplexe d'une quinzaine de salles, à Montpellier et Lattes. Le résultat des recours juridiques introduits par les adversaires des projets sont très attendus dans cette ville qui aime le cinéma : le taux de fréquentation des salles, rapporté au nombre d'habitants, est élevé, avec quelque 1,6 million d'entrées en 1996. Plus qu'à Rennes ou Reims, autres villes universitaires de taille comparable. Quelque vingt-cinq mille Montpelliérains sont abonnés au câble.

Les films grand public, en version française, sont présentés dans les quatorze salles Gaumont et les cinq salles Royal (UGC) du centre ville. Les versions originales, les programmes d'art et d'essai sont sur les quatre écrans Diagonal, lancés par un indépendant, Antoine Péréniguez, à partir de 1983. Depuis le début des années 80, plusieurs festivals sont consacrés au cinéma méditerranéen, chinois ou encore aux films juifs et israéliens. Ils sont comme les héritiers des ciné-clubs locaux, très actifs jusqu'à la fin des années 60.

L'agglomération manque encore d'écrans, affirment en chœur les deux mairies de Montpellier et de Lattes, commune de la périphérie, ainsi que Gaumont et le groupe CGR. En mai, Georges Frêche, maire (socialiste) depuis 1977, a signé le permis de construire demandé par Gaumont pour un multiplexe de quinze salles, dont un écran Imax en trois dimensions, comme celui de la Géode à Paris et du Futuroscope de Poitiers. La salle Imax de Montpellier serait la troisième en France. « *Ce sera un formidable atout touristique. La plus proche d'ici, à Barcelone, fait un million d'entrées par an* », affirme Pierre Devaux Lemonnier, directeur de Gaumont à Montpellier. En juin, le maire de Lattes, opposant de longue date à Georges Frêche, a accordé le permis de construire au projet CGR – douze salles situées à 1 kilomètre du site Gaumont. « *Si Gaumont possède vingt-neuf des trente-neuf écrans de Montpellier, ce sera non pas un monopole mais un mégamonopole, et nous périrons* », tempête Antoine Péréniguez. Diagonal a mis sur pied une association des Amis du cinéma indépendant (ACI), dont la pétition « *contre les multiplexes (qui) menacent l'existence d'un cinéma indépendant et pluriel* » a recueilli dix-sept mille signatures. C'est elle qui a déposé les principaux recours juridiques contre les permis de construire.

Antoine Péréniguez et son équipe de quinze salariés ne sont pas du genre à baisser les bras. « *Ils sont très bons, ils ont un excellent savoir-faire* », reconnaît Pierre Devaux Lemonnier qui voit en eux « *des concurrents redoutables* ». Après avoir travaillé deux ans à l'Utopia d'Avignon, fleuron du cinéma militant, Antoine Péréniguez est revenu à Montpellier en 1983 ouvrir peu à peu une salle en centre ville, deux en bordure du campus de l'université littéraire, une à la sortie ouest de la ville. Plus récemment, il a pris la direction de deux salles à Sète. Avant Diagonal, voir un film en version originale était impossible à Montpellier, hors des festivals. La programmation est de qualité, les prix intéressants (27 francs pour les abonnés). Les halls sont étudiés pour que les spectateurs (on récuse le mot de « clients ») se sentent accueillis : à la caisse abritée derrière une vitre se substitue un comptoir permettant le contact direct avec un personnel qui vend les billets et informe sur les films.

> Les opposants exploiteront le maximum de procédures pour gagner du temps

Le cinéma organise des avant-premières, invite acteurs et réalisateurs à rencontrer le public. Il adopte toutes les activités proposées par l'éducation nationale et le ministère de la culture – séances subventionnées pour les scolaires, partenariats avec l'université. Il compte quinze mille abonnés et tire à soixante-dix mille exemplaires son mensuel gratuit d'information sur les films. Sur le modèle des cafés de philosophie, son rendez-vous mensuel au Bar des amis du cinéma indépendant propose « *une discussion proche et sympa où tout le monde peut donner son point de vue* ».

De son bureau tapissé d'affiches de films français, égyptiens ou américains, Antoine Péréniguez organise la résistance, prophétisant le pire : « *Le centre ville se videra, il n'y aura plus un chat dans la rue, la délinquance augmentera.* » Ses relations avec Georges Frêche, « *maire socialiste antimendiant* », sont au plus bas : « *Avec lui, il faut faire les choses exactement comme il veut.* » Henri Talvat, adjoint au maire, rétorque en l'accusant, sans rire, de détenir « *le monopole de la VO* ». Ancien responsable des ciné-clubs, cofondateur du Festival de cinéma méditerranéen, l'élu, qui arbore un badge de Che Guevara, parie sur l'augmentation du nombre de spectateurs, grâce au multiplexe, « *et, ainsi, à celle du nombre de cinéphiles* ». A Avignon, il est arrivé que l'équipe du cinéma Utopia, en conflit avec la mairie, présente sa propre liste aux élections. Adjoint d'un maire confortablement élu, Henri Talvat ne redoute rien de tel. « *Les Montpelliérains s'expriment à travers leur bulletin de vote. Vous me parlez d'une pétition. Moi qui en ai fait signer beaucoup dans ma vie, ça ne m'émeut pas...* »

Le ton monte. Dans *Le Flash des amis du cinéma indépendant* du 25 octobre, les multiplexes sont pris pour des usines à pop-corn et, accessoirement, à films américains, forcément bas de gamme. Une citation de Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, sur « *le cinéma pour le plus grand nombre* » est mise en regard d'une phrase ... du nazi Goebbels sur la nécessité de produire « *des films légers, vides, stupides* ». « *Ici, c'est un chaudron* », commente sobrement Pierre Devaux Lemonnier, venu de Bordeaux à Montpellier cet automne.

Au premier étage du Gaumont de la place de la Comédie, dans un bureau avec coffre-fort, téléphones et ordinateurs, il rappelle qu'en France « *le cinéma n'est pas seulement régi par la loi du marché, par une économie de concurrence sauvage ; une loi encadre l'ouverture des multiplexes* ». L'urgence, à ses yeux, est de s'adresser à « *la moitié des Français qui ne va jamais au cinéma* » et, pour cela, d'« *offrir de meilleures conditions* ».

Les salles commerciales du centre-ville pourraient bien être les plus touchées par la concurrence des multiplexes. Si Diagonal peut jouer la carte de la convivialité et du haut de gamme, les Gaumont et le Royal du centre-ville risquent de sembler poussiéreux à côté des grands écrans, du son numérique, des grands halls et du café des multiplexes. Gaumont a d'ailleurs prévu d'importants travaux de rénovation pour sa salle de la place de la Comédie. « *Peut-être faudrait-il développer un système de réservations à la place, de portage des billets à domicile pour éviter aux clients de faire la queue* », s'interroge Pierre Devaux Lemonnier.

Fin décembre, le tribunal administratif dira si les recours juridiques contre les permis de construire des deux multiplexes sont recevables. Quelle que soit la réponse, les opposants aux projets exploiteront le maximum de procédures pour gagner du temps. Le délai permettra d'amplifier le mouvement de sympathie envers Diagonal et, plus largement, envers l'idée d'aller voir des films en salle. Au-delà de la polémique parfois ridicule, tous ces débats et cette mobilisation auront assuré, à Montpellier, une puissante campagne de promotion du cinéma.

Catherine Bédarida

Récentes ouvertures

Deux nouveaux multiplexes ont ouvert leurs portes en France depuis début décembre. A la sortie de Toulouse, le Gaumont Labège comporte quinze salles, un café, un comptoir de confiseries, un glacier, des espaces de jeux et de lecture et offre un « spectacle ciné-laser ». Aux quinze salles classiques s'ajoute une salle « dynamique » équipée du système Imax Ridefilm (écran hémisphérique et sièges bougeant en fonction des images). A Limoges, un multiplexe de onze salles, géré par un exploitant indépendant et programmé par UGC, a ouvert le 11 décembre au centre-ville. Il propose des espaces café, confiserie, vidéo, des bornes Internet et des jeux vidéo.

COMMENTAIRE

UN ENJEU CIVIQUE

Le développement des multiplexes constitue l'un des événements majeurs de l'histoire actuelle du cinéma. Tout comme les « complexes » à l'aube des années 70 ont profondément modifié ce secteur, permettant une survie économique au prix de modifications parfois funestes du rapport au film, ces installations marquent un nouvel âge dans la relation entre les œuvres (ou les produits) et le public.

Cette évolution fait très naturellement débat au sein des professions cinématographiques, qu'on soupçonne les multiplexes de servir de « porte-avions » à Hollywood ou qu'on y voie la possibilité d'élargir la diversité des titres proposés, qu'on les accuse de concentrer l'offre sur les films les plus « grand public » ou qu'on plaide leur contribution à une remontée de la fréquentation.

Mais la question des multiplexes dépasse le strict domaine du cinéma. D'abord en intégrant celui-ci à des centres de consommation et de loisir dont il est certes le porte-drapeau, mais où le rapport au film risque de devenir un ingrédient parmi d'autres. Ensuite parce que leur développement, et leur implantation – centre-ville ou périphérie – pose des problèmes d'aménagement de la ville et d'utilisation sociale des équipements culturels et commerciaux. Ce fut le sens des affrontements cet été au Parlement, entre des élus soucieux de protéger le cœur de leurs cités ou concernés par la désertification des banlieues davantage que par les problèmes cinématographiques.

C'est dans ce cadre qu'il faut apprécier la « bataille de Montpellier » (une autre, de même nature, se déroule simultanément à Avignon). Pour s'en réjouir. Au-delà des intérêts des uns et des autres, au-delà des excès de certaines formulations, au-delà des dosages particuliers auxquels il faudra bien parvenir entre inéluctable développement de ces infrastructures et nécessaire encadrement par la puissance publique de leurs effets pervers, il est en effet de bon aloi que les citoyens s'emparent d'une telle question et portent eux-mêmes le débat sur la place publique.

Et il est réjouissant pour le cinéma lui-même de mobiliser tant d'énergie, d'être ainsi considéré comme un enjeu important par une cité, et de se retrouver au centre d'une interrogation citoyenne, ce qui fait partie de sa nature même.

Jean-Michel Frodon

LES ENTRÉES À PARIS

■ **La fin de l'année se partage traditionnellement deux types de films :** quelques productions « familiales » aspirant à un vaste succès public à l'occasion des fêtes, et une kyrielle de titres n'ayant pas trouvé preneur dans les salles au cours des mois précédents. Parmi ces derniers, une merveille telle que *Le Violon de Rothschild*, la découverte de *Dans la mêlée* et des réalisations estimables telles *Anna annA* ou *Zone franche* connaissent le triste sort qu'on pouvait leur prédire – tout comme *Les Boulugres* ou *Two Girls in Love*.

■ **Les deux « gros porteurs »** de la semaine ne déclenchent guère l'enthousiasme : dans 43 salles, *Daylight* doit se contenter de 83 000 entrées, et sur 32 écrans *Portrait de femme* ne séduit que 44 000 spectateurs. Le meilleur résultat est pour l'outsider *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* qui, très bien soutenu par la critique, attire 26 000 curieux dans seulement 13 salles.

■ **Le début des congés scolaires** permet d'envisager le sort des films plus particulièrement destinés au public enfantin. La partie était gagnée d'avance pour *Le Bossu de Notre-Dame*, qui mobilise 164 000 spectateurs, et atteint un total de 680 000 en quatre semaines. Mais la plupart des autres titres pêchant dans les mêmes eaux ne ramènent que du menu fretin. *Le Plus Beau Métier du monde* obtient un résultat mitigé à 73 000 en deuxième semaine, *La Course au jouet* n'est pas encore lancée, *Alaska*, *Jack* et *Hercule et Sherlock* sont des déceptions sans doute définitives.

■ **Le phénomène « Microcosmos »** poursuit, lui, sur sa lancée, avec 41 000 nouveaux entomologistes en herbe, soit un total de 318 000 en cinq semaines. Mais ces résultats globalement médiocres entraînent une chute de la fréquentation globale par rapport à la semaine correspondante de 1995, durant laquelle s'alignaient *Goldeneye*, *Les Trois Frères*, *Le bonheur est dans le pré* et *Pocahontas*.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*

DÉPÊCHE

■ **THÉÂTRE : Michel Robin et Cécile Brune** ont été nommés sociétaires de la Comédie-Française, lundi 23 décembre, par l'assemblée générale de la Société des comédiens-français. Michel Robin, âgé de soixante-quatre ans, était pensionnaire depuis 1994. Il joue actuellement Monsieur Rémy dans *Les Fausses Confidences*, de Marivaux, mis en scène par Jean-Pierre Miquel. Cécile Brune, âgée de trente et un ans, a rejoint la troupe du Français en 1993. Elle interprète en ce moment le rôle d'Araminte dans *Les Fausses Confidences*. Ces deux nominations portent à trente-six le nombre des sociétaires et à vingt-quatre le nombre de pensionnaires. Le comité d'administration de la Comédie-Française a été renouvelé le même jour. Autour de l'administrateur général, Jean-Pierre Miquel, et du doyen, Catherine Samie, il compte six membres titulaires : les sociétaires Simon Eine, Alain Pralon, François Beaulieu, Claire Vernet, Claude Matthieu et Michel Favory, et deux suppléants, Gérard Giroudon et Martine Chevallier.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (finlandais, 1 h 36) d'Aki Kaurismaki.
LES AVEUX DE L'INNOCENT (français, 1 h 30) de Jean-Pierre Améris.
LES CENDRES DU TEMPS (Hongkong, 1 h 31) de Wong Kar-wai.
DANS LA MÊLÉE (italien, 1 h 28) de Gianni Zanasi.
DET, UNE PETITE FILLE (iranien, 1 h 26) d'Abolfazl Jalili.
FOR EVER MOZART (franco-suisse-allemand, 1 h 20) de Jean-Luc Godard.
GO NOW (britannique, 1 h 26) de Michael Winterbottom.
IRMA VEP (français, 1 h 38) d'Olivier Assayas.
NOS FUNÉRAILLES (*) (américain, 1 h 39) d'Abel Ferrara.
LA PROMESSE (belge, 1 h 33) de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
LA RENCONTRE (français, 1 h 15) d'Alain Cavalier.
LA SERVANTE AIMANTE (français, 2 h 46) de Jean Douchet.
LE VIOLON DE ROTHSCHILD (franco-suisse-finlandais-hongrois, 1 h 41) d'Edgardo Cozarinsky.
WALK THE WALK (français, 1 h 12) de Robert Kramer.
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (français, 1 h 30) de Sandrine Veysset.

FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). *La Main au collet*, mer. 18 h 15 ; *Le Procès Paradine*, jeu. 13 h 50, 17 h 50 ; *La Maison du docteur Edwardes*, ven. 14 h, 18 h. En version originale.
BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). *Le Charme discret de la bourgeoisie*, jeu. 11 h 50.
CHARLIE CHAPLIN
Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). *La Ruée vers l'or*, mer. 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50 ; *Le Cirque*, jeu. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50 ; *Le Dictateur*, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h. En version originale.
CINÉ-CLUB JUNIOR
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). *La Ferme des animaux*, mer. 16 h, 20 h ; jeu. 16 h, 20 h ; ven. 16 h , 20 h ; *Porco Rosso*, mer. 17 h 45, jeu. 17 h 45, ven. 17 h 45 ; *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?*, mer. 21 h 30 ; jeu. 13 h 50, 21 h30 ; ven. 13 h 50, 21 h30. En version originale.
CYCLE ABEL FERRARA
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). *China Girl*, mer. 22 h 30 ; *Bad Lieutenant*, jeu. 22 h. En version originale.
DOCUMENTAIRES-FICTIONS DE MARIA KOLEVA
Cinoche Vidéo, 5e (01-47-00-61-31). *Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht*, ven. 10 h ; *L'Etat de bonheur permanent*, ven. 12 h ; *Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère*, ven. 14 h ; *Annie Vacelet, psychogéographe*, ven. 16 h ; *Isabelle et les 27 voleurs, une leçon*, ven. 19 h ; *John, le dernier ouvrier sur terre*, ven. 21 h.
ELIA KAZAN
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). *La Fièvre dans le sang*, jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *L'Arrangement*, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. En version originale.
FESTIVAL MORETTI
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). *Palombella rossa*, jeu. 12 h 10 ; *Bianca*, ven. 12 h. En version originale.
HOMMAGE À CLOUZOT
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). *Le Salaire de la peur*, mer. 15 h 35, 20 h ; *L'assassin habite au 21*, jeu. 12 h, 16 h, 20 h ; *Les Diaboliques*, ven. 12 h, 16 h, 20 h.
LES MARX BROTHERS
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). *Plumes de cheval*, jeu. 12 h 15 ; *Monnaie de singe*, ven. 12 h 15.
MODÈLE DU 7e ART, LA COMÉDIE
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). *Broadway Danny Rose*, mer. 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; *Ailleurs, l'herbe est plus verte*, jeu. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; *Allez coucher ailleurs*, ven. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50. En version originale.
OZU, MAITRE DU CINÉMA JAPONAIS, 22 FILMS
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77). *Bonjour*, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Eté précoce*, jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Une auberge à Tokyo*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. En version originale.
RAINER WERNER FASSBINDER
Accatone, 5e (01-46-33-86-86). *L'Année des treize lunes*, jeu. 21 h 30 ; *L'amour est plus froid que la mort*, ven. 18 h 10 ; *Le Droit du plus fort*, ven. 16 h. En version originale.
RÉTROSPECTIVE RISTO JARVA
Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). *16-12 1977 – A la mémoire de Risto Jarva*, jeu. 19 h. En version originale.
LES SEPT PREMIERS FILMS DE ROMAN POLANSKI
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). *Les Mammifères*, jeu. 12 h, ven. 12 h. En version originale.
THE LUBITSCH TOUCH
Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). *The Shop around the Corner*, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Haute Pègre*, jeu. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; *Le Ciel peut attendre*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. En version originale.
WIM WENDERS
Accatone, 5e (01-46-33-86-86). *Tokyo-ga*, jeu. 16 h 10. En version originale.

NOUVEAUX FILMS

COUP DE LUNE
Film italien d'Alberto Simone, avec Tcheky Karyo, Nino Manfredi, Isabelle Pasco (1 h 22).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
DE ESO NO SE HABLA
Film italo-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Marcello Mastroianni, Luisana Brando, Alejandra Podesta, Betina Blum (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
DESTINÉE
Film indien de Shaji N. Karun, avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das (2 h 14).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
ENTRE CHIENS ET CHATS
Film américain de Michael Lehmann, avec Uma Thurman, Janeane Carofalo, Ben Chaplin, James Fox (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE FANTÔME DU BENGALE
Film américain de Simon Wincer, avec Billy Zane, Kristy Swanson, Treat Williams, Catherine Zeta Jones (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo, avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanalvo, Joseph Ranizafilahy (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA SEPTIÈME DEMEURE
Film franco-italo-hongro-polonais de Marta Metzaros, avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni Capalbo (1 h 50).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).
UN ÉTÉ À LA GOULETTE
Film franco-tunisien de Férid Boughedir, avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
ANNA, ANNA
de Greti Kläy et Jürgen Brauer,
avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze.
Suisse (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LES BOULUGRES
de Jean Hurtado,
dessin animé français (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; UGC Triomphe, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich.
Français (2 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung.
Hong Kong (1 h 31).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).
CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LA COURSE AU JOUET
de Brian Levant,
avec Arnold Schwarzenegger, Sinbad, Phil Hartman, Rita Wilson, Robert Conrad, James Belushi.
Américain (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).
DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
DET, UNE PETITE FILLE
d'Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).
IRMA VEP
d'Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LE JARDIN
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57 min).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Britannique (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
LOS ANGELES 2013 (*)
de John Carpenter,
avec Kurt Russell, Steve Buscemi, Stacy Keach, Peter Fonda, George Corraface, Cliff Robertson.
Américain (1 h 41).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LOVE ETC.
de Marion Vernoux,
avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Charles Berling, Susan Moncur, Thibault de Montalembert, Daniel Duval.
Français (1 h 45).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT
de Jacques Deschamps,
avec Robin Renucci, Maruschka Detmers, Jean Benguigui.
Français (1 h 50).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?
de Charles Najman,
avec Solange Najman, Jean-Chrétien Sibertin Blanc, Henia Goldzajder, Salka Rosenberg, Hélène Alembik, Simon Fenigjstein.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany,
Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
MISSION IMPOSSIBLE
de Brian De Palma,
avec Tom Cruise, Jon Voight, Henry Czerny, Emmanuelle Béart, Jean Reno, Ving Rhames.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e.
MRS WINTERBOURNE
de Richard Benjamin,
avec Shirley MacLaine, Ricki Lake, Brendan Fraser, Miguel Sandoval, Cathryn De Prume, Peter Gerety.
Américain (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er.
NOS FUNÉRAILLES (*)
d'Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).
PARFAIT AMOUR (**)
de Catherine Breillat,
avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral, Delphine de Malerbe, Coralie Gengenbach.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).
PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
PORTRAIT DE FEMME
de Jane Campion,
avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall.
Britannique (2 h 23).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA ROBE
d'Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Ingeborg Elzevier, Olga Zuiderhoek.
Hollandais (1 h 43).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE
d'Ettore Scola,
avec Alberto Sordi, Rolando Ravello, André Dussollier, Isabella Ferrari, Renato De Carmine, Gianfelice Imparato.
Franco-italien (1 h 45).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
SURVIVING PICASSO
de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland.
Américain (2 h 05).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
TESIS (**)
de Alejandro Amenabar,
avec Ana Torent, Fele Martinez, Eduardo Noriega, Javier Elorriaga, Miguel Picazo.
Espagnol (2 h 10).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55).
THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE
de Maria Maggenti,
avec Lauren Holloman, Maggie Moore, Kate Stafford, Sabrina Artel.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).
UN AIR DE FAMILLE
de Cédric Klapisch,
avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, W. Yordanoff.
Français (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE VIOLON DE ROTHSCHILD
d'Edgardo Cozarinsky,
avec Serguei Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
ZONE FRANCHE
de Paul Vecchiali,
avec Jacques Le Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob, des habitants.
Français (1 h 16).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

REPRISES

LA DOLCE VITA
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée, Magali Noël, Alain Cuny.
Italien, 1960, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY
de Blake Edwards,
avec Tony Curtis, Martha Hyers, Charles Bickford, Kathryn Grant, Louise Lorimer.
Américain, 1957 (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

TF 1

20.50

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Spécial Noël. *Invités : Gérard Blanc, Charles Aznavour, Dany Brillant, Phil Collins, Sacha Distel, Sylvie Vartan, Daniel Lavoie, Sophie Favier...* (120 min). 843293

22.50

MICHEL SARDOU OLYMPIA 95
Concert. Réalisé par Gilles Amado (95 min). 5008274
En 1995, Michel Sardou a occupé les planches de l'Olympia pendant cinq mois. Il y a interprété des chansons de son dernier album Selon que vous serez, etc., etc., *et ses plus grands succès.*

0.25 Ténor. Pièce de Ken Ludwig, avec Michel Leeb, Isabelle Spade (115 min). 8265978

2.20 et 3.25, 4.25 TF1 nuit. 2.30 et 3.35, 4.35, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.00 Musique. (10 min).

France 2

20.50

▶ LES VOYAGES DE GULLIVER
Téléfilm de Charles Sturridge, avec Ted Danson, Mary Steenburgen [1 et 2/2] (195 min). 41733835
Au terme d'un incroyable voyage de huit ans, le docteur Lemuel Gulliver rentre chez lui pour retrouver son épouse Mary, et son fils Tom, dont il ignorait l'existence. Son foyer et son cabinet médical ont été repris par le docteur Bates. Gulliver en plein délire, commence à raconter ses extraordinaires aventures...

0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Je m'appelle Victor ■ Film de Guy Jacques, avec Jeanne Moreau (1993, 100 min). 9584978 *Malgré ses maladresses, ce premier long métrage est attachant par un certain suspense et un retour au « réalisme poétique ».*

2.30 Le Jour du Seigneur (rediff.). 3.00 Foi et traditions des chrétiens orientaux (rediff.). 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] J.F. Kennedy. 4.00 Outremers (rediff., 55 min).

France 3

20.50

LE LURON DE NOËL
Divertissement présenté par Julien Lepers. Invités : Smaïn, Elie Kakou, André-Philippe Gagnon, les Sales Gosses, Didier Gustin (95 min). 445645

22.25 Y'a pire ailleurs. Spécial fêtes.
23.25 Journal, Météo.

23.45

CIBOULETTE
Opérette en trois actes de Reynaldo Hahn, livret de Robert de Flers et Francis de Croisset, mise en scène de Bernard Broca. Ballet de l'Opéra d'Avignon et des pays du Vaucluse, chœur de l'Opéra d'Avignon et des pays du Vaucluse et orchestre lyrique de Région Avignon-Provence, dir. Emmanuel Plasson. Avec Sophie-Marie Martel, Mylène Mornet (170 min). 74333831
Un homme, rendu malheureux par l'infidélité de son amie, rencontre, au petit jour, une jeune paysanne venue vendre ses légumes à Paris.

2.35 Un siècle d'écrivains. Documentaire de Marcel Jullian. Sacha Guitry (50 min). 5333848

Arte

20.45

MUSICA : L'ÉLIXIR D'AMOUR
Opéra comique en deux actes de Donizetti ; Livret de Felice Romani ; Mise en scène de Frank Dunlop ; Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Evelino Pido ; Avec Robert Alagna, Angela Gheorghiu (135 min). 968835
Un jeune paysan cherche à gagner les faveurs d'une jolie femme grâce à un philtre d'amour. Avec le ténor qui monte, Roberto Alagna.

23.00

▶ CERTAINS L'AIMENT CHAUD (SOME LIKE IT HOT) ■■■
Film de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Jack Lemmon (1959, N., v.o., 120 min). 88583
Le transfert, audacieux pour l'époque, du masculin au féminin, dans une comédie époustouflante entièrement construite sur les ambiguïtés sexuelles. Jack Lemmon, acteur prodigieux, tourna par la suite six autres films avec Billy Wilder.

1.00 L'Allée du roi. Téléfilm de Nina Companeez, avec Dominique Blanc, Didier Sandre (105 min). 3348338 *L'ascension d'une petite orpheline misérable qui s'élève jusqu'à devenir la maîtresse de Louis XIV. Rediff. du vendredi 20 décembre.*

M 6

20.50

CŒUR CARAÏBES
Téléfilm de Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy, Cachou. [1/4] *Madinina, l'île aux fleurs* (95 min). 721477 [2/4] Liaisons impossibles (95 min). 1739477
C'est à Madinina, « l'île aux fleurs », située au large de la Martinique, que débarque un beau matin Linda (Vanessa Demouy de Classe mannequin), en compagnie de son amie Victoire. Top-model très en vue, mais souffrant d'une déception amoureuse, elle vient d'y hériter d'un petit hôtel géré par un trio d'individus plutôt louche.

0.00 Capital. Magazine présenté par Emmanuel Chain. Les bonnes recettes de Noël. Le jackpot des jeux ; Grands magasins : Quarante-huit heures de folie ; Stars et diamants; Saumon : le roi du festin (rediff.).

1.50 Best of pop-rock. 3.50 Turbo. Magazine (rediff.). 4.20 E = M 6. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

21.00

ACE VENTURA, DÉTECTIVE POUR CHIENS ET CHATS
Film de Tom Shadyac (1993, 85 min). 1549496
Un détective doit retrouver un dauphin mascotte.

22.25 Flash d'information.

22.30

SAUVEZ WILLY 2
Film de Dwight Little, avec Jason James Richter (1995, v.o., 94 min). 9121038
Deux ans après s'être lié d'amitié avec l'orque Willy, le jeune Jesse retrouve celui-ci, venu lui rendre visite avec sa famille. Un pétrolier s'échoue dans la baie et répand sa cargaison.

0.05 Marlène Dietrich n'était pas un ange. Documentaire (rediff., 50 min). 4188189
0.55 Les Demoiselles de Rochefort ■■■ Film de Jacques Demy (1967, 120 min). 1483626
2.55 Surprises (5 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *Jérôme Savary. La Périchole d'Offenbach [3/5].*
20.30 Musique : Soirée *Gospels.* Liz McComb, voix et piano. Titus Williams, guitare basse et guitare. Quentin Dennard, batterie.
22.40 Nuits magnétiques. Premiers Noëls à Paris.

0.05 Du jour au lendemain. Alain Satgé (*Jorge Lavelli. Des années 60 aux années Colline*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Nuits de France Culture. (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Festival de musique sacrée de Fribourg. Donné le 5 juillet au collège Saint-Michel à Fribourg, par l'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos. Œuvres de Respighi : Lauda per la Natività del Signore, Audrey Michael (soprano), Annelise Théodoloz (alto), Frieder Lang (ténor), Jean-Jacques Balet et Mayumi Kameda (piano à quatre mains) ; Œuvre d'Haydn : Messe n° 12 en si bémol Majeur (Hob. XXII/12 Theresienmesse), Audrey Michael (soprano), Annelise Théodoloz (alto), Frieder Lang (ténor), Michel Brodard (basse).

22.30 Musique pluriel. 23.07 Musicales comédies. Les stars chantent Noël (Judy Garland, Bing Crosby, Fred Astaire, Mel Tormé, Nat King Cole, Ella Fitzgerald.). 0.00 Jazz vivant. *Festival de Juan-les-Pins. Le trio de* Keith Jarrett, Gary Peacock et Jack DeJohnette. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Musiques de la Bible. Elias, oratorio op. 70, de Mendelssohn, E. Ameling et R. Krahmer, soprano ; A. Burmeister et G. Schröter, alto ; H.-J. Rotzsch et P. Schreier, ténor ; T. Adam et H.-C. Polster, basse ; par chœur de la Radio de Leipzig.

22.55 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn, Schütz, Bach, Haendel, Messiaen, Schoenberg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Faut pas rêver. *Invité : Denis Grivot.*
21.00 Droit de cité. Femme de prison.
22.00 *Journal* (France 2).
22.35 Bons baisers d'Amérique.
23.35 La Fauconnerie.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Une histoire du Père Noël.
21.25 Les Samouraïs de l'entreprise.
21.45 B2 : le vol de l'aile. [1/2].
22.30 Ils ont marché sur la Lune.
23.25 *C'était hier.* [11/13] Guerilleros.

Paris Première

21.00 Pavarotti chante Noël. Concert. Par l'orchestre symphonique de Montréal, dir. Franz-Paul Decker. Enregistré à Notre-Dame de Montréal en 1994 (60 min). 9877651
22.20 La Bohème. *Opéra de Giacomo Puccini.* Mise en scène de Francesca Zambello, dir. Tiziano Severini. Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1989 (100 min). 39030800
0.55 A bout portant : *Marcel Amont.*
1.50 Sonny Rollins. Concert (60 min). 58034688

France Supervision

21.30 La Fille du Père Noël.
21.55 Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. Concert enregistré au Bataclan (80 min). 47646800
23.15 La Fabrique du corps humain.
0.15 Les Boulingrin. Théâtre (35 min). 73253713

Ciné Cinéfil

20.30 Débuts à Broadway ■■ Film de Busby Berkeley (1941, N., v.o., 115 min). 3768212
22.25 La Main du diable ■■ Film de Maurice Tourneur (1942, N., 80 min). 70224670
23.45 Joyeux Noël *dans le Connecticut* (Christmas in Connecticut) ■■ *Film de Peter Godfrey* (1945, N., v.o., 100 min). 69485361

Ciné Cinémas

20.30 La Folle histoire de l'espace *Film de Mel Brooks* (1987, 95 min). 3938038
22.05 Mille milliards de dollars ■■ Film de Henri Verneuil (1981, 130 min). 52808584

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 Flash. 20 ans après.
21.40 et 1.35 Le Trésor des Hollandais.
22.30 et 2.30 Chasse au crime.
23.00 Les Champions.

Canal Jimmy

21.00 Star Trek : The Next Generation.
21.50 Vélo. Invité : Mickael Clerté.
22.15 Chronique de mon canapé.
22.20 Seinfeld. Seven.
22.40 Friends.
23.10 Fawlty Towers.

Eurosport

20.00 Sumo. Rétrospective des tournois Basho.
22.00 Rétro Eurosport [5].
22.30 Rétro Atlanta [5].
23.00 Football. *Qualifications* pour la Coupe du monde 98.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Pas de vacances pour les Blues. Film de Herbert Ross (1993, 85 min), avec Kathleen Turner. *Comédie.*

RTL 9

22.20 La Foire des ténèbres. *Film de* Jack Clayton (1983, 90 min), avec Jason Robards Jr. *Fantastique.*
0.05 *L'Assassinat du Père Noël.* Film de Christian-Jaque (1941, 105 min), avec Harry Baur. *Comédie policière.*

TMC

22.40 Joyeux Noël, Bonne année. Film de Luigi Comencini (1989, 105 min), avec Virna Lisa. *Comédie.*

JEUDI 26 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 *A vrai dire.* Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. *Magazine.*
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Côte Ouest. Série. *Drôle de jeu. Surveillance.*
16.15 Des copains en or. Jeu.
16.55 La Star aux deux visages. *Téléfilm de Donna Deitch,* avec Andrea Roth, Rick Springfield (90 min). 2282152
18.25 ▶ La Mini Fureur. Jeu.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 *Journal,* L'image du jour, Tiercé.

20.50

NAVARRO
Série de Patrick Jamain. Les gens de peu (100 min). 453572
Sur le point d'interpeller des trafiquants, Navarro découvre un cadavre. L'enquête s'annonce délicate d'autant plus que plusieurs personnes s'accusent du meurtre...

22.30

SISSI IMPÉRATRICE
Film d'Ernst Marischka, avec Romy Schneider (1956, 105 min). 9003688
L'impératrice Elisabeth d'Autriche a des ennuis avec sa belle-mère et se sauve chez ses parents. François-Joseph la récupère. Rose, sucré, vu cent fois...

0.15 Minnie au Splendid. Mise en scène d'Eric Civanyan. Textes de Pierre Palmade et Minnie Mathy (90 min). 9407387

1.45 et 2.50, 3.55, 4.55 TF1 nuit. 2.00 et 4.05, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.00 Kandinsky. Documentaire. 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapport du Loto. Jeu.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série.
14.50 *Le Renard.* Série.
15.50 Tiercé. A Vincennes.
16.05 et 5.00 La Chance aux chansons. [1/2] Autour du juke-box.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Monsieur Film de Jean-Paul Le Chanois (1964, N., 95 min). 6091355
19.20 *Bonne Nuit les petits.* Ce n'est pas moi.
19.25 et 3.00 Studio Gabriel. Invitée : Micheline Dax.
20.00 *Journal,* A cheval, Météo, Point route.

20.55

L'HOMME DE RIO ■■
Film de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac (1963, 115 min). 6939201
Le grand film d'aventures et d'humour des années 60.

22.50 Expression directe. Magazine. CFTC.

22.55

ARIZONA DREAM ■
Film d'Emir Kusturica, avec Johnny Depp, Jerry Lewis (1992, 140 min). 4095733
Le réalisateur yougoslave confronte sa propre fascination pour l'Amérique avec la réalité, en tournant une fable sur la liberté. Maîtrise technique évidente, présence de Johnny Depp. Cela ne fait tout de même pas un très grand film.

1.15 Journal, Bourse, Météo.

1.30 Europakonzert. Concert. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Babylone 92, New York du rêve à la réalité. Documentaire. 4.40 Hors saison. Court métrage (20 min).

France 3

12.10 *Le 12-13* de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 L'Associé ■ *Film de René Gainville, avec* Michel Serrault (1979, 95 min). 2143171
15.10 Lucky Luke.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Feld-Maréchal von Bonaparte,* de Jean Dutour.
18.55 Le 19-20 de l'information. *19.10 Journal régional.*
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ LA BIBLE ■
Film de John Huston, avec Michael Parks, John Huston (1966, 165 min). 87186775
Une superproduction aux belles images.

23.35 Journal, Météo.

23.55

LA RETRO INFO 96
Magazine présenté par Patrick Hesters (55 min). 680794
La rédaction nationale de France 3 revient, en images, sur les faits qui ont marqué cette année 1996. Une émission présentée depuis Gerberoy, petit village de l'Oise.

0.50 Tex Avery. Dessins animés (55 min). 1668737

1.45 Un siècle d'écrivains. Documentaire de William Karel, Glénio Bonder. Albert Cohen par Albert Cohen (50 min). 9262331. *Lorsque* Belle du seigneur *paraît en 1968 le public découvre qu'Albert Cohen, son auteur, est âgé de soixante-treize ans.*

La Cinquième

12.00 *Voyages aux pays des dieux.* La Grèce. 12.30 Signes de vies. Moirans dans le Jura. 12.55 Attention santé. La grippe. 13.00 Rythmes Caraïbes (rediff.). 13.30 Les Caravanes du désert. *[4/5] Un pays en noir et blanc.* 14.00 Le Cinéma des effets spéciaux. [3/4] Les animaux. 15.00 La Bibliothèque d'or. Les Misérables [3/4]. 16.00 Jeunesse. ▶ La Bible. Jonas ; 16.30 Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Le Monde des animaux. Le crépuscule des tigres.

Arte

19.00 Don Quichotte. Série. [15/39] Les archers de la Santa Hermandad.
19.30 7 1/2. Magazine. Les enfants du paradis du cirque
20.00 Winold Reiss. Documentaire de Klaus Krieg. L'homme qui peignait les Indiens (30 min). 1423 *Portrait d'un pionnier du mouvement artistique* American Modernism.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES HABSBOURG
Proposée par Zdena Fröhlich.

20.45 Colonel Redl ■■ Film d'Istvan Szabo, avec Klaus-Maria Brandauer, Hans Christian Blech (1985, v.f., 140 min). 157201 *Inspirée de la vie d'un personnage réel, une remarquable étude de caractère et de comportement, dans une reconstitution visionnaire de l'empire des Habsbourg prêt à sombrer. Prix du Jury au festival de Cannes 1985 et Ruban d'or du film allemand.*
23.05 Vienne et les Vestiges de l'Empire. Documentaire d'Ernst Trost (30 min). 6787171
23.35 Ascension et Splendeur des Habsbourg. Documentaire de Brigitte Vacha. Sept cents ans d'histoire en Europe (50 min). 104859 *Tantôt empereurs, tantôt rois, les Habsbourg régnèrent pendant près de sept siècles, du Moyen Age au XXe siècle.*
0.25 Chronique de la mort d'un empire. Documentaire d'Ernst Trost. De Sarajevo à Madère (45 min). 1474973
1.10 Gengis Cohn. Téléfilm d'Elijah Moshinsky, avec Robert Lindsay (v.o., 85 min). 5383737 *Un juif revient sous la forme d'un fantôme pour se venger du nazi qui a ordonné son exécution. Rediff. du dimanche 22 décembre.*

M 6

12.30 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.30 La Princesse de l'espace. *Téléfilm de Robert* Marchant (95 min). 6035133
15.05 Le Voyage magique au pays du roi Arthur. Téléfilm de Mel Damski (95 min). 7990201
16.40 L'Etalon noir. Série.
17.05 et 2.55 Faites comme chez vous. Best of.
18.00 La Bamba ■ *Film de Luis Valdez* (1986, 114 min). 546591
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. 1966 : paix et amour.

20.50

LA SOUPE AUX CHOUX
Film de Jean Girault, avec Louis de Funès, Jean Carmet (1981, 100 min). 725201
Un extraterrestre atterrit chez deux paysans du Bourbonnais unis par le goût du vin rouge et de la soupe aux choux.

22.30

LES CONTES D'OUTRE-TOMBE
Téléfilm (90 min). 33442
Le bourreau en mal d'exécution (Δ), de Walter Hill, avec Bill Sadler. *Ulric et les neuf vies du chat* (Δ), de Richard Donner, avec Joe Pantoliano. Nuit de Noël pour femme adultère (Δ), de Robert Zemeckis, avec Mary Ellen Trainor.
Trois prestigieux réalisateurs (Walter Hill, Richard Donner, Robert Zemeckis) pour ce téléfilm à sketches.

0.00 Les Cranberries. Concert enregistré à Detroit en août 1996 (55 min). 38089
0.55 Best of trash.

3.45 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.10 Jazz 6. Magazine (rediff., 60 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
12.24 Phenomena 3.
12.30 La Grande Famille.
13.35 Miracle sur la 34e rue Film de Les Mayfield (1994, 115 min). 2138249
15.30 Football américain. Championnat de la NFL. North Carolina Panthers-Pittburgh Steelers.
16.25 et 18.15 *Jungle show.*
16.30 L'Etrange Noël de Monsieur Jack ■■ Film de Henry Selick (1993, 75 min). 6337268
17.45 Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.20 Cyberflash Magazine.
18.35 et 19.30 Nulle part ailleurs. Best of.
19.25 Flash d'information.

20.30

TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE
Film de Ted Demme, avec Denis Leary, Kevin Spacey (1994, 95 min). 651997
Un soir de réveillon, un petit truand prend en otage une famille bien encombrante.

22.05 Flash d'information.

22.10

LA CÉRÉMONIE ■■
Film de Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert (1995, 109 min). 3744065
Une grande bourgeoise de province engage une bonne à tout faire qui lui semble être une vraie perle malgré son côté taciturne. Elle ignore que sa domestique est analphabète.

0.00 L'Enfant des neiges ■ Film de Nicolas Vanier (1995, 80 min). 1553447 *Une aventure vécue avec beaucoup d'anecdotes.*
1.20 Cul-de-sac ■■■ Film de Roman Polanski (1966, N., v.o., 107 min). 67283485

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jérôme Savary. Mireille de Gounod [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. *La gastronomie.*
21.32 Deux jambes, deux pieds, mon oeil. *De Monique Enckell.*
22.40 Nuits magnétiques. L'ermite et l'ours.

0.05 Du jour au lendemain. Pierre Bayard (Le Hors-Sujet. Proust et la digression). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. *Journée du samedi 7 avril 1945.* Quintette Charley Bazin : *Saint-Louis Blues, Joe le cow-boy.* 1.00 Les Nuits de France Culture. (rediff.) Feuilleton ; 1.43 Nuits magnétiques ; 3.01 Grand angle ; 3.59 Les grands contemporains ; 5.58 Les chemins de la connaissance.

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festivals Banlieues bleues (Vienne, Marciac, Boulogne-Billancourt) Jazz Pulsations à Nancy. La Cosmopolitan Church of *Prayer from Chicago, dir.* Charles Georges Hayes ; Les Mighty Chariots, *dir.* William Pete Walker ; George Mays and The Voices of praise of Chicago ; Les Shirley Wahls Singers ; Les Five Blind Boys of Alabama ; Le Révérend Jessy Dixon ; Liz McComb ; Les Sounds of Blackness ; The Inspirational Sensational Saint-Raymond Twelve, *dir.* Connie et Dwight Fitch.
22.30 Musique pluriel.
23.07 *Histoire de disques.* Œuvres de Donizetti, Chostakovitch, Walton, Beethoven, Tchaïkovski.

0.00 Tapage nocturne. L'attirail, musiques de préfectures autonomes. Œuvres de Brosse, Demerliac, Sirop, Bensoussan. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Entre baroque et romantisme. Symphonie Wq 183 n° 3 de C.P.E. Bach, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam ; *Sonate en trio Sanguineus et* Melancholicus Wq 161 de C.P.E. Bach ; Symphonie op. 6 n° 6 de J.C. Bach ; 2 Lieder de Brenda ; Quatuor en si mineur op. 33 n° 1 de Haydn ; Die Amerikanerin, tableaux lyriques de J.C.F Bach ; Sonate K. 306. de Mozart ; Symphonie de Vanhal.

22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Paroles et Musique ■ Film d'Elie Chouraqui (1984, 115 min). 83502046
21.55 *Météo* des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Trains. Le Maroc.
0.00 Courants d'art.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.55 Journal (RTBF).

Planète

20.35 On ne tue pas que le temps.
21.55 Le Gouffre perdu de Papouasie.
22.50 Une histoire du Père Noël.
23.40 Les Samouraïs de l'entreprise.
0.00 B2 : le vol de l'aile. [1/2].

Paris Première

20.00 *20 h Paris Première.* Gérard Jugnot.
21.00 Opération jupons (*Operation* Petticoat) ■■ Film de Blake Edwards (1959, v.o., 120 min). 7781779
23.00 "Le Messie" de Haendel. *Concert. Chœur du King's College de Cambridge et* l'orchestre Brandenburg Consort, dir. Stephen Cleobury. *Enregistré à la* Pieterskerk de Leiden (Pays-Bas) en 1993 (150 min). 9850591

France Supervision

20.30 L'Arbre de Noël ■ Film de Terence Young (1969, 105 min). 15874987
22.15 *Ciné-travelling.* Bertrand Blier.
23.05 L'Ecume des jours ■ Film de Charles Belmont (1967, 110 min). 94708997
0.55 *De Mercator* aux satellites.

Ciné Cinéfil

20.30 La Cage aux rossignols ■ Film de Jean Dreville (1945, N., 90 min). 5398171
22.00 *Au royaume* des cieux ■■ Film de Julien Duvivier (1949, N., 110 min). 3814404
23.50 Le Club. *Sergio Gobbi.*
1.05 A vos ordres, madame ■ Film de Jean Boyer (1942, N., 90 min). 20225599

Ciné Cinémas

20.30 Le Cid ■■ *Film d'Anthony Mann* (1961, 175 min). 65639828
23.25 Denis la Malice Film de Nick Castle (1992, v.o., 95 min). 95178794
1.00 Aguirre, la colère de Dieu ■■■ *Film de Werner Herzog* (1972, 90 min). 5479486

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 *Section contre-enquête.* L'accident.
21.40 L'Age en fleur. [1/2] Les premiers pas.
22.30 et 2.30 Chasse au crime. *Histoire d'une chemise.*
23.00 Flash. 20 ans après.
23.50 Sam Cade. Solitaire.
0.45 Toutes griffes dehors. La vraie Fanny.
1.35 Au-delà du réel. Attraction pour touristes (55 min).

Canal Jimmy

21.00 *L'Etoffe des héros* ■■ Film de Philip Kaufman [1/2] (1983, 95 min). 85002997
22.35 Mauvais sang ■ Film de Léos Carax (1985, 120 min). 45781238
0.35 Souvenir. Numéro un à Michel Berger - *15 novembre 1980.*
1.45 On the Air (25 min).

Eurosport

20.00 Les Jeux de l'extrême. Les temps forts des jeux 96 à Rhode Island (Etats-Unis).
21.00 Sports.
21.30 Sports fun. Wings of Fantasy.
22.00 Rétro Eurosport [6].
22.30 Rétro Atlanta [6].
23.00 Football. Les meilleurs buts de l'année.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.10 Thelma et Louise. Film de Ridley Scott (1990, 130 min), avec Susan Sarandon. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Spartacus. Film de Stanley Kubrick (1960, 190 min), avec *Kirk Douglas. Péplum.*
23.40 La Rumba. Film de Roger Hanin (1986, 90 min), avec Roger Hanin. *Policier.*
1.25 Copie conforme. Film de Jean Dreville (1946, 105 min), avec Louis Jouvet. *Comédie.*

TMC

20.35 Trois hommes et un couffin. Film de Coline Serreau (1985, 105 min), avec Roland Giraud. *Comédie.*

TSR

23.40 Arachnophobie. Film de Franck Marshall (1990, 105 min), avec Jeff Daniels. *Epouvante.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
JEUDI 26 DÉCEMBRE 1996

Fronte ribellu menace de mort le président du conseil général de Haute-Corse, Paul Natali

Le FLNC-canal historique revendique la tentative d'attentat contre un bureau de poste marseillais

BASTIA
de notre correspondant

Le président (div. droite) du conseil général de Haute-Corse, Paul Natali, également président de la Chambre de commerce et d'industrie, a été menacé de mort, mardi 24 décembre par Fronte Ribellu, un groupuscule clandestin qui reproche à l'élu de *« faire impunément main basse sur tout un domaine économique et politique »*. Il y a dix jours, le siège social de la plus importante entreprise de bâtiment et travaux publics de l'île, la Corse Européenne Entreprise (CEE), dirigée par la famille de cet homme à la personnalité controversée, qui vient d'être condamné à quinze mois de prison avec sursis pour fraude fiscale, était dévasté par une bombe. L'attentat avait été revendiqué par cette organisation principalement implantée en Haute-Corse.

Mardi, ces mêmes clandestins accentuaient leurs menaces : *« Nous demandons à M. Natali de démissionner de tous ses mandats électifs [...] à la suite de quoi nous cesserons toute forme d'action contre cette entreprise. Dans le cas contraire, nous nous verrons dans l'obligation de continuer de frapper ses intérêts, lui-même (nous irons jusqu'à son élimination physique), sa famille et ses collaborateurs. »*

Fronte ribellu, qui compte plusieurs dizaines de militants, est apparu en décembre 1995. L'organisation s'est développée au moment où le FLNC-canal historique s'engageait dans la préparation du *« processus de paix »*, concrétisé par l'annonce d'une trêve en janvier. Le groupuscule serait donc né de la contestation de cette démarche. Néanmoins, la plupart de ses membres appartiendraient encore au FLNC-canal historique ou lui apporteraient, de façon ponctuelle, une aide opérationnelle.

Fronte ribellu accompagne généralement ses actions viloentes de déclarations moins empreintes d'idéologie que de haine envers les élus et de xénophobie contre ceux qui ne seraient pas des *« patriotes corses »*.

Aux premiers rangs de ses ennemis figure Paul Natali, protégé il y a encore quelques semaines par plusieurs policiers du GIPN, en raison de multiples menaces de mort. Certaines de ces menaces auraient été proférées, outre par des nationalistes issus de pôles différents, par des chefs du « milieu » local, mécontents de pertes liées aux arbitrages défavorables rendus par le président du conseil général dans certaines affaires de concessions industrielles.

PARTISAN DE LA ZONE FRANCHE

Paul Natali doit-il prendre au sérieux les menaces de Fronte ribellu et faire de nouveau appel à une protection rapprochée ? Les observateurs admettent que les attaques des clandestins pourraient se limiter à la seule expression de menaces par voie de communiqués mais offrent une éventuelle occasion aux autres ennemis du président du conseil général.

Paul Natali, souvent présenté comme un élu solitaire et influent dans le camp libéral insulaire, pourrait se retrouver dans l'obligation de calmer ses ambitions : qu'il s'agisse du siège de sénateur de Haute-Corse, ou encore de la direction, comme c'est le cas aujourd'hui, d'une minorité de blocage dans la prochaine assemblée de Corse. Souvent présenté, avec son homologue de la Chambre de commerce et d'industrie de la Corse-du-Sud, Gilbert Casanova, comme le principal inspirateur du projet de zone franche, Paul Natali apparaît, pour cela aussi, comme un bouc émissaire idéal.

De son côté, le FLNC-canal historique a revendiqué mardi la tentative d'attentat contre un bureau de poste à Marseille samedi et l'attentat de Corte lundi. L'organisation *« rappelle »* à Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille et ministre de la ville, de l'intégration et de l'aménagement du territoire que ses *« militants continuent et continueront à ne mettre en péril aucune vie humaine »*.

Michel Codaccioni

Le Zaïre refuse le jugement de son ambassadeur à Paris

Son immunité diplomatique le protège

LE ZAÏRE refuse de lever l'immunité diplomatique de son ambassadeur en France, Ramazani Baya, responsable de la mort de deux adolescents à Menton (Alpes-Maritimes), lors d'un accident de la circulation, le 23 novembre. Le vice-premier ministre zaïrois et ministre des affaires étrangères, Jean-Marie Kikitwa, a indiqué, mardi 24 décembre, à Radio-France internationale (RFI), que son pays ne souhaitait pas *« créer de précédent » : « Ramazani Baya n'est pas le premier ambassadeur à commettre une faute dans un pays où il est accrédité*, a-t-il précisé. *Alors qu'est-ce-qui va arriver ? Les diplomates, les ambassadeurs ne seront plus protégés, parce qu'à la moindre erreur, ce qui s'est passé entre la France et le Zaïre sera évoqué. »*

Le chef de la diplomatie zaïroise a rappelé que M. Ramazani Baya avait *« lui-même exprimé le désir de comparaître devant les tribunaux français »*, mais, a-t-il ajouté, *« il ne peut pas le faire car l'immunité n'est pas accordée à l'ambassadeur, elle est accordée à l'Etat zaïrois auprès de l'Etat français, non en vertu d'une convention entre le Zaïre et la France mais* [...] *entre le Zaïre, la France et la communauté internationale, signataires de la convention de Vienne ». « Les parents auraient souhaité que cette affaire passe devant une juridiction française*, conclut-il, *que Ramazani soit jugé, condamné ou pas condamné, aurait démontré que personne n'est au-dessus de la loi. Ramazani n'est pas au-dessus de la loi, mais il y a une convention qui protège tous les diplomates du monde. »*

Cette annonce marque un revirement de la position zaïroise. Fin novembre, le président Mobutu, alors en convalescence dans la région, avait fait savoir que son pays examinerait *« dans un sens positif »* la demande de levée diplomatique de son ambassadeur. Plusieurs membres du parlement de transition, qui doit délivrer un *« avis conforme »* avant toute levée d'immunité diplomatique, avaient cependant indiqué qu'ils étaient hostiles à la demande française. M. Ramazani Baya, rappelé officiellement à Kinshasa mais jusque-là toujours en France, avait regagné son pays le 20 décembre.

UN REVERS POUR M. DE CHARETTE

Ce changement d'attitude du gouvernement zaïrois constitue un revers pour le ministre français des affaires étangères. Hervé de Charette avait en effet reçu, lundi 23 décembre, les parents des deux victimes – le père du petit Raphaël avait cependant refusé de se rendre au quai d'Orsay – pour les assurer du soutien du gouvernement français. Le même jour, il avait écrit à son homologue zaïrois pour réclamer la levée de l'immunité diplomatique de l'ambassadeur *« dans les meilleurs délais »* et souligner qu'il serait, selon lui, *« inacceptable que la justice ne puisse se prononcer »*.

Le porte-parole du quai d'Orsay a rappelé, mardi 24 décembre, que la France était *« déterminée à poursuivre ses efforts pour obtenir la levée de l'immunité »*. Il a indiqué qu'aucune *« réponse officielle »* n'était parvenue au ministère des affaires étrangères et que les autorités françaises *« réitèreront leur démarche auprès du nouveau titulaire »* du porte-feuille des affaires étrangères. M. Kikitwa vient en effet de quitter le gouvernement zaïrois dans le cadre d'un remaniement ministériel (*lire page 3*). Une nouvelle volte-face n'est donc pas totalement exclue.

Les parents des deux adolescents ont lancé une pétition afin de réclamer la condamnation de M. Ramazani Baya au premier intéressé, le maréchal Mobutu. C'est en effet vers la résidence du président zaïrois, à Roquebrune-Cap Martin, que roulait l'ambassadeur lorsqu'il a renversé les deux adolescents, qui traversaient la route sur un passage protégé.

Nathaniel Herzberg

En Finlande, buveur ou médiateur, il faut choisir

STOCKHOLM
correspondance

Une querelle conjugale sous l'emprise de l'alcool, des insultes et quelques coups à des policiers appelés à la rescousse, une fin de nuit passée au commissariat... Cet incident ne serait resté qu'un fait divers banal si le fauteur de troubles, Jorma Reini, n'avait été aussi le médiateur officiel des conflits du travail en Finlande. Autant dire que la nouvelle de cette altercation a provoqué la stupeur dans le pays. *« Comment peut-on arbitrer des conflits de grande ampleur, si l'on arrive pas à régler sa vie privée de façon pacifique ? »*, s'est demandé la presse. Impossible, a tranché le ministre du travail, Liisa Jaakonsaari, qui a décidé de renvoyer le médiateur, aussitôt connue son inculpation, lundi 23 décembre.

Personnage haut en couleurs, réputé amateur d'alcool et considéré comme l'un des plus grands phallocrates du pays, l'ancien syndicaliste, âgé de cinquante-quatre ans, devra répondre, en janvier, devant la justice, de ses faits et gestes présumés. Le soir du 3 décembre à Helsinki, Jorma Reini rentre chez lui, accompagné d'une amie, après un dîner bien arrosé. Son épouse juge de mauvais goût cette intrusion tardive au domicile conjugal. Le ton monte. Mme Reini appelle ses enfants pour l'aider à se débarrasser de l'importune. Le médiateur éméché s'énerve. Des coups partent, une fille de la maison est, semble-t-il, blessée. Alertés, les policiers sont fraîchement accueillis lorsqu'ils tentent de s'interposer et ce n'est que pieds et poings menottés que Jorma Reini commencera à se calmer, non sans avoir cabossé la tôle d'une voiture de police.

PHALLOCRATE

Poursuivi pour *« résistance violente à fonctionnaires, coups et blessures et dégâts matériels »*, le médiateur déchu risque, s'il est reconnu coupable, une peine de trois mois à quatre ans de prison. Quelle que soit la sanction qui lui sera infligée, représentants des syndicats et du patronat ne verront plus sa silhouette massive dominer les réunions de la dernière chance qu'il convoquait en fin de préavis de grève.

Si Jorma Reini obtenait des résultats appréciables, ses méthodes de travail ne faisaient pas l'unanimité. *« Trop brusque pendant les négociations »*, selon certains syndicats constitués en majorité de femmes. L'intéressé avait d'ailleurs une fort mauvaise réputation auprès d'elles, depuis un de ses précédents exploits. Lors d'une autre soirée arrosée, il avait envoyé à l'*ombudswoman* de l'égalité entre les sexes, Marianne Laxén, une carte postale représentant une féministe apeurée en train de sauter en parachute sur une forêt de pénis au repos. Jorma Reini avait dû présenter des excuses publiques.

Benoît Peltier

Le chef d'état-major de la marine réclame un porte-avions de plus

L'AMIRAL Jean-Charles Lefebvre, chef d'état-major de la marine nationale, veut *« convaincre »* le gouvernement de la nécessité de mettre en chantier un second porte-avions. Il considère, en outre, que la France prend un risque avec le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, dont la défense aérienne sera, selon lui, affaiblie pendant deux ans.

S'exprimant dans le dernier *Bulletin d'études de la marine*, revue du Centre d'enseignement supérieur de la marine (CESM), l'amiral Lefebvre affirme que *« la permanence du groupe aéronaval, qui exige la disposition de deux porte-avions, ne pourra plus être assurée à partir de l'an prochain »*. Le *Clemenceau*, mis en service en 1961, sera désarmé en 1997. Le *Charles-de-Gaulle* devrait être opérationnel fin 1999.

Observant que la construction d'un second porte-avions n'est pas formellement prévue par la loi de programmation militaire 1997-2002, l'amiral Lefebvre estime : *« Nous devons, dans les années qui viennent, porter nos efforts pour convaincre de la nécessité de réaliser cet objectif qui conditionne la permanence du groupe aéronaval, après le retrait du* Foch. » D'autant, ajoute-t-il, que le *Foch*, qui a été déclaré opérationnel en 1963, doit être mis en sommeil à l'entrée en service du *Charles-de-Gaulle*, dans le but de pouvoir le remplacer durant ses périodes d'entretien.

« Il faudra en particulier convaincre, note le chef d'état-major, *que la complémentarité des moyens entre les forces navales européennes, pour laquelle nous militons, a cependant ses limites. »* L'amiral Lefebvre fait allusion au fait que les autres marines européennes (Royaume-Uni, Espagne et Italie) ont des porte-aéronefs (dépourvus de catapultes pour lancer des avions et donc condamnés à ne déployer que des appareils à décollage vertical ou des hélicoptères), alors que la France est le seul pays – avec les Etats-Unis – à disposer de porte-avions avec catapultes.

PERSONNELS « SUR-QUALIFIÉS »

A propos de l'aviation embarquée, l'amiral Lefebvre reconnaît en outre que *« le retard programmé du Rafale nous conduira, pendant deux ans, à affaiblir la défense aérienne du porte-avions, après le retrait des Crusader en 1999 »*. En effet, la première flottille de Rafale ne sera pas en service avant 2002. *« C'est un risque qu'il faudra courir*, note le chef d'état-major, *la disposition du Hawkeye* [un avion de guet aérien acheté aux Etats-Unis] *permettant toutefois d'améliorer sensiblement la capacité d'alerte vis-à-vis des menaces aériennes »* sur le porte-avions.

Concernant les personnels, l'amiral Lefebvre craint des *« difficultés »* quand il s'agira, pour la marine, de développer des emplois civils dans les unités et les services à terre. Selon lui, 80 % des postes en question sont *« des emplois faiblement qualifiés »*. Or, il est prévu qu'ils puissent être offerts à des personnels civils des arsenaux ou à des officiers-mariniers *« reclassés »* qui seront, à en croire le chef d'état-major, *« sur-qualifiés, pour beaucoup, par rapport aux emplois offerts »*.

Jacques Isnard

Tirage du *Monde* daté mercredi 25 décembre 1996 : 390 467 exemplaires - 3

« Amendement Malraux » : les députés rappelés à la discipline majoritaire

L'« AMENDEMENT MALRAUX » n'a pas fini de faire parler de lui. Cette disposition visant à accorder la carte d'ancien combattant aux volontaires de la guerre d'Espagne était vivement souhaitée par le président de la République. Introduite par le gouvernement dans le collectif budgétaire, elle a beau avoir été votée définitivement par le Parlement avec l'ensemble du projet de loi de finances rectificative pour 1996, elle donne le tournis à la majorité et place le Conseil constitutionnel devant un cas de figure inédit.

En fin de semaine dernière, Jean-Louis Beaumont, député UDF et maire de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), a engagé une croisade contre cet amendement. Ayant réuni dans son sillage un nombre suffisant de députés, il a déposé un recours devant les juges de constitutionnalité pour en obtenir la censure. C'est ainsi que, samedi 21 décembre, la mairie de Saint-Maur se félicitait des soixante-sept signatures recueillies, dont vingt-deux émanant des rangs du RPR.

Depuis, le Conseil constitutionnel est placé devant un mystérieux phénomène d'évaporation des signataires. Plusieurs députés RPR, qui s'étaient associés à cette saisine, ont décidé de revenir sur leur paraphe. Cette évaporation ne doit rien au surnaturel, mais tout à la discipline de base applicable à une majorité parlementaire.

Dès le 20 décembre, averti de l'initiative de M. Beaumont, Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a adressé par fax *« un message urgent et important aux députés RPR »*. En cas de saisine, soulignait-il, *« le Conseil constitutionnel ne se limiterait pas à l'examen de cette seule disposition, mais examinerait l'ensemble de la loi de finances rectificative que notre majorité vient d'adopter. Ce qui n'est évidemment pas votre souhait »*. Trois jours plus tard, le président du groupe UDF, Gilles de Robien, rédigeait une semblable mise en garde. La majorité, qui a voté le collectif, *« pourrait être mise en difficulté par son propre recours »*, indiquait M. de Robien. Dans son édition du 24 décembre, *Le Canard enchaîné* évoque, pour sa part, des pressions directes de l'Elysée.

En tout cas, les arguments ont porté. Thierry Mariani (RPR, Vaucluse), qui a retiré sa signature, évoque *« un coup de fil de Matignon ». « Autant je suis contre cette mesure, autant je ne suis pas favorable à ce que la loi de finances rectificative soit déférée devant le Conseil constitutionnel »*, déclare-t-il. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris) et Christian Vanneste (RPR, Nord) sont sur la même ligne. Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint Denis) estime avoir signé *« dans la précipitation »*. Pierre Bachelet (RPR, Alpes-Maritime) a fait amende honorable en adressant une lettre à Alain Juppé. *« Il est bien évident qu'il ne m'est jamais venu à l'esprit de déroger à la solidarité sans faille dont j'ai toujours fait preuve à l'égard de votre gouvernement »*, lui déclare t-il.

L'article 61 de la Constitution stipulant que *« les lois peuvent être déférées au Conseil constitutionnel »* par *« soixante députés ou soixante sénateurs »*, cette évaporation de signatures pose un problème juridique. Pour la première fois, le Conseil constitutionnel devrait avoir à se prononcer sur la validité de tels retraits.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvallon

Christophe Dechavanne revient sur France 2

CHRISTOPHE DECHAVANNE fera son retour à l'antenne en janvier 1997, sur France 2. Il animera une émission diffusée le samedi de 19 à 20 heures. La chaîne et l'animateur-producteur ont conclu un contrat d'un an pour un magazine qui *« analysera et décryptera avec humour des faits* [...] *liés à une actualité immédiate ou plus ancienne »*, selon la chaîne.

France 2 a par ailleurs commandé à Coyote Conseil, la société de production de Christophe Dechavanne, trois émissions de première partie de soirée le samedi, pour le premier trimestre 1997. Pour Jean-Pierre Cottet, directeur des programmes de la chaîne publique, *« les conditions financières* [du contrat] *sont celles du service public de 1997 »*, c'est-à-dire *« très raisonnables »*.

En revenant à la télévision publique, Christophe Dechavanne fait quasiment un retour aux sources : son premier grand succès date de 1985, avec « C'est encore mieux l'après-midi », une émission quotidienne d'Antenne 2. Puis il passe sur TF 1, où il fera face à une alternance d'échecs – « Panique sur le 16 » et plus récemment « Tout le toutim » – et de réussites – « Ciel mon mardi ! » ou « Coucou c'est nous ! ».

Début 1995, il lance « Coucou ! », émission arrêtée au bout de quelques mois par Patrick Le Lay, PDG de TF 1, qui qualifie l'animateur d'*« accident industriel »*. Christophe Dechavanne avait décidé en juin de renoncer à sa dernière émission sur TF 1, « Comme un lundi ». Sa société n'en a pas moins continué à produire pour TF 1 « Combien ça coûte » et « Famille, je vous aime ». Depuis novembre, elle fournit également « Mes meilleurs amis » en deuxième partie de soirée sur France 2.

Rebond à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en nette hausse, mercredi 25 décembre, les opérateurs nippons profitant de la vive baisse de la veille (– 2,69 %) pour effectuer des achats à bon compte. L'indice Nikkei a gagné 387,70 points à 19 549,41 points, soit un rebond de 2,02 %. Sur le front des changes, le dollar est resté ferme, au cours de maigres échanges sans relief en raison de la clôture des marchés européens et américains. Le billet vert s'échangeait à 114,63 yens contre 114,45 yens à New York mardi soir.

La veille, à l'issue d'une séance écourtée, Wall Street a terminé en hausse, grâce à des achats de couverture centrés sur les valeurs de la haute technologie et les pétrolières. L'indice Dow Jones a gagné 33,83 points (+ 0,52 %) à 6 522,85 points. La Bourse new-yorkaise rouvrira ses portes jeudi.

En Europe, alors que Francfort chômait – jusqu'à jeudi inclus –, la Bourse de Paris a terminé en légère hausse dans un marché déserté par les investisseurs. L'indice CAC 40 a gagné 2,11 points (+ 0,09 %) à 2 289,55 points. Les transactions ont porté sur 2,8 milliards de francs dont 1,8 milliard de francs sur les valeurs du CAC. Outre-Manche, la Bourse de Londres a terminé en hausse de 5,2 points (+ 0,13 %), à 4 092,4 points, inscrivant ainsi un nouveau record de clôture.